



GRANDS FLEUVES

Du conflit au partage

11 SEPTEMBRE 2001
PENSER L'IMPENSABLE

Afrique CFA:1000 F.CFA,Belgique:140 FB, Canada:\$4.65 Can,
Espagne:550Pts, Maroc:20 DH, Portugal-Cont:700 Esc,
Suisse:6,20 FS, United Kingdom:£2.5,USA:\$4.25.

M 1205 - 21 - 22,00 F - 3,35 €



DANS CE NUMÉRO

► L'onde de choc

Après l'onde de choc des attentats du 11 septembre 2001, les mots: guerre, civilisation, islamisme, reviennent comme une litanie. Or, ils bloquent toute analyse du contexte profond dans lequel cet acte sanglant a été commis (p. 3). Plusieurs articles de ce numéro ouvrent quelques pistes à cette urgente réflexion, même s'ils n'étaient évidemment pas prévus en réaction aux drames de New York et de Washington.

Aux antipodes de la violence qui la ravage, le Palestinien Sari Nusseibeh rêve que sa ville, Jérusalem, accomplisse son destin: apporter la paix aux nations (pp. 4-9).

Pierre Sané, haut fonctionnaire de l'UNESCO et ancien secrétaire général d'Amnesty International, explique pourquoi la conférence de Durban a été un succès dans la lutte contre la discrimination raciale, source de tant de frustrations (pp 10-12). L'argent sale est une arme

du terrorisme: les Nations unies préparent une convention contre la corruption, un fléau que la mondialisation a nourri (pp. 39-41). La «convergence numérique» réunit tous les moyens de communication sur un seul support. Cette révolution technique va de pair avec

une concentration économique telle qu'elle questionne l'indispensable pluralisme (pp. 44-46). Dans une interview, le griot malien Sotigui Kouyaté, acteur fétiche de Peter Brook, évoque le métissage culturel (pp. 47-51), un métissage auquel le monde de l'art contemporain prétend quand, en réalité, il lui tourne le dos (pp. 42-43). Et si l'éducation est cet indispensable rouage de

la transmission du savoir et de la réflexion, sa situation devient précaire en raison de la pénurie d'enseignants (pp. 13-15).

Le dossier, enfin, apporte un message d'espoir: alors que l'on prédit des «guerres de l'eau» pour le XXI^e siècle, l'histoire récente et lointaine démontre au contraire que cette ressource nourrit beaucoup plus le dialogue et le partage (pp. 16-38).

Le dossier, enfin, apporte un message d'espoir: alors que l'on prédit des «guerres de l'eau» pour le XXI^e siècle, l'histoire récente et lointaine démontre au contraire que cette ressource nourrit beaucoup plus le dialogue et le partage (pp. 16-38).

► D'ICI ET D'AILLEURS

4 Jérusalem, entre Ciel et Terre

Un universitaire palestinien, d'une des plus anciennes familles de Jérusalem, rêve que sa ville puisse estomper les différences entre les hommes.

Photos d'un collectif d'étudiants de l'Université Al-Qods, texte de Sari Nusseibeh

► POINT DE VUE

10 Si! la conférence de Durban a été un succès...

La conférence de Durban contre le racisme a suscité un flot de critiques. Injuste, rétorque Pierre Sané, qui conduisait la délégation de l'UNESCO.

Pierre Sané

► ÉDUCATION

13 Les profs manquent à l'appel

Dans les pays développés, le corps enseignant vieillit et la relève se dérobe. Pour attirer les jeunes, il faut résoudre des problèmes de fond.

Cynthia Guttman

15 Chicago et ses chasseurs de tête

Julie Blair

Dossier

Grands fleuves: du conflit au partage



© : J.-L. et F. Ziegler/Bios/Sill Pictures, Londres

La rareté de la plus vitale des ressources sera-t-elle à l'origine de futures guerres de l'eau? Cette inquiétante perspective est souvent évoquée. L'histoire montre pourtant que les Etats – quelles que soient les rivalités qui les opposent par ailleurs — parviennent presque toujours à trouver un terrain d'entente pour se partager les grands fleuves. Du Danube au Nil, ce dossier montre pourquoi et comment l'eau sert à éteindre les feux, non à les attiser.

Le sommaire détaillé est en page 16

► DROITS HUMAINS

39 La corruption, plus qu'une affaire d'État

Ce mal est ancien, mais la mondialisation l'a accéléré sur toute la planète. Les Nations unies préparent une convention.

Michel Bessières

► CULTURES

42 Art contemporain: l'illusion d'universalité

Pour le sociologue français Alain Quémén, il y a un gouffre entre une certaine idée de l'universalité de l'art contemporain et sa concentration dans quelques pays.

Propos recueillis par René Lefort

► MÉDIAS

44 Texte, son, vidéo: vive le «tout-en-un»!

La «convergence numérique» permet l'accès au texte, au son, à l'image via un seul support. Si nous sommes capables d'en tirer profit, adieu Internet.

John Vince

46 La convergence des cartels

Interview de Robert McChesney

► ENTRETIEN

47 Sotigui Kouyaté: le sage de la scène

Ce griot malien a choisi l'exil et le théâtre. Un théâtre d'avant-garde, d'ouverture à l'autre, de métissages, pour rester fidèle à lui-même et à l'Afrique.

Précision: la légende de la photo, publiée en page 40 du précédent numéro, devait se lire comme suit: «Des enfants de la rue, recueillis bénévolement par des officiers russes, suivent un programme de réinsertion qui comporte un entraînement militaire».

11 septembre 2001

Penser l'impensable

Près de 7 000 morts, presque tous disparus. L'unique superpuissance mondiale frappée au cœur de son économie et de sa défense, ce qu'aucun Etat en guerre avec elle n'avait jamais pu faire. Un changement d'échelle des moyens de destruction, marquant l'entrée dans l'«hyper-terrorisme». Des suspects reliés à d'obscurs réseaux transnationaux, qui convergeraient vers un chef de guerre milliardaire, terré dans un pays aux antipodes de l'Amérique. Aucune revendication. La vague d'attentats du 11 septembre 2001 était impensable. C'est pourquoi son onde de choc a été sans précédent.

Les premières pensées sont allées aux victimes, à leurs proches, à leur peuple, au nom d'une solidarité qu'aucune réserve ne pouvait ni ne devait entacher. Puis, une fois prises les mesures d'urgence de secours et de sécurité publique, est venu le temps de la stupeur, de la fureur, de la détermination, mais aussi, sur un mode plus diffus et confus, le temps de l'introspection et du doute.

Les forces militaires américaines commencent à se déployer; l'opération «Justice sans limites» (rebaptisée «Liberté immuable») vient d'être lancée. Pour exercer quelle forme de justice, selon quelles limites du droit et contre qui? Rendre justice aux victimes, en éviter de nouvelles en neutralisant le terrorisme est un impératif légitime. Mais, sur le mur d'une institution musulmane américaine, une main anonyme a écrit: «un «œil pour œil» laissera le monde entier aveugle». Répliquer à des forcés uniquement par la force revient à se plier à leur logique. La riposte militaire et sécuritaire ne peut être juste, donc efficace, qu'à la condition de n'être qu'une partie de la réponse globale à la question préalable, essentielle: comment et pourquoi en est-on arrivé là?

Or, les trois mots qui reviennent sans cesse: guerre, civilisation et islamisme, bloquent toute vraie réflexion. Le premier est impropre, parce qu'une guerre oppose des Etats. Le deuxième a une douloureuse histoire: il est né au siècle des Lumières, quand l'humanité a été divisée en «civilisés» et «barbares» pour légitimer les conquêtes de l'Occident. L'étendard de la «civilisation» a couvert l'expansion coloniale. Employer aujourd'hui ce mot au singulier signifie qu'on ne compterait toujours qu'une civilisation et une seule, ce qui relègue toutes les autres dans l'infériorité, voire dans le néant. Le troisième mot, l'islamisme, désigne précisément le mouvement politique et religieux prônant l'expansion et le respect de l'islam. Il est de plus en plus couramment confondu avec sa dérive sanglante, condamnée par l'immense majorité des musulmans. Finalement, le discours qui associe ce sens dévoyé de l'islamisme aux mots de «guerre» et de «civilisation» est la symétrique, point par point, de celui prêté aux auteurs de ces attentats. L'action qui en découle ne conduit qu'à l'impasse.

En revanche, les réactions aux attentats, telles qu'on peut les percevoir à travers la presse internationale, offre une première piste de réflexion: elles dessinent des lignes de fractures très significatives. La population des Etats-Unis, bien sûr, mais aussi d'autres pays, surtout développés, a vécu ces attentats comme un traumatisme. A l'opposé, quelques individus, très rares, ont ouvertement manifesté une joie abominable. D'autres, plus nombreux, tout en compatissant avec les victimes, ont ressenti ces attentats comme un moment, peut-être un peu plus marquant que d'autres, de ce qu'ils perçoivent comme une violence générale, planétaire, pérenne, qui a frappé cette fois les Etats-Unis comme elle avait auparavant frappé tant d'autres pays. Le plus grand nombre probablement, n'a manifesté qu'indifférence, comme si ces événements se déroulaient sur une autre planète, ou comme s'ils ne tranchaient pas sur son ordinaire de la vie et des choses.

Voilà un peu plus d'un demi-siècle, dans Londres qui vivait toujours sous les bombardements allemands, des diplomates ainsi que des hommes et des femmes de culture, au sens large, étaient réunis pour penser l'impensable de leur temps. Pourquoi et comment, au cœur de l'«Europe chrétienne», dans le pays où le niveau d'éducation était le plus élevé, avait pu surgir le nazisme et se dérouler l'Holocauste? Quel nouvel ordre mondial construire pour éviter le retour de la barbarie? Leurs réponses sont couchées dans l'acte constitutif de l'UNESCO. Ils diagnostiquèrent un déni de la raison, qui avait débouché sur le reniement de la dignité de la – de toute – personne humaine. Ils l'attribuèrent aux barrières qui se dressaient entre les peuples et suscitaient leur «incompréhension mutuelle». Ils décidèrent donc une démarche volontariste: «multiplier les relations entre les peuples en vue de mieux se comprendre» – les «nations unies» –, et voulurent donner un sens à un monde qui l'avait perdu: la «solidarité morale et intellectuelle de l'humanité».

Certes, le contexte historique était tout autre. Certes, la voie qu'avaient tracée ces visionnaires a été délaissée et ceci explique probablement cela. Mais ces réserves infirment-elles leur diagnostic et rendent-elles cette voie impraticable?

LE COURRIER DE L'UNESCO
25 septembre 2001



Un nouveau jour se lève sur la ville sainte.

Jérusalem, entre Ciel et Terre

PHOTOGRAPHIES D'UN COLLECTIF D'ÉTUDIANTS, TEXTE DE SARI NUSSEIBEH

LES PHOTOGRAPHIES SONT TIRÉES D'UN TRAVAIL EXPÉRIMENTAL D'UN GROUPE D'ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ AL-QODS DE JÉRUSALEM, DONT SARI NUSSEIBEH EST LE PRÉSIDENT.



La joie de vivre dans le jardin du Dôme du Rocher, sur l'esplanade des Mosquées.

© SCAC, Jérusalem

Le mois dernier, André Chouraqui nous livrait sa vision de Jérusalem. Cette fois, Sari Nusseibeh, dont la famille détient depuis des siècles les clés du Saint-Sépulcre, nous fait partager un rêve auquel il veut encore croire: sa ville peut estomper les différences entre les hommes.

On me demande parfois comment ma famille, qui est musulmane – son nom vient de Nussaibah, une guerrière de Médine compagne du Prophète – en est venue à détenir les clés d'un lieu saint chrétien si important de Jérusalem, le Saint-Sépulcre. «*Eh bien, il y a plusieurs traditions dans la famille à ce sujet, ai-je coutume de répondre avec un aimable sourire. Mais d'abord, permettez-moi de vous raconter une histoire...*» Et j'entame un récit qui mêle innocemment le réel au fictif, mosaïque de subjectif et d'objectif, qui fut imprimée dans mon subconscient dès ma plus tendre enfance. Car telle est à mes yeux l'essence de

l'identité de Jérusalem: une belle mosaïque d'histoires venues d'un passé nébuleux. Ancrées dans des faits réels ou supposés, ces histoires sont la fibre vivante des cœurs et des âmes de ses habitants.

Il en est une que j'aime particulièrement, qui incarne pour moi la relation magique entre l'Homme et la Ville: elle raconte l'entrée du calife Omar à Jérusalem en 638. Ce récit a filtré dans les couches profondes de ma conscience d'enfant; il a résonné, année après année, à mes oreilles dans mon esprit, ne cessant d'accumuler autour de lui et de graver en moi une

Jérusalem, entre Ciel et Terre



Ombres et lumières d'une coexistence millénaire.



Vitrine de la via Dolorosa (le chemin de croix du Christ).

Juifs, chrétiens et musulmans peuvent encore faire en sorte que Jérusalem accomplisse son destin, qui est d'apporter la paix aux nations. Pour réaliser ce rêve, le secret se trouve dans un récit de mon enfance.

morale précise. Et, puisqu'elle se trouve associée à l'origine de l'islam dans la Ville, cette morale fonde mon identité d'habitant musulman de Jérusalem.

Le tout-puissant calife de l'islam, m'a-t-on raconté, était épouventé à l'idée de pénétrer dans cette ville sainte et n'osa se présenter à ses portes que sans armes. Laisant derrière lui ses farouches guerriers victorieux, il s'y rendit en la seule compagnie de son serviteur et d'une bête de somme. Il s'approcha de la Ville à pied, et y fut reçu cordialement par le patriarche chrétien qui la gardait, l'évêque Sophrone. Lorsqu'ils faisaient route vers la Ville, précise le récit (et c'est aussi, à mes yeux, l'un de ses traits fondamentaux), le calife et son serviteur avaient changé de place, montant tour à tour sur l'unique chameau qui les accompagnait. ►

LA PHOTO, UNE ÉCRITURE

Étudiants en architecture, en lettres, ou en archéologie à l'Université Al-Qods de Jérusalem, aucun n'avait pratiqué la photo comme une «écriture» avant de participer à cet atelier animé par le photographe français Luc Chéry*. Le thème, «Jérusalem, ma ville», les a amenés à sillonner ruelles et marchés, équipés d'appareils photo jetables, à la recherche d'un point de vue subjectif, intemporel. Le résultat (35 photos dont sont extraites les illustrations de cet article) sera exposé à Jérusalem, Ramallah, Gaza, Naplouse et dans plusieurs capitales de la région. ■

* Réalisé en partenariat par le service culturel du Consulat général de France, la Fondation d'art contemporain Al-Ma'mal et le Centre d'études sur Jérusalem.



Monument funéraire, dans le cimetière Salah Eddine, situé en plein quartier commerçant.

Jérusalem, entre Ciel et Terre



Souk el-Quattanine, le quartier des cotonniers.

La suite de cet épisode a fait en grande partie l'Histoire. Mais le mystère de Jérusalem me paraît déjà inscrit dans ce récit. Je vois se dessiner devant moi les contours moraux d'un schéma cosmique, qui représente et équilibre la relation entre l'Homme et la Ville, la Terre et le Ciel. A un bout du dessin, il y a le Conquérant, le Premier chef des Hommes; mais sa taille est minuscule, sa soumission totale, son humilité entière, son effacement complet. A l'autre bout, il y a la Ville d'Or, «conquise»; sa masse est

majestueuse, sa forme impériale, ses murs célestes absolument imprenables, impénétrables à tous, sauf aux êtres pieux qui y pénètrent humbles et soumis. Ce n'est pas l'une de ces cités de pierre que l'on peut dominer et assujettir par la force. Cette pierre-là est l'avant-dernière marche terrestre du voyage des humbles et des croyants vers leur Créateur. Je contemple ce dessin en tremblant, émerveillé. Je n'y vois nulle part la splendeur et la gloire des guerriers de la Terre. Ni les traces du sang, du combat, du pillage. Tout est paisible, la force et la violence humaines sont absentes. Il n'y a que la suprématie divine de la Ville, et elle illumine le chemin vers Dieu.

La Ville est un écrin de récits moraux

Je regarde encore, pour mieux la comprendre, la marche du calife et de son serviteur. Il ne me faut qu'une seconde pour saisir l'autre grand message, l'autre valeur universelle dans ce récit de mon enfance: l'égalité et la fraternité entre les hommes. Quel que soit leur statut respectif sur terre, devant Dieu, le calife et le serviteur sont égaux. Et, en tant qu'égaux, ils en viennent naturellement à partager leurs biens terrestres. On est loin d'un empereur romain sur son char d'or, entouré et protégé par ses soldats et ses esclaves, loin d'une Cléopâtre ou d'un pharaon royalement portés sur les épaules de beaux Nubiens appartenant à une sous-race, pour célébrer les puissants triomphes de l'Homme! Non, c'est un humble serviteur de Dieu, qui cherche pieusement à être reçu par Lui.

Jérusalem – ses pierres et ses habitants – est un écrin de récits moraux de ce genre. La mosaïque entrecroise le temps et l'espace, la pierre et l'âme, le réel et les rêves. Impossible, en foulant les antiques rues pavées de l'Histoire, de ne pas entendre battre son propre cœur, de ne pas traverser les bruits, les images et les odeurs du présent jusqu'au point de

contact avec ceux du passé. Peut-être verra-t-on les soldats et leurs armes parader dans les rues. Peut-être verra-t-on l'angoisse, la douleur ou la souffrance. Peut-être ressentira-t-on le fanatisme étroit, le parti pris, la bonne conscience déplacée. Mais l'on parviendra à voir à travers toutes les images des convulsions humaines, qu'elles viennent du présent ou d'autres heures sombres de l'histoire de la Ville, et à découvrir Jérusalem dans son identité réelle et céleste, en ville d'unité et de

piété. Et, quand on contemple cette Jérusalem éternelle avec les yeux de la foi, on en vient à absorber les différences et les déséquilibres, à distiller dans sa propre identité les souffrances, les récits, l'histoire des autres peuples. Car qu'est-ce qu'un habitant de Jérusalem sinon un être humain complet, débarrassé des préjugés terrestres, du racisme et du fanatisme, suffisamment purifié pour être reçu par Dieu?

J'aime à le croire, en dépit des convulsions présentes: Jérusalem peut encore estomper les différences entre les hommes et régner, majestueuse; juifs, chrétiens et musulmans peuvent encore faire en sorte que Jérusalem accomplisse son destin, qui est d'apporter la paix aux nations. Et je suis certain que, pour réaliser ce rêve, le secret se trouve dans un récit de mon enfance. Celui d'Omar. Que les hommes qui se risquent à pénétrer dans la Jérusalem terrestre pour répondre à l'appel de Dieu se traitent en égaux, et soient prêts à se partager leurs moyens terrestres d'accéder au divin. ■



© SCAC, Jérusalem

Jérusalem aux mille et une épices.



Retour de l'école par le marché de la Porte de Damas.

Si! la conférence de Durban a été un succès...

«Fiasco retentissant», «grand-messe fourre-tout»: la presse n'a pas ménagé ses critiques à l'encontre de la conférence de Durban contre le racisme. Injuste, rétorque Pierre Sané, qui conduisait la délégation de l'UNESCO.

PIERRE SANÉ

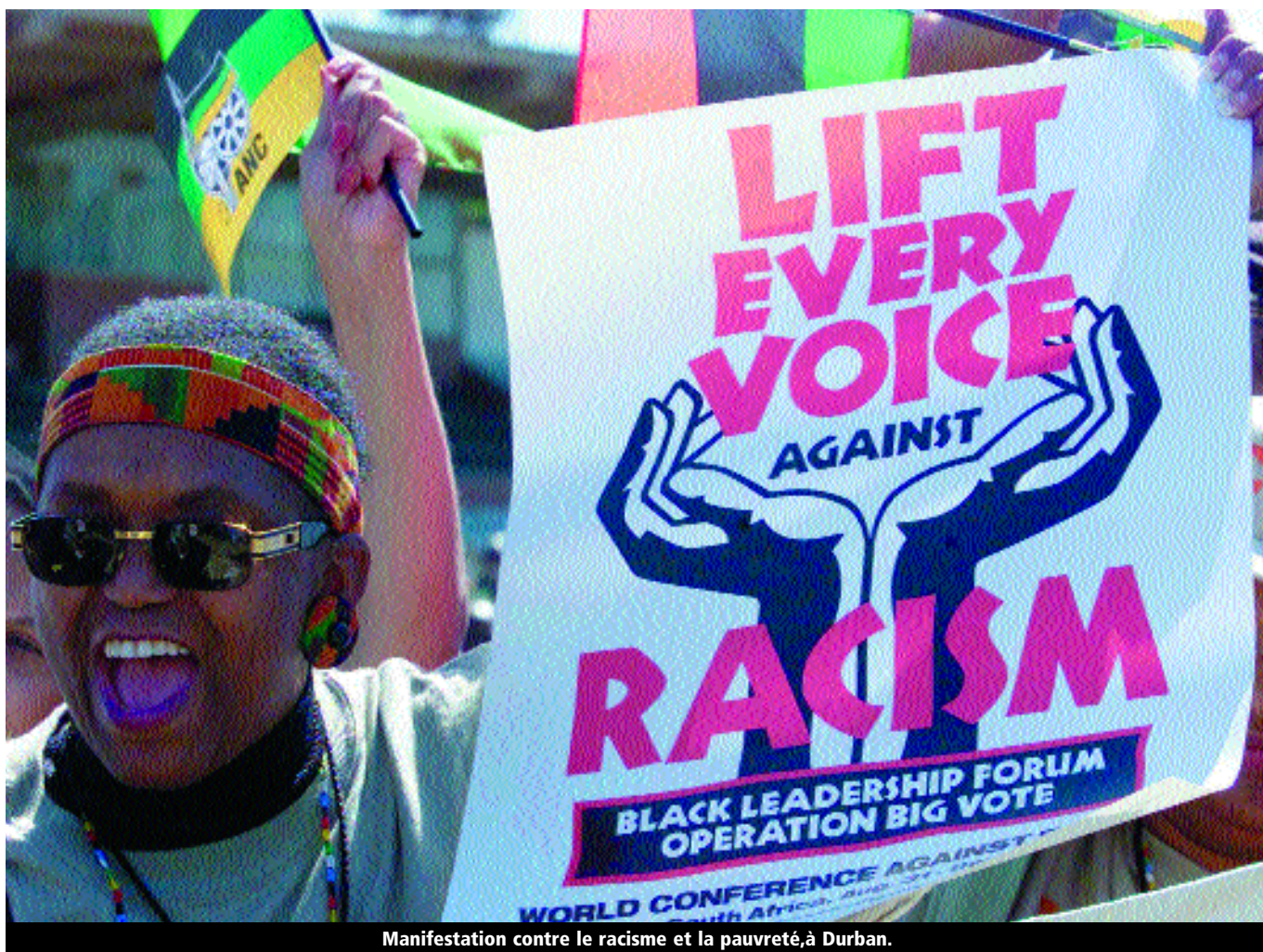
SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SECTEUR DESSCIENCES SOCIALESET HUMAINES DE L'UNESCO, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'AMNESTY INTERNATIONAL.

De nombreux Etats ont pris prétexte de la fin de la ségrégation raciale, aux Etats-Unis, et de la fin de l'apartheid, en Afrique du Sud, pour nier la persistance du racisme dans le monde et, en particulier, chez eux. Or, une Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance organisée à Durban (Afrique

du Sud, du 31 août au 8 septembre 2001), est parvenue à réunir 170 Etats! *De facto*, c'est une reconnaissance éclatante, par tous les participants, que le racisme existe dans toutes les sociétés.

Il fallait pointer du doigt ces nouvelles formes de racisme¹ qui touchent aujourd'hui des travailleurs migrants, des demandeurs d'asile, des réfugiés,

des déplacés, des personnes affectées par le sida, pour ne mentionner que ceux-là. Il fallait aussi que soient dénoncées les dérives vers un «racisme génétique», lorsqu'une entreprise, par exemple, exige le code génétique d'un candidat à l'embauche, sous le prétexte de déceler d'éventuelles «anomalies». Durban a fait ce travail de mise au jour.



Manifestation contre le racisme et la pauvreté, à Durban.

Certes, ces conférences politiques, où s'expriment des rapports de force, ont leurs lacunes. Les documents finaux de Durban ne mentionnent pas, dans leur liste de victimes, le plus important des groupes humains affectés par la discrimination: les 260 millions de dalits (intouchables), en Asie du Sud. Pas un mot, non plus, sur les Noirs dans les pays arabes, ou sur les Palestiniens.

Nombre de victimes ont été identifiées, nommées

Mais il reste qu'à Durban, les victimes invisibles se sont montrées aux yeux du monde. Cela peut paraître anecdotique, mais c'est, en réalité, tout à fait symptomatique. Pour la première fois dans une Conférence mondiale, une délégation de «Pygmées» a fait connaître les menaces qui pèsent sur leur société, du fait de la guerre en Afrique centrale. De même, les Afro-Latins, – des Colombiens, des Vénézuéliens d'ascendance africaine –, ont fait reconnaître leur souffrance. La présence de délégations de Roms, Gitans, Sindis, Gens du voyage, tous victimes d'un racisme négligé par la communauté internationale, ont pu, en lien avec les ONG qui les défendent, inscrire leur message dans les textes de la Déclaration finale et du Plan d'action. Ainsi, nombre de victimes ont été identifiées, nommées. Aux Etats, maintenant, de se pencher sur leur sort. Ce résultat n'est pas non plus négligeable.

On a critiqué l'aspect «fourre-tout» de la conférence et, surtout, le fait qu'elle ait été submergée par des débats qu'on a pu juger marginaux, voire étrangers à son objet: la réparation, ou non, de l'esclavage, la condamnation d'Israël, au nom de l'équation «sionisme égale racisme».

Il était du devoir de la conférence d'identifier les causes du racisme. Et c'est sous cet angle-là qu'elle devait aborder l'esclavage. La traite esclavagiste, ainsi que la colonisation ont sans doute été légitimées par le racisme et l'ont nourri en retour. Elles ont été dénoncées comme telles. Et pour la première fois, la communauté internationale a reconnu que la traite esclavagiste avait été «une tragédie dans l'histoire de l'humanité» et qu'elle constituait «un crime contre l'humanité».

Tout cela n'est qu'un début. L'UNESCO, par exemple, insiste sur le

devoir de mémoire, et demande que les chercheurs aient accès à toutes les archives afin d'évaluer enfin l'ampleur et l'impact de la traite. De même, l'UNESCO réclame que tous les manuels scolaires reflètent l'importance de cette tragédie dans sa dimension criminelle.

En ce qui concerne la question controversée des réparations, il n'était pas du ressort de la conférence d'en régler, en dix jours, les modalités. En revanche, elle a parfaitement accompli sa mission en émettant une déclaration de principe sur le «devoir moral» de réparer les torts causés, ce qui, pour moi, est plus exigeant qu'un «devoir légal». Reconnaître aux Africains, qui furent l'objet de ce commerce, le statut de victime, permet enfin à leurs descendants de relever la tête et aux descendants de ceux qui ont commis le crime d'en finir avec le non-dit. J'ai toujours analysé l'aide au développement comme le fruit malsain d'un sentiment inavoué de culpabilité. Dès lors que le crime est

Pour la première fois, la communauté internationale a reconnu que la traite esclavagiste constituait «un crime contre l'humanité»

reconnu, on peut remplacer cette aide par de justes réparations qui mettent les protagonistes sur un pied d'égalité.

Quant à la question palestinienne, que certains ont jugée «envahissante», il était inévitable qu'elle surgisse à Durban, dans l'enceinte de cette conférence organisée par le Haut commissariat aux droits de l'homme des Nations unies. Pour les délégations des pays arabes et musulmans, cette question touche en effet aux droits humains, à la violation du droit à l'autodétermination, à la discrimination (il existe des lois discriminatoires en Israël), aux violences faites à un peuple... C'est une actualité incontournable, comme l'était en son temps l'apartheid. Les Etats-Unis et Israël, qui s'opposaient à ce qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour, se sont retirés. Or,

DIX ANS DE CONFÉRENCES MONDIALES

- 1992.** Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement (Rio de Janeiro)
- 1993.** Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne)
- 1994.** Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire)
- 1995.** Sommet mondial pour le développement social (Copenhague)
- 1995.** Conférence des Nations unies sur les femmes (Beijing)
- 1996.** Conférence des Nations unies sur les établissements humains (Istanbul)
- 1996.** Sommet mondial de l'alimentation (Rome)
- 2001.** Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance (Durban) ■

cet ordre du jour est établi démocratiquement par l'ensemble des groupes de travail. Si le sujet leur paraît lié à la thématique de la conférence, ils peuvent décider de le soumettre à discussion. Ce qu'ils ont fait. Et finalement, la Déclaration exprime sa «*préoccupation profonde quant à l'accroissement de l'antisémitisme et de la xénophobie*», mais ne reprend en aucune manière cette assimilation du sionisme avec le racisme.

Peut-on faire confiance aux Etats quand ils promettent à la tribune de combattre le racisme? Le premier test de leur volonté politique sera l'élaboration d'un plan national de lutte contre le racisme, avec un budget, une identification des acteurs et des victimes, des mesures législatives, un calendrier d'action. Les Etats s'y sont engagés.

Réarmement moral

Pour les y aider, la conférence a élaboré un certain nombre de «pratiques modèles» (*best practices*): veiller à interdire, par la loi, toute forme de discrimination dans le travail, le logement; élaborer des méthodes pour évaluer les progrès accomplis dans l'éducation, par les groupes les plus désavantagés; assurer la protection de ceux qui portent plainte (surtout quand les auteurs d'actes racistes appartiennent aux forces de l'ordre)...

Cela ressemble peut-être à un catalogue de vœux pieux. Mais toutes les conférences mondiales – que ce soit Rio

LES ONG, PLUS BRUYANTES QUE JAMAIS

Durban l'a encore rappelé: les forums des ONG qui, désormais, accompagnent inmanquablement les grandes conférences des Nations unies, sont brouillons et agités. Pire, ils sont souvent noyautés par de «fausses ONG», ces associations créées pour la circonstance par des Etats non démocratiques, des partis politiques ou des lobbies industriels. Ces rassemblements n'en sont pas moins de précieux laboratoires. Ils servent notamment de creuset où s'édifie peu à peu cette «société civile mondiale», qui exige maintenant de parler d'égal à égal avec les puissants. Durban, la première grande conférence mondiale du XXI^e siècle, s'inscrit dans la lignée d'un cycle d'événements similaires (voir encadré p. 11), qui ont émaillé les années 1990 et marqué l'irruption des acteurs non gouvernementaux dans la gestion des affaires internationales. Aujourd'hui, les grands-messes onusiennes, si décriées (leur budget oscille entre deux et dix millions de dollars), ne fournissent donc plus seulement un instantané des rapports de force entre les Etats. Elles servent aussi, d'une part, à jauger les relations entre les gouvernements et les autres segments de la société (ONG, villes, entreprises...) et, d'autre part, à constater les lignes de fracture qui divisent la société civile. C'est au Sommet de la Terre de Rio (1992), pour la première fois, que les associations, jusque-là écartées des conclave entre grands de ce monde, ont pesé de manière significative sur les débats. Certes, leurs représentants

y étaient encore relégués à plusieurs kilomètres de la conférence officielle. Mais ils étaient là, en masse (plus de 2500), pour dénoncer les injustices, pointer du doigt les dérives de la «démocratie de marché» et proposer des idées «alternatives».

Parfois, comme en 1993, pendant la conférence de Vienne sur les droits de l'homme, des militants associatifs ont même accédé aux tribunes officielles et pesé sur les décisions finales. A Beijing, en 1995, ils ont fait la une des médias, bien plus sûrement que les débats de la conférence sur les droits des femmes: pour la première fois, le secrétaire général d'Amnesty International, qui s'appelait à l'époque... Pierre Sané, tenait une conférence de presse en Chine.

Au fil des grands rendez-vous mondiaux, sous le regard souvent bienveillant des responsables des Nations unies, ces «forums des ONG» n'ont fait que gagner en importance et en diversité. Baptisé «forum des gringos» à Rio, tant les ONG du Nord y dominaient, ces rassemblements ont vu affluer de plus en plus de délégués du tiers-monde, marquant l'explosion du mouvement associatif dans les pays du Sud. ■

sur l'environnement ou Beijing sur les droits des femmes – se terminent ainsi: par une déclaration et un plan d'action qui n'ont pas de valeur contraignante, mais qui se fondent sur des conventions existantes, un droit établi. L'objectif de ces conférences est d'obtenir des Etats

un réengagement – un réarmement moral – pour qu'ensemble, ils se penchent sur un problème qui exige une coopération internationale.

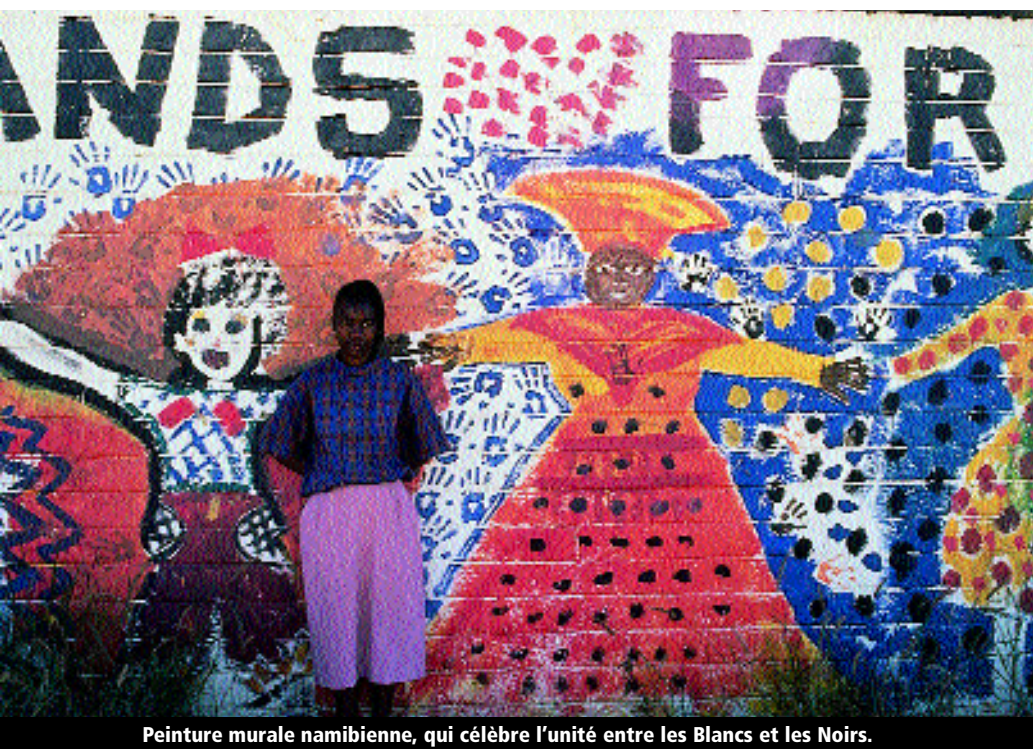
Personne ne force les gouvernements à y participer. Et le fait même que les négociations sur la Déclaration

finale aient été si ardues, montre que les Etats y accordent de l'importance. En la signant, ils engagent leur honneur et leur crédibilité, d'autant qu'ils devront fournir des rapports périodiques sur la mise en application de leurs engagements. Tout va dépendre, aussi, de la mobilisation de la société civile, de ces 1 000 ONG présentes à Durban (voir encadrés). De retour dans leurs pays respectifs, elles pourront interpeller leur gouvernement: «vous avez signé; où est votre plan d'action?».

Certains ont accusé les ONG, présentes à Durban, de faire de la surenchère, jusqu'à étouffer le débat. Mais débat il y eut, et avec passion. Que ces associations de victimes, meurtries dans leur chair, manquent de patience face au «réalisme» des Etats, n'a rien d'anormal. On a donc assisté à des débats très vifs, mais sans violences.

Durban va inscrire la lutte contre le racisme sur l'agenda de toutes les ONG. Quant aux Etats, ils auront progressé dans la pratique d'un débat démocratique destiné, à terme, à gérer ensemble la société planétaire. Durban en valait la peine. ■

1. Voir le numéro de septembre 2001 du Courrier de l'UNESCO.



Peinture murale namibienne, qui célèbre l'unité entre les Blancs et les Noirs.

© Jean Klatchko/Gamma, Paris



©Francis Demange/Carmia, Paris

Les enseignants ont une influence primordiale dans la réussite scolaire.

Les profs manquent à l'appel

Dans tous les pays développés, le corps enseignant vieillit et la relève fait défaut. Pour séduire la nouvelle génération, le système doit d'abord régler ses problèmes de fond.

CYNTHIA GUTTMAN

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

Comme la religion, l'enseignement est affaire de vocation. De plus en plus, dans le monde développé, cette vérité d'évidence appartient au passé et, pour recruter, l'école déploie les grands moyens.

Le grand marché mondialisé de l'emploi pédagogique va désormais de la Russie à l'Afrique du Sud ou à la Nouvelle-Zélande. Afin d'attirer des candidats, certains pays demandeurs ont assoupli leur législation sur l'immigration. D'autres, à l'intérieur de leurs frontières, investissent dans la publicité télévisée: «*Tout le monde se souvient d'un bon professeur*», martèle le spot anglais; «*Soyez enseignant, soyez un héros*», affirme la campagne américaine; «*Professeur, et si l'avenir, c'était vous?*», questionne le ministère de l'Éducation français.

Ces efforts de communication suffiront-ils à redorer un blason bien terni?

Confrontés aux réalités du terrain, beaucoup de novices choisissent la fuite. Aux États-Unis, 50% des enseignants désertent au cours des trois à cinq premières années. Dans plusieurs pays industrialisés, la tendance est similaire. Au rythme actuel, les candidatures spontanées ne combleront jamais les départs à la retraite. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la majorité des enseignants du primaire et du secondaire ont plus de 40 ans. Les États-Unis devront renouveler les deux tiers du corps enseignant d'ici dix ans. En France, alors que les départs en retraite s'accroissent, les filières de formation des professeurs ont vu leurs effectifs baisser de 20%.

Outre le vieillissement, d'autres phénomènes sont communs à toute une série de pays. La croissance économique accélère la «fuite des cerveaux»: dans les disciplines scientifiques, en premier lieu, les diplômés

cèdent à l'attrait des salaires offerts par le secteur privé. Mais au sein même du secteur public, la rémunération des instituteurs souffre souvent de la comparaison avec d'autres emplois. Au Canada, par exemple, un travailleur social bénéficie d'un meilleur revenu.

Si les médias accordent une large place aux questions de discipline ou de rythme scolaire, ils négligent l'essentiel, affirme Paulo Santiago, de l'OCDE: la qualité de l'enseignement baisse. Toutes les recherches montrent, souligne-t-il, que les enseignants ont une influence primordiale dans la réussite scolaire. Voilà qui augure mal de l'avenir de beaucoup d'enfants, en particulier des plus défavorisés.

Aux États-Unis, 60% des enseignants en poste dans les quartiers pauvres n'ont aucun diplôme pédagogique. Plus de la moitié des professeurs de physique et 33% des professeurs de maths n'ont pas même de diplôme universitaire dans la matière qu'ils enseignent.

Dans de nombreux pays, un même paradoxe est à l'œuvre. D'une part, au nom

de l'économie du savoir, on relève le niveau des connaissances requises et on introduit de nouveaux programmes. «Des sujets qui étaient abordés au lycée le sont maintenant au collège: nous bourrons de plus en plus les crânes», explique le secrétaire général de la Fédération des enseignants canadiens.

D'autre part, les enseignants doivent s'arranger d'effectifs trop élevés, d'une pression permanente et d'une formation insuffisante. «Les remises à jour sont très fréquentes, surtout dans les matières scientifiques, et ce n'est pas pris en charge par l'institution», souligne un représentant du SNES français (Syndicat national des enseignants du second degré). Au Royaume-Uni, l'Etat a dû réviser à la baisse les objectifs d'acquisition des connaissances en mathématiques pour les élèves de 14 ans. Jugés irréalistes, ils avaient entraîné un mouvement de protestation dans les écoles.

Le contrôle tatillon des enseignants, qui accompagne souvent la définition de tels objectifs, nourrit l'exaspération de la profession. Au Royaume-Uni, par exemple, ils sont tenus de préparer des plans détaillés de leurs cours, destinés à d'éventuels inspecteurs. «Nous devons prouver que nous suivons bien les directives du gouvernement», commente Jeff Holman, de l'Association nationale britannique des directeurs de collège. *On a l'impression d'avoir quelqu'un sur le dos en permanence.*»

Des incitations douces

La même préoccupation existe ailleurs: «Les politiques proclament qu'il faut laisser les écoles aux professionnels. Après quoi, ils affirment qu'il faut donner plus de place à l'histoire ou aux maths, parce que nous serions la lanterne rouge de l'Europe», ironise Alf Linberg, du Syndicat des enseignants suédois. «Tout se passe comme si on allait vers une logique prescriptive, où l'enseignant devient un simple exécutant», estime Denis Paget, du SNES.

«On n'accorde pas assez d'autonomie ni de pouvoir de décision aux enseignants», confirme Paulo Santiago, c'est le fond du problème. Ils sont peu consultés sur les programmes et les méthodes. Dans toute activité, le plus important, c'est la motivation. Et elle doit être aussi matérielle.»

Question épineuse. Jusqu'à présent, les Etats ont opté pour des incitations «douces». La Suède offre une formation aux enseignants non qualifiés. Le Royaume-Uni propose des bourses aux élèves-professeurs et rembourse leurs prêts d'études, au cours

des dix premières années professionnelles. Dans les matières où la pénurie est la plus marquée, les candidats reçoivent une prime d'entrée et dans le Sud-Est de l'Angleterre, région prospère, on promet à tous des logements bon marché.

Les autres formes d'incitations matérielles entrent vite en contradiction avec la sacro-sainte échelle des salaires. Partout, le calcul des salaires s'appuie sur le niveau

«Nous devons prouver que nous suivons bien les directives du gouvernement. On a l'impression d'avoir quelqu'un sur le dos en permanence.»

d'études et l'ancienneté. Si l'extrême lenteur des évolutions de carrière est une cause générale de mécontentement, la solution qui consisterait à lier les salaires à la réussite des élèves et à l'efficacité du professeur dans sa classe est explosive. Des expériences de ce type ont été tentées dans quelques Etats américains. En Saxe (Allemagne), un ministre de l'Education qui avait essayé d'introduire ce système a dû démissionner.

Des options politiquement moins risquées sont expérimentées. «Les choix stratégiques sont cruciaux», souligne Mildred

Hudson, présidente d'une association de recrutement américaine. *Nous savions qu'un problème allait se poser, mais nous n'avons pas pris les bonnes mesures.*»

Un enjeu électoral

Former des élèves-professeurs, les soutenir par des bourses, pré-recruter des jeunes dès les dernières classes de lycée – tous ces efforts ont abouti à des résultats très modestes. Il est grand temps de «reconnaître que des adultes peuvent passer par deux, trois ou quatre carrières successives au cours de leur vie», estime Mildred Hudson. L'idée fait son chemin. «Il est sûr qu'il y a là un vivier mais nous ne savons encore pas comment amener ces adultes dans les salles de classe.»

Les gouvernements ont sans doute tardé à prendre conscience de la pénurie d'enseignants. Aujourd'hui, ils doivent faire face. Au Royaume-Uni comme aux Etats-Unis, lors des derniers scrutins électoraux, les débats se sont focalisés sur l'éducation. En Suède, à l'approche des élections, selon un sondage Gallup, c'est la première préoccupation de 78% de l'opinion, avant la santé et le chômage. En France en revanche, malgré la perspective de la présidentielle de 2002, l'école ne constitue pas encore un thème de campagne décisif. «Le débat public est insuffisant», déplore Monique Vuailat, ancienne secrétaire générale du SNES. *On tombe dans le schématisme absolu ou dans l'impasse.* L'ombre de la récession économique va peut-être attirer certains talents vers un métier qu'ils auraient hier dédaigné. Au moins jusqu'à la prochaine reprise... ■

TRAVAIL D'ÉQUIPE À ALMERE

Quand on voit ses pavillons avec jardin, on ne peut pas deviner qu'Almere a un gros problème. Pourtant, c'est la ville des Pays-Bas qui manque le plus d'enseignants. «Entre Noël et l'été derniers, plusieurs écoles ont été obligées, à certains moments, de fermer leurs portes un ou deux jours par semaine», résume Netty Tiemersma, qui dirige le Comité local d'éducation.

Surgie en moins de 25 ans à la périphérie d'Amsterdam, Almere est vite devenue une ville de 160 000 habitants de la classe moyenne, jeunes pour la plupart. Dans le contexte actuel de pénurie, elle a eu du mal à attirer des enseignants dans ses écoles. Alors, elle a trouvé une autre solution: le travail d'équipe. Les écoles primaires ont embauché des assistants venus de divers horizons, et porté les effectifs à 40-50 élèves par classe. Les professeurs les divisent en sous-groupes, et confient les activités de soutien aux assistants. Aujourd'hui à l'essai dans d'autres villes, cette stratégie rencontre un écho certain: professeurs à la retraite et banquiers à temps partiel viennent frapper aux portes des écoles d'Almere. ■

Wybo Algra, journaliste au quotidien néerlandais Trouw.

LES PROFS MANQUENT À L'APPEL

Chicago et ses chasseurs de tête

Dans les écoles publiques de Chicago, la quasi-totalité des élèves vit dans la pauvreté. Pour parer à la désaffection des enseignants, le système offre des avantages conséquents.

JULIE BLAIR

JOURNALISTE À EDUCATION WEEK (ÉTATS-UNIS).

Voici encore trois ans, quand les administrateurs des écoles publiques de Chicago devaient pourvoir des postes d'enseignants, ils se contentaient de publier des petites annonces dans la presse locale.

Cette année, ils ont investi plus de deux millions de dollars dans leur campagne de recrutement, mobilisé des «chasseurs de tête» dans tout le pays et obtenu que la ville offre des logements à des prix abordables aux enseignants intéressés.

«Nous sommes demandeurs, c'est à nous d'aller voir les candidats et de les séduire», explique Carlos Ponce, directeur des ressources humaines du district scolaire. L'effort est honorable. Mais insuffisant, ajoutent les sceptiques, s'il ne s'accompagne pas de garanties à plus long terme. «Recrutez tant que vous voudrez, offrez aux enseignants des avantages mirifiques... Si les conditions de travail sont insupportables, ils s'en iront», affirme Barnett Berry, de la National Commission on Teaching & America's Future, qui associe des éducateurs, des fonctionnaires, des chefs d'entreprise et des représentants des collectivités locales, chargés d'analyser la pénurie nationale d'enseignants.

Pour attirer et garder les enseignants, les écoles publiques de Chicago, comme celles de nombreux districts scolaires urbains aux États-Unis, ont entrepris une révision radicale de leur approche. Sur les 26 000 éducateurs en activité, 17% pourront faire valoir, l'an prochain, leurs droits à la retraite. Et, bien que l'État de l'Illinois forme plus de professeurs qu'il n'en requiert, seule une minorité accepte de travailler dans le district de Chicago, le troisième des États-Unis par la taille, où 94% des 432 000 élèves inscrits vivraient dans la pauvreté. Beaucoup, parmi eux, sont noirs ou hispaniques. Confrontés à la pénurie, les administrateurs du district recherchent des enseignants appartenant aux minorités, ou bilingues, ou qualifiés en éducation spécialisée, en mathématiques, en sciences, ou prêts à enseigner dans les quartiers les plus déshérités.

«Autrefois, nous attendions qu'ils viennent à nous», explique Carlos Ponce. Puis [pendant l'année scolaire 1998-1999] nous avons adopté les méthodes de recrutement des entreprises privées.» Ce changement d'orientation a suscité une réflexion approfondie pour répondre aux exigences des nouvelles recrues. Le budget est donc passé de 500 000 dollars à 2,1 millions de dollars en trois ans, et les «recruteurs» de 2 à 12. Cette année, pour la première fois, ils iront participer à des «salons de l'emploi» dans 60 universités de tout le pays.

A long terme, qu'en restera-t-il?

De plus, les «chasseurs de tête» offrent des avantages intéressants. Titulaires d'une licence (*bachelor's degree*), les enseignants débutants peuvent gagner de 35 521 à 39 365 dollars la première année et de 37 981 à 41 825 dollars s'ils possèdent une maîtrise (*master's degree*). Ils ont le choix entre deux systèmes d'assurance maladie, et, dans le cadre d'un programme fédéral, les dettes qu'ils ont contractées pendant leurs études universitaires peuvent être annulées s'ils postulent pour une zone où

le manque de professeurs est important. Enfin, un programme pilote permet au district de leur proposer jusqu'à 5 000 dollars d'avance sur salaire, remboursables en plusieurs années.

D'autres projets sont en préparation. L'un d'entre eux vise à attribuer des bourses universitaires aux élèves des écoles publiques de Chicago, avant même l'obtention de leur diplôme de fin du secondaire, assorties d'un contrat d'embauche pour enseigner ensuite dans le district.

D'ores et déjà, Carlos Ponce tire un bilan positif: «Nous avons recruté 1 900 enseignants en 1998-1999, et 2 200 en 1999-2000. Cette année, nous visons les 3 000.» Mais les spécialistes soulignent qu'on ne dispose d'aucun repère qui permettrait d'identifier les stratégies les plus payantes. «Ces offres trouvent preneurs, mais à long terme, que restera-t-il de tout cela? Nous n'en savons rien», constate Susan Melnick, de l'Université d'État du Michigan.

Selon elle, il faudra entreprendre des réformes durables – augmenter les salaires, améliorer la formation des maîtres, en particulier pour affronter les difficultés concrètes dans les classes. Tout cela viendra à son heure, répond Carlos Ponce. «Nul n'est plus heureux que moi de la pénurie nationale d'enseignants: elle nous permet de nous remettre en cause.» ■



Dans les quartiers les plus pauvres, la pénurie d'enseignants est forte.

© J. Hillary/Rapho, Paris

GRANDS Du confl

Sommaire

- 18** La guerre de l'eau n'aura pas lieu
Entretien avec Aaron Wolf
- 20** Infographie: une pénurie croissante
- 22** Un Jordanien qui se mouille
Amy Otchet
- 22** Si le bon sens surnageait...
Gershon Baskin et Nader El Khatib
- 26** Le Danube en otage
György Moldova
- 28** Asie centrale: de l'eau dans le gaz
René Cagnat
- 30** Le dialogue, un don du Nil
Khaled Dawoud
- 32** Asie du sud: la coopération
ne coule pas de source
Sanjoy Hazarika
- 34** Au pays des fleuves éphémères
Amy Otchet
- 37** Quand les médiateurs se jettent
à l'eau
Michèle Ferenz et Lawrence E. Susskind

L'

eau sera-t-elle l'enjeu de futures guerres, comme le pétrole a pu l'être? Certains le pronostiquent parfois, jusqu'aux plus hauts niveaux des Etats, ou même des Nations unies. Et pourtant, aucune stratégie militaire n'a jamais permis de mettre la main sur le cours d'un fleuve. La seule guerre de l'eau dont l'Histoire garde la trace remonte d'ailleurs à 4500 ans (pp. 18-19). «Par nature, l'eau sert à éteindre les feux, pas à les allumer», rappelle ainsi Munther Haddadin, qui a négocié, pour la Jordanie, un accord particulièrement difficile (p. 22).

Les nations du Moyen-Orient n'ont pas d'autre choix que la coopération. Malgré les hostilités, Palestiniens et Israéliens continuent à se rencontrer pour assurer l'approvisionnement en eau de la Cisjordanie et poursuivre les discussions sur le partage des ressources régionales (pp. 23-25).

Du Danube (pp. 26-27) jusqu'au Nil (pp. 30-31), les grands fleuves ont souvent servi d'enjeu au moment de la guerre froide. Aujourd'hui, l'Egypte et l'Ethiopie, tout comme les républiques d'Asie centrale, s'efforcent de négocier, à leur avantage mutuel, l'aménagement des fleuves, qu'il s'agisse d'irrigation ou de barrages. De simples études préliminaires, concernant des fleuves ou des nappes phréatiques, permettent à la Namibie et au Botswana (pp. 34-36), à l'Inde et au Bangladesh (pp. 32-33), de surmonter leur défiance. La diplomatie de l'eau n'accomplit pas de miracles, mais elle favorise des collaborations inédites entre juristes, techniciens et populations directement concernées (pp. 37-38). Ensemble, ils recherchent les moyens de partager la plus vitale de toutes nos ressources.

Dossier conçu et coordonné par Amy Otchet, journaliste au Courrier de l'UNESCO.



FLEUVES

it au partage

O P I N I O N

NE CRIONS PLUS AU LOUP

JEROME DELLI PRISCOLI

EXPERT DE L'INSTITUTE OF WATER RESOURCES, CORPS DU GÉNIE DE L'ARMÉE DE TERRE DES ÉTATS-UNIS.

Personne ne songerait à nier que la crise de l'eau que nous vivons actuellement est lourde de violences potentielles. Quarante pour cent de la population mondiale vit dans des bassins fluviaux que se partagent deux ou plusieurs pays et qui couvrent plus de 50% des terres émergées. Il n'est donc pas étonnant de voir s'exprimer des rivalités sur l'eau. Mais il est faux de prétendre que cette interdépendance mène inévitablement à la guerre.

La thèse de la « guerre de l'eau » risque de contribuer à créer des conflits, au lieu de les éviter. Ceux qui la défendent affirment que les hommes, toujours plus nombreux, se disputent une eau toujours moins abondante. Or, la crise actuelle n'est pas une question de quantité disponible mais de distribution. Pour apporter l'eau aux populations, où et quand elles en ont besoin, un Etat doit, d'une part, disposer de la technologie, du savoir et des capitaux nécessaires et, d'autre part, avoir la capacité institutionnelle de distribuer cette ressource vitale.

Le Nord prospère ne peut pas dire au Sud: « *Conservez l'eau! Utilisez des technologies économes en eau pour l'agriculture! Et surtout, grand Dieu, réduisez votre population!* ». En entretenant ainsi une atmosphère de crise, on renforce l'idée d'un jeu à somme nulle, où celui qui gagnerait de l'eau le ferait forcément aux dépens d'un autre. On encourage même les va-t-en-guerre, en les incitant à prendre les devants avant que la crise ne s'aggrave.

A force de considérer l'eau comme une menace, on oublie qu'elle peut être un outil de diplomatie préventive. Lorsque deux Etats se partagent un même bassin fluvial, ils sont obligés de s'accommoder de leur interdépendance. Au lieu de la percevoir comme une faiblesse, ils peuvent en faire une force, qui leur permette de réagir ensemble, et donc plus efficacement, aux coups portés par la nature (inondations, sécheresse). Cette coopération contribue à apaiser la grande peur, presque originelle, qui a poussé l'être humain à fabriquer des outils et à devenir ingénieur: la peur de l'incertitude, dans un monde brutal. D'une certaine

manière, l'eau nous oblige à dépasser nos rivalités pour retrouver notre point commun: l'instinct de survie.

L'eau a toujours symbolisé la vie, la renaissance, la pureté, l'espoir. Elle peut permettre d'unifier l'humanité autour d'une même cause: la paix, la stabilité, la durabilité écologique. La thèse de la guerre de l'eau nie au contraire le principe selon lequel « l'eau est un bien commun ». Cette thèse nous a certes sensibilisés à la gravité du problème mais elle nous a surtout amenés à crier au loup. Au fond, elle joue sur la peur du changement, du manque, de la finitude. En un mot, elle réveille notre terreur primitive de la mort.

Aujourd'hui, il est temps de passer de la peur à l'action. Ceux qui nous gouvernent doivent redécouvrir et exploiter les capacités de l'eau à créer des richesses, son potentiel comme moyen de transport, son utilité pour construire une culture civique.

L'eau peut à la fois être une source de conflit et de coopération. A nous de choisir. ■

La guerre de l'eau n'aura pas lieu

«LES GUERRES DU XXI^E SIÈCLE ÉCLATERONT À CAUSE DE L'EAU»: cette sinistre prédiction, très médiatisée, ne se justifie pas, estime le géographe américain Aaron Wolf*, qui se réfère à l'histoire des conflits sur l'eau.

PROPOS RECUEILLIS PAR AMY OTCHET

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

Lorsque les journalistes évoquent le thème de l'eau, c'est presque toujours pour agiter le spectre de la guerre. Vous avez recensé tous les accords et tous les «incidents» internationaux liés à l'eau. Quand, pour la dernière fois, deux Etats se sont-ils battus pour l'eau?

La seule vraie guerre de l'eau connue remonte à 4500 ans. Elle a opposé deux cités mésopotamiennes à propos du Tigre et de l'Euphrate, dans le sud de l'Irak actuel. Depuis, l'eau a parfois envenimé les relations internationales. Mais on voit souvent des nations ennemies – comme l'Inde et le Pakistan ou Israël et les Palestiniens – régler leurs conflits sur l'eau même s'ils se déchirent pour d'autres raisons.

Nous avons analysé tous les litiges connus qui ont opposé deux Etats au cours des 50 dernières années, sur les 261 bassins fluviaux existant dans le monde. Sur les 1800 litiges recensés, les deux tiers sont apparus dans le cadre d'une coopération, par exemple lors d'enquêtes scientifiques communes ou au moment de la signature d'un traité (il en existe 150 sur l'eau).

Quant aux incidents plus sérieux, 80% se sont limités à des menaces verbales de chefs d'Etat, sans doute avant tout destinées à leur électorat. En 1979, le président Sadate déclarait ainsi, à propos du Nil, que «l'eau était le seul mobile qui pourrait conduire l'Egypte à entrer de nouveau en guerre». Le roi Hussein de Jordanie aurait dit la même chose en 1990, à propos du Jourdain. Cependant, au cours des 50 dernières années, on ne s'est battu pour l'eau que 37 fois, dont 27 concernaient Israël et la Syrie, à propos du Jourdain et du Yarmouk.

Selon certains, la pénurie croissante d'eau fait que l'on ne peut plus se référer au passé pour prédire le futur.

Les problèmes les plus graves semblent concerner le Tigre et l'Euphrate, ainsi que le Jourdain.

Tous les pays limitrophes ont soif. Ils ont aussi les moyens de détourner l'eau de leurs voisins, avec qui ils sont déjà à couteaux tirés. Pourtant, tous ont trouvé des accords.

Il y a des guerres du pétrole, pourquoi pas de l'eau?

Sur le plan stratégique, se battre pour de l'eau est absurde: on n'accroît pas ses réserves en faisant la guerre au voisin, à moins de s'emparer de tout son bassin hydrographique et de le vider de ses habitants, et ce, au risque de terribles représailles.

Mais l'eau a déjà servi d'arme et de cible de guerre.

Tout le temps. Mais c'est un autre problème. Pendant la guerre du Golfe en 1991, l'Irak a détruit la plupart des usines de dessalement du Koweït et la coalition alliée a pris pour cible les infrastructures sanitaires et d'approvisionnement en eau de Bagdad. Avant l'intervention de l'OTAN au Kosovo, en 1999, les ingénieurs serbes ont fermé le système de distribution d'eau de Pristina.

Mais il faut distinguer l'eau en tant que source de conflit, ressource ou arme de guerre. De même, se battre pour du pétrole n'est pas la même chose qu'utiliser un lance-flammes ou du napalm.

Alors d'où viennent ces rumeurs concernant une guerre de l'eau?

En partie de l'après-guerre froide, quand l'armée s'est demandé: «*et maintenant, que faisons-nous?*». C'est là qu'on a commencé à parler de sécurité environnementale. Vers 1992, de nombreux politologues ont écrit que la pénurie de ressources allait mener à la guerre. Quand on réalise l'importance de l'eau pour les écosystèmes et les sociétés en général, il devient tentant de la considérer comme une source de conflit. Mais ces analystes ne mesureraient pas toutes les subtilités du problème.

Vous affirmez que l'eau, par sa nature même, incite les Etats à coopérer.

Les accords d'Oslo entre Israéliens et Palestiniens sont nés d'entretiens privés entre responsables de l'eau de la région, à Zurich en 1990 si mes souvenirs sont bons. Ce sont eux qui ont amené leurs homologues politiques à se rencontrer et ini-

* Directeur d'un projet de base de données sur les conflits transfrontaliers sur l'eau (<http://terra.gea.orst.edu>) et maître de conférences à l'Oregon State University.

tié le processus.

Ce genre de réactions en chaîne est fréquent. Plusieurs Etats des bords du Nil ont commencé par discuter de l'eau et élaborent aujourd'hui un accord qui inclut, entre autres, les réseaux routiers et électriques (voir pp. 30-31).

Vous soutenez que le danger est moins la pénurie que la tentation pour un pays de contrôler une voie d'eau internationale. Les conflits portent souvent sur la construction de barrages. Mais ces projets nécessitent généralement la participation d'organisations comme la Banque mondiale, qui les évalue selon des critères écologiques et éthiques. Comme elles tiennent les cordons de la bourse, ces organisations ne peuvent-elles pas prévenir les conflits?

C'est déjà arrivé. Mais comme les fonds viennent de plus en plus d'investisseurs privés, les banques de développement ne peuvent plus imposer leurs conditions. La Turquie, par exemple, réaffecte des fonds pour financer un projet controversé, qui prévoit la construction de 22 barrages et de 19 centrales électriques sur le Tigre et l'Euphrate. C'est aussi le cas en Inde, avec le barrage de Narmada, et en Chine, avec le projet des Trois Gorges.

Le Tigre et l'Euphrate sont considérés comme une poudrière. Qu'est-ce qui pourrait empêcher la Turquie, sans doute l'Etat le plus puissant de la région, de consolider ses intérêts au détriment de l'Irak et de la Syrie?



L'un des barrages turcs controversés, en Mésopotamie.

On en parle souvent, mais ce qui s'est passé est plus intéressant. Quand, en 1991, les pays occidentaux ont demandé à la Turquie de bloquer le cours de l'Euphrate vers l'Irak, Ankara leur a répondu: «Vous pouvez utiliser notre espace aérien et nos bases pour bombarder l'Irak mais nous ne leur couperons pas l'eau».

Depuis les années 1970, la Turquie, la Syrie et l'Irak sont liés par un accord tacite, que la Turquie, tout en construisant des barrages, continue de respecter. Au-delà de la polémique, la Syrie et l'Irak reconnaissent l'utilité de ces barrages, qui régularisent le flux du fleuve et prolongent la saison agricole.

La Turquie veut être considérée comme un voisin loyal, d'abord parce qu'elle est membre de l'OTAN, ensuite pour des questions de politique intérieure et parce qu'elle tente d'adhérer à l'Union européenne. Le plus difficile dans cette affaire, c'est de rendre explicites des accords tacites.

Les experts soutiennent qu'un bassin fluvial doit être géré globalement. Mais la négociation de traités multilatéraux sur l'eau est un casse-tête...

Plus on est de fous, moins on rit, quand la souveraineté des Etats est en jeu. Prenez le Jourdain: il existe un accord entre la Syrie et la Jordanie, un autre entre la Jordanie et Israël, et un autre entre Israël et les Palestiniens: pas d'accord multilatéral donc, mais toute une série d'accords bilatéraux. Et cela fonctionne, même si les Palestiniens finiront par revendiquer, et probablement par obtenir, des droits plus étendus.

Pour régler les conflits, certains économistes prônent l'organisation d'un marché international de l'eau. Peut-on limiter les conflits en traitant l'eau comme une marchandise?

Les économistes peuvent quantifier les bénéfices tirés de l'eau. Par exemple, les Etats-Unis et le Canada ont signé un accord selon lequel les premiers disposent de barrages de crue sur le territoire canadien. Ils payent le Canada pour les bénéfices qu'ils en tirent. Il est généralement plus facile et plus équitable de se répartir des bénéfices que l'eau elle-même.

Les économistes ont aussi le mérite de rappeler qu'il faut rentabiliser les coûts de distribution, de traitement, de stockage de l'eau, etc. Nous sommes pressés de penser l'eau en termes de marché, même si cela ne s'applique pas encore au niveau international. Pourtant, mon attachement émotionnel, esthétique et religieux à l'eau m'empêche de la considérer comme une simple marchandise. ■

«Ne laissez pas une seule goutte d'eau tombée sur Terre regagner la mer sans avoir servi le peuple.»

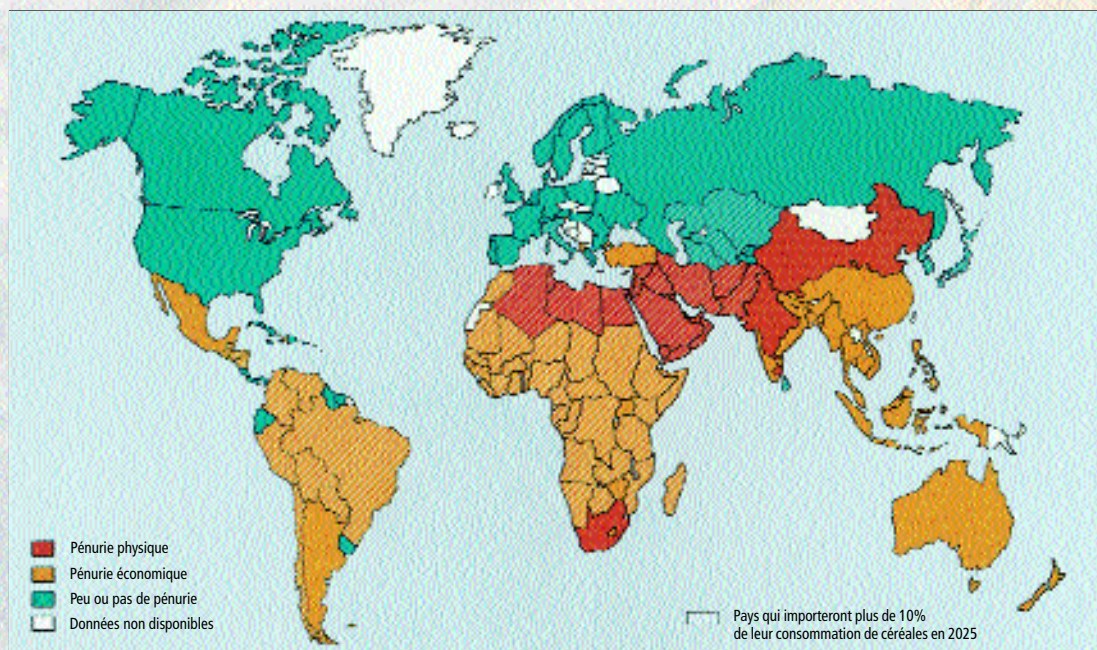
Parakkama-Bahu I,
roi de Sri Lanka
(1153-1186)

Une pénurie croissante

La population augmente, la consommation par habitant aussi, mais la quantité d'eau douce disponible est quasi constante: pendant ce siècle, sa rareté pourrait être un frein majeur au développement.

La projection ci-dessous est basée sur l'hypothèse d'investissements et de changements substantiels de politiques, de structures et de gestion de l'eau. Pourtant, de nombreux pays seront en 2025 dans une situation de «pénurie physique»: leurs ressources en eau seront insuffisantes, quelles que soient les améliorations apportées

à son utilisation. La «pénurie économique» indique que, même quand les ressources seront suffisantes, les besoins ne pourront être satisfaits qu'au prix de lourds investissements, en général très problématiques, pour rationaliser la consommation dans les pays concernés.



La pénurie d'eau en 2025.

Source: World Water Forum 2000

L'UNESCO MET L'EAU AU SERVICE DE LA COOPÉRATION

Il y a dix ans, la conférence de Rio (1992) soulignait l'importance de l'eau dans les relations internationales. Aujourd'hui, toutes les études prouvent que cette ressource va se raréfier considérablement au cours des prochaines décennies, et que les pays en développement seront les premiers touchés.

Plus la demande augmente, plus l'eau devient l'enjeu de conflits entre les usagers. Des millions de personnes dans le monde souffrent déjà à cause du manque d'eau. Et à moins de changer totalement notre manière de voir et de gérer cette ressource, les dégâts seront énormes, tant pour la planète que pour ses habitants.

Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) a été créé en 2000 pour tenter de trouver des solutions durables à ce problème de développement humain. Vingt-trois agences des Nations unies se sont associées à ce programme, hébergé par l'UNESCO.

Cette initiative fait suite au Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu à La Haye en 2000 et s'appuie sur la déclaration ministérielle qui en est issue. Concrètement, le WWAP produira entre autres un rapport mondial sur le développement des ressources en eau. Ce document ne se contentera pas d'évaluer l'état de la ressource mais fera aussi le point sur les progrès accomplis pour répondre à la demande. Sa première édition sera publiée en 2003.

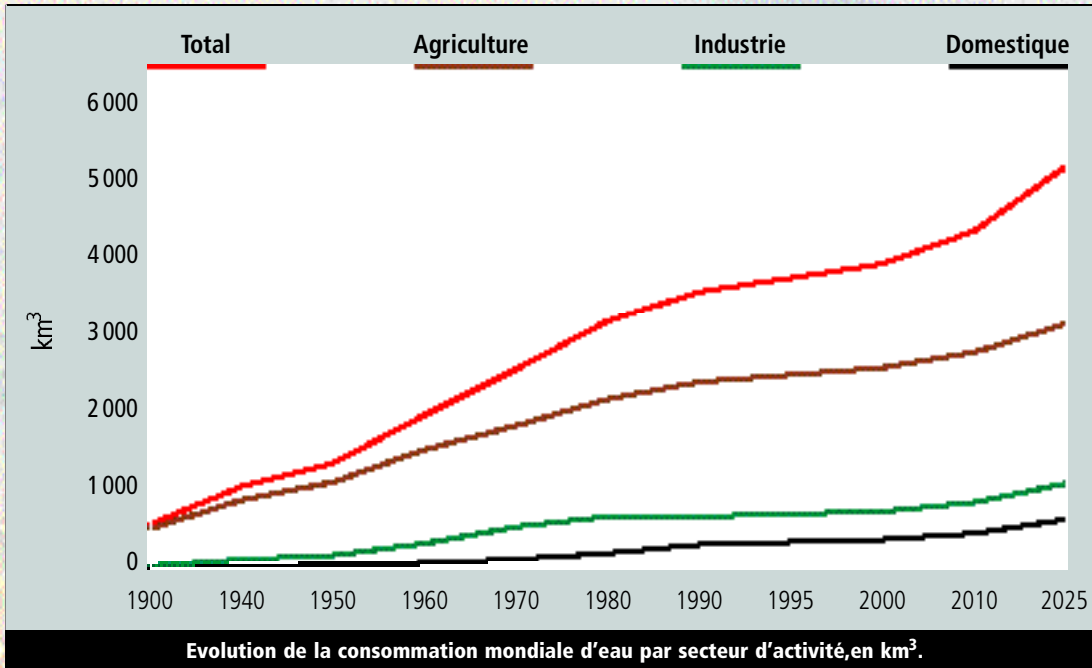
Le WWAP comporte un autre volet intitulé: «Du conflit à la coopération». Ce projet vise à casser le mythe selon lequel un stress hydrique accru provoquera inévitablement des conflits internationaux entre les 145 Etats riverains des 261 bassins fluviaux existants. Certes, l'eau peut être source de tensions. Mais la gestion de cette ressource peut aussi donner lieu à la création ou au renforcement de liens de coopération. Une série d'études, de publications et d'activités éducatives sera consacrée à la complexité des aspects sociaux, culturels, scientifiques et politiques qui sont en jeu lorsque les réserves aquifères se trouvent dans des zones frontalières. ■



<http://www.unesco.org/water/wwap>

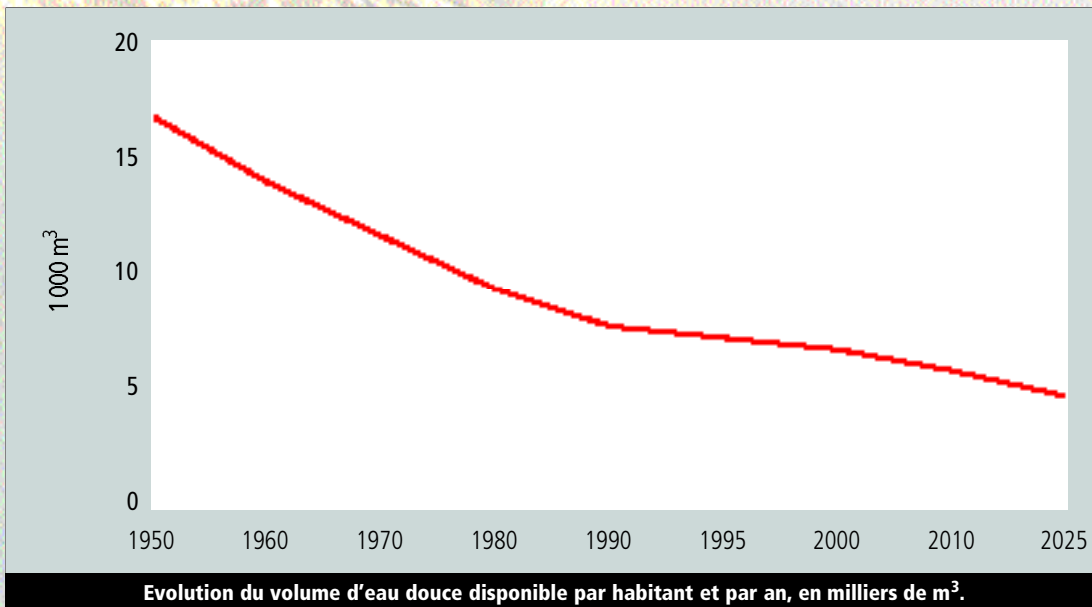
Ce site offre des liens vers les agences des Nations unies partenaires du WWAP. Vous y trouverez aussi une brochure présentant ce programme ainsi que le futur rapport sur le développement des ressources en eau, en anglais, français, espagnol, russe, arabe et chinois.

Source: I.A. Shiklomanov, Comprehensive Assessment of the Freshwater Resources of the World



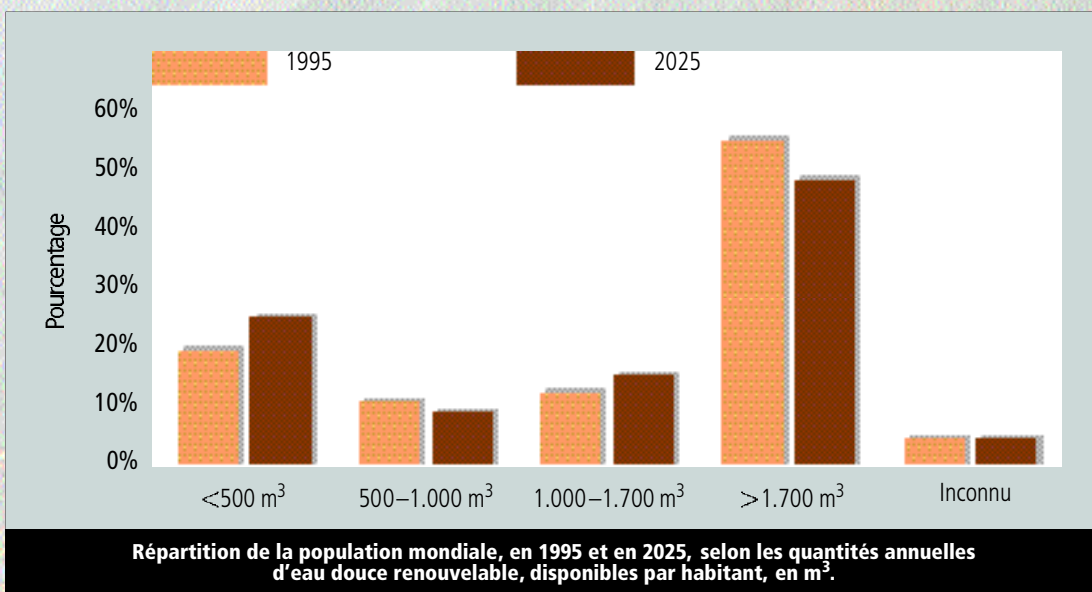
◀ Depuis 1900, la quantité d'eau douce prélevée a été multipliée par six quand la population était multipliée par deux. L'agriculture est, de très loin, la première consommatrice d'eau douce, surtout à cause du développement de l'irrigation. Elle compte aujourd'hui pour les deux tiers environ de la consommation totale, et cette proportion ne devrait que légèrement décliner d'ici 2025. Toute réduction de la consommation passe donc, au minimum, par une amélioration des techniques d'irrigation.

Source: I.A. Shiklomanov, Comprehensive Assessment of the Freshwater Resources of the World



◀ A tendance inchangée, la quantité d'eau douce disponible par habitant et par an tombera à 4 800 m³ en 2025 alors qu'elle est de 6 800 m³ aujourd'hui. Ce calcul est basé sur un volume mondial d'eau disponible très théorique: toute l'eau qui coule dans les rivières, diminuée des effets de l'évaporation et des infiltrations. Il ignore donc les quantités minimales d'eau nécessaires pour maintenir les écosystèmes aquatiques en vie, l'eau trop difficilement accessible, et surtout les conséquences de la très inégale répartition de cette ressource sur la planète.

Source: World Resources Institute



◀ Le seuil de 1700 m³ d'eau disponible par habitant et par an est celui du «stress hydrique», à partir duquel des pénuries peuvent être fréquentes. En deçà du seuil de pénurie, fixé à 1000 m³ par habitant et par an, de sérieux problèmes de production, agricole et autres, se posent. Si rien n'est fait, le nombre de personnes subissant le stress hydrique passera de 2,3 à 3,5 milliards en 2025, dont, à cette date, 2,4 milliards souffrant de pénurie, contre 1,7 aujourd'hui.

Un Jordanien qui se mouille

Pour négocier avec Israël un accord historique sur le Yarmouk et le Jourdain, Munther Haddadin n'a pas hésité à prendre des risques.

AMY OTCHET

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

Le long du Yarmouk, une dizaine d'hommes armés de cordes, de pics et de pelles l'attendent sous un grand eucalyptus. Lui gare sa vieille Caprice violette plus en amont, pour détourner l'attention de la patrouille israélienne, postée de l'autre côté du fleuve. Puis, lentement, il longe la rive jordanienne jusqu'à rejoindre ses amis. Presque sans un mot, les hommes l'aident à descendre six mètres plus bas, au bord de l'eau, et vont le rejoindre un par un. «Passe-moi le pic», ordonne-t-il au chef d'équipe. Puis, ajoutant tout bas «Au nom du Dieu de clémence et d'infinie miséricorde», il s'attaque résolument à l'ennemi, un banc de sable de plus de 20 mètres de large qui prive la Jordanie d'une partie des eaux qui lui reviennent, au profit d'Israël.

Nous sommes en 1984, dix ans avant la signature du traité de paix israélo-jordanien qui comportera l'un des plus célèbres accords de partage de l'eau du monde. Et c'est en grande partie grâce à l'homme à la Caprice violette que cet accord verra le jour.

«Je tremble rien que de repenser à notre expédition», avoue aujourd'hui l'ancien ministre jordanien

de l'Eau, Munther Haddadin. Cet ingénieur des travaux publics féru de droit international a ensuite acquis un art plus subtil de la négociation, pour avoir conclu un traité historique avec Israël.

«Toute l'habileté consiste à dégager une équation positive pour tout le monde afin que les deux côtés aient le sentiment d'avoir gagné», explique-t-il. Ainsi, «nous avons fait une concession majeure en reconnaissant Israël. Il fallait jouer sur leur sentiment d'insécurité tout en les rassurant». Comme il le rappelle, dès 1955, tous les Etats riverains du Jourdain s'étaient mis d'accord sur une juste



Si le bon sens surnageait...

Malgré la fermeture des frontières et les violences, les experts israéliens et palestiniens ne renoncent pas à trouver un accord de partage de l'eau. Et continuent à se rencontrer discrètement.

GERSHON BASKIN ET NADER EL KHATIB

RESPECTIVEMENT CODIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION ISRAËL-PALESTINE ET DIRECTEUR DE WEDO, UNE ORGANISATION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU SITUÉE À BETHLÉEM.

Al'heure où Israéliens et Palestiniens basculent dans une spirale de violences, où toute coopération passe pour de la trahison, les deux parties collaborent encore sur un seul sujet: l'eau. En février, six mois après le début de la «deuxième Intifada», Israël et l'Autorité palestinienne ont lancé un appel commun à épargner les infrastructures de distribution et d'évacuation d'eau. Pour une raison simple: leurs réseaux sont totalement enchevêtrés.

Le Comité commun sur l'eau israélo-palestinien, créé dans le cadre des accords d'Oslo, est probablement la seule structure conjointe qui ait survécu aux 12 derniers mois. Malgré la fermeture des frontières et les affrontements, il se réunit régulièrement pour alimenter en eau la Cisjordanie, où de nombreux puits et sources se sont taris en cette deuxième année de terrible sécheresse. Actuellement, les interventions de ce comité ne sont que d'ordre pratique: réparer les canalisations, livrer du chlore. Il n'est plus

répartition de l'eau grâce à la médiation d'un diplomate américain. Pourtant, cette résolution technique n'avait jamais débouché sur un accord politique, car on aurait pu y voir une reconnaissance tacite de l'Etat d'Israël par les Arabes.

Mais une fois ce tabou brisé par l'Égypte en 1979, Israël s'est montré impatient de poursuivre le processus de paix avec la Jordanie. Au départ, Munther Haddadin a réduit au minimum les contacts, se contentant de discuter les problèmes techniques, comme le fameux banc de sable, sous les auspices de l'Organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve. Il rencontrait ses homologues israéliens au milieu du fleuve, debout dans 60 cm d'eau, sous l'œil attentif d'escortes militaires. Puis peu à peu, ils ont pris l'habitude d'installer des sacs de sable au bord du Yarmouk, pour discuter autour d'une table de pique-nique improvisée. Mais ce n'est qu'en 1991 que le processus de paix proprement dit a démarré et que Munther Haddadin a commencé à détailler ses propositions sur le partage de l'eau.

Les pourparlers pouvaient avoir lieu dans un hall d'hôtel d'une capitale étrangère ou dans les jardins du prince héritier de Jordanie, l'essentiel était «d'éviter l'impasse». Si les Israéliens reculaient lorsqu'il réclamait plus d'eau, Haddadin avançait des considérations économiques. «Voyons qui a les moyens d'augmenter ses ressources par pompage ou par dessalement de l'eau», disait-il, soulignant ainsi le gouffre entre les revenus par habitant des deux pays. «Pensez-vous vivre en paix si votre voisin meurt de faim?». Au cours des trois années de pourparlers, Munther Haddadin s'est forgé la réputation

d'être un infatigable négociateur et une «tête dure», capable d'exploser à tout moment. Il s'en amuse aujourd'hui, car, dit-il, ce n'était qu'une ruse pour déstabiliser l'adversaire.

Victime d'attaques personnelles

Conclure un accord n'est pas tout; il faut aussi savoir le vendre. Y compris à ses collègues. Il dut prendre des gants pour leur expliquer que le fleuve qui avait donné son nom au pays ne leur appartenait pas, qu'il fallait le partager. Bien que victime d'attaques personnelles (on a raconté, à tort, que sa femme américaine était juive), Munther Haddadin eut la fierté d'assister à la signature du traité de paix et de son annexe sur l'eau en 1994, avant de devenir ministre de l'Eau et de l'Irrigation.

Mais il allait payer cher ces heures de gloire. Il dut démissionner en 1998, lorsque les habitants d'Amman-Ouest virent couler de leurs robinets une eau troublée par la prolifération des algues, suite à une défaillance de la station de traitement. L'incident déclencha les instincts nationalistes et la peur, tandis que des rumeurs d'empoisonnement par Israël se répandaient dans la presse et la population. «Cette vague de panique fut orchestrée à l'intérieur même de la Jordanie pour faire tomber le gouvernement», estime l'ancien ministre. Depuis, il a entrepris de rétablir la vérité des faits en écrivant un livre¹. «L'eau est faite pour éteindre les incendies, dit-il, pas pour mettre le feu aux poudres». ■

1. Diplomacy on the Jordan – International Conflict and Peaceful Resolution, Kluwer Academic Publishers, octobre 2001.

question de forer les nouveaux puits promis à Oslo, dont les Palestiniens ont désespérément besoin. Après une année de violences, plus personne ne parle plus non plus de redistribuer l'eau ni de reconnaître une quelconque souveraineté palestinienne sur les ressources naturelles.

Obsession sécuritaire

Pour le gouvernement israélien, l'eau est plus que jamais un enjeu de sécurité nationale. Aux yeux des faucons, l'existence même du pays dépend du contrôle (militaire et politique) des Territoires palestiniens, notamment de la Cisjordanie, qui assure 25% des besoins israéliens en eau.

Cette obsession sécuritaire n'est d'ailleurs pas nouvelle. Déjà, avant la deuxième Intifada, les problèmes d'environnement étaient présentés comme des «menaces»: on parlait de «sécurité de l'eau», de «sécurité alimentaire». La presse occidentale multipliait les articles sur le thème «L'eau tuera forcément la paix». Mais la vérité, c'est que les hydrologues et

les ingénieurs des travaux publics des deux parties n'ont jamais cessé de rechercher des accords à long terme. Aujourd'hui, poursuivre officiellement les discussions est tabou. Techniciens et hauts fonctionnaires de la région n'en continuent pas moins à se rencontrer, à l'abri des extrémismes de tout bord. Voici à quoi ils pensent.

Faisons d'abord un bref rappel des faits. Les Palestiniens disposent d'environ 85 mètres cubes d'eau par an et par personne pour l'ensemble de leurs besoins – domestiques, industriels et agricoles. Les Israéliens, eux, en consomment en moyenne 447. En Cisjordanie, le quart de la population n'a pas l'eau courante. La région est pourtant assez riche en nappes phréatiques, grâce à la «Montagne aquifère» (voir carte), dont le débit est pompé à 85% par Israël. C'est le cœur du problème.

Cette formation se compose en réalité de trois nappes aquifères – à l'est, au nord-ouest et à l'ouest de la montagne. Les médias qualifient souvent l'aquifère oriental d'explosif: les Palestiniens peuvent le

REPÈRES

LE JORDAINE

Longueur: 322 km.

Source: Hermon (Liban).

Embouchure: mer Morte.

Pays riverains: Israël, Jordanie, Liban, République arabe syrienne, Territoires palestiniens.

LE YARMOUK

Longueur: 80 km.

Source: République arabe syrienne.

Embouchure: se jette dans le Jourdain.

Pays riverains: Israël, Jordanie, République arabe syrienne.





© Wendy Sue Lamm/Contrasto/Comma, Paris

Des agriculteurs installent des infrastructures d'irrigation en Cisjordanie, près de Naplouse.

«L'eau, si on sait l'entendre, si on en apprend la langue, ouvrira toute la connaissance des êtres et des choses.»

Yves Thériault,
écrivain canadien
(1915-1983)

revendiquer en toute légitimité, car il est entièrement situé sur leur territoire. En y installant des pompes après 1967, Israël a enfreint le droit international sur l'occupation militaire. Ce pays pourrait renoncer à cet aquifère sans en faire un drame, car c'est le plus pauvre des trois, en quantité comme en qualité.

Le reste de l'affaire est plus complexe. Prenons l'aquifère de l'ouest, le plus grand des trois: 80% de son bassin d'alimentation – la zone où la pluie et les cours d'eau ruissellent – est en Palestine, mais les eaux souterraines coulent naturellement jusqu'en Israël. Et c'est là qu'elle est pompée pour l'essentiel. Les Palestiniens affirment que l'eau est à eux puisqu'elle vient de chez eux. Les Israéliens rétorquent en invoquant un principe cardinal en droit international: l'usage historique. Ils ont en effet été les premiers à s'en servir il y a 80 ans, dans le cadre d'une concession du Mandat britannique à un adjudicataire juif.

Les discussions sur les droits à l'eau tournent souvent en rond. Il faut d'une part reconnaître clairement la souveraineté des deux parties sur les ressources, et d'autre part définir un usage «raisonnable et équitable» de l'eau, en fonction de ce que nous dicte le droit international et le bon sens.

Mais comment trouver un accord équitable? Si l'on ne peut pas quantifier les droits à l'eau, on peut en revanche calculer les besoins. Tous – Palestiniens et Israéliens – devraient disposer d'au moins 100 mètres cubes d'eau par an pour leurs usages domestiques et industriels. Cela implique qu'Israël laisse aux territoires palestiniens 100 à 200 millions

de mètres cubes d'eau de plus qu'aujourd'hui. Reste qu'aucun gouvernement ne renonce de gaieté de cœur à contrôler une ressource, surtout quand elle est aussi précieuse et stratégique que l'eau.

Pour trouver un accord, on peut aussi parler dollars. L'eau, c'est de l'argent. On estime qu'en Israël, un mètre cube d'eau vaut 0,2 dollar. L'eau que les deux parties se disputent représente donc 20 à 40 millions de dollars par an, soit 0,05% du PIB israélien. Pas de quoi se faire la guerre.

La «valeur-eau» n'est pas une idée neuve au Moyen-Orient. Depuis des années, les Etats qui en manquent achètent de l'eau «virtuelle» (l'eau qu'il aurait fallu pour cultiver les fruits et légumes importés). Dans les endroits qui souffrent de pénurie, il est plus simple et moins cher d'importer une

tonne de primeurs que de trouver l'eau nécessaire pour les faire pousser.

C'est ce commerce que nous voulons amplifier. Les agriculteurs israéliens ne peuvent pas continuer à nourrir leur pays, habitué à vivre à l'occidentale. Mais la donne est différente côté palestinien. Tant Israël que l'Autorité palestinienne allouent aujourd'hui à leur agriculture 80% de leurs ressources en eau. En Israël, les agriculteurs représentent 3% de la population active et contribuent au PIB à hauteur de 3%. A Gaza et en Cisjordanie, un tiers de la population active dépend de l'agriculture, qui pèse environ un tiers du PIB. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'Israël achète la totalité des excédents dégagés par les fermes de Cisjordanie et de Gaza, couvrant

**Reconnaissons
clairement
la souveraineté
des deux parties
sur les ressources**

ainsi un douzième de ses besoins en fruits et légumes frais. Dans les 10 à 15 prochaines années, Israéliens, Palestiniens et Jordaniens devraient s'entendre pour augmenter le volume d'eau d'irrigation en Palestine et en Jordanie. Il existe plusieurs façons de trouver cette eau supplémentaire au sein même de la vallée du Jourdain: en redistribuant celles de l'aquifère de montagne et du Jourdain, en collectant les eaux de pluie, en retraitant les eaux usées, en améliorant les infrastructures (les fuites dans les canalisations font perdre 40 % de l'eau dans certaines municipalités palestiniennes).

Par ailleurs, le Liban pourrait vendre l'eau du Litani, qui serait emmagasinée dans le lac de Tibériade. Le nouveau «barrage de l'Unité» que construisent la Jordanie et la Syrie représente aussi un certain potentiel.

Le dessalement, une solution d'avenir

Personne ne serait perdant. La Palestine et la Jordanie, accablées par le chômage, connaîtraient une croissance régulière de l'emploi agricole. Elles auraient un débouché garanti – Israël. En cultivant davantage de terres, les paysans palestiniens faciliteraient à terme d'éventuelles réinstallations. Nous ne disons pas qu'à long terme, la Palestine doit fonder son économie sur l'agriculture. Aucun pays du Moyen-Orient ne peut se le permettre, à la fois pour des raisons financières et écologiques. Mais, après des décennies d'occupation, on ne peut s'attendre à voir les Palestiniens brûler les étapes.

Nous savons que les Israéliens sont attachés à leur rêve de «faire reflourir le désert», mais ils devront quand même revoir leurs ambitions agricoles à la baisse. En allouant plus d'eau aux Palestiniens et aux

Jordaniens, ils feraient d'une pierre deux coups. Non seulement ils auraient une source sûre de fruits et légumes bon marché, mais aussi des débouchés pour leur industrie (technologies d'irrigation, semences à haut rendement, engrais et pesticides).

Enfin, la communauté internationale pourrait «récompenser» ce plan régional en créant un fonds international de recherche-développement sur le dessalement. Car c'est sans doute vers cette solution que nous nous achèverons bientôt.

Dans les 20 à 30 prochaines années, on estime que les populations israélienne et palestinienne pourraient doubler, notamment en raison du retour des diasporas et de la création d'un Etat palestinien. Les besoins domestiques absorberont alors toute l'eau et il faudra bien se tourner vers le dessalement. Aujourd'hui, ce procédé coûte 0,65 dollar le mètre cube. C'est encore beaucoup trop cher, notamment pour l'agriculture (au Moyen-Orient, un mètre cube d'eau d'irrigation ne rapporte que 0,5 à 1 dollar). Mais cette solution reste moins coûteuse que d'autres. Par exemple, la Turquie a offert de construire un «pipeline de la paix» pour apporter son or bleu dans la région à 0,95 dollar le mètre cube.

En lisant ces propositions, on peut se dire que nous sommes naïfs et que nous ne voulons pas voir l'escalade de la violence. Mais, au point où nous en sommes, il serait absurde, criminel même, d'arrêter notre travail. Très prochainement, des techniciens des deux parties, et d'autres, se rencontreront de manière informelle en dehors de la région, pour poursuivre le débat et affiner le projet. Contrairement aux idées reçues, l'eau au Moyen-Orient n'est pas une source de guerre mais d'ingéniosité. ■

LA CISJORDANIE À SEC

Texte basé sur un rapport publié en juillet 2001 par B'Tselem, le Centre israélien des droits de l'homme dans les Territoires occupés.

En Cisjordanie, 218 villages, où habitent 200 000 personnes, ne sont pas raccordés à un réseau d'eau. Chaque cour ou presque a sa citerne, où l'on recueille l'eau de pluie. Mais les gens ne peuvent en vivre que pendant l'hiver, de novembre à mars.

Lorsqu'il ne pleut pas, la plupart des habitants de Cisjordanie doivent acheter de l'eau à des revendeurs possédant des camions-citernes. Il arrive même que les villageois ayant l'eau courante recourent à leurs services, car l'alimentation est irrégulière pendant la saison sèche. Les revendeurs s'approvisionnent surtout dans les réseaux municipaux palestiniens, les colonies israéliennes et les puits agricoles palestiniens privés (qui ne sont soumis à aucun contrôle de qualité).

Ce marché de l'eau est complètement «déréglementé». Si un ménage qui a l'eau courante paie le mètre cube 1 dollar, un villageois qui n'a pas cette chance la paie 3,5 à 9,5 dollars aux revendeurs privés. Cette dépense pèse lourd sur les nombreuses familles qui, depuis la reprise des violences, ont perdu leur principale source de revenu¹.

Selon B'Tselem, certains villageois n'ont plus les moyens d'acheter l'eau au détail. L'été, femmes et enfants traversent les barrages militaires et les routes barrées pour remplir bouteilles et jerricans aux cours d'eau voisins. La Cis-

jordanie en compte 114, dont la plupart servent à l'irrigation. Les plus abondants se trouvent dans les districts de Naplouse et de Jéricho. Les autres sont en général très maigres, en particulier avec la sécheresse actuelle.

Par exemple, l'Auja, au nord de Jéricho, s'est totalement tari depuis trois ans: malgré la baisse des précipitations, un opérateur israélien a continué à pomper l'eau de la nappe qui alimentait l'Auja, au bénéfice de colonies voisines. Avec des effets dévastateurs pour les agriculteurs palestiniens du coin, qui utilisaient régulièrement cette eau pour irriguer leurs champs.

De plus, l'eau des rivières et des ruisseaux est souvent de piètre qualité. L'Autorité palestinienne ne procède à aucun contrôle, alors que les cours d'eau sont pollués par les égouts et les rejets industriels. Par ailleurs, leur source même peut être menacée lorsque les engrais et les pesticides utilisés par les agriculteurs s'infiltrent dans le sol. ■

1. Selon le Bureau central des statistiques palestinien, le revenu moyen des ménages des Territoires occupés a chuté de 48% lors du premier trimestre 2001. Le chômage est passé de 11% avant l'Intifada à 38%, et le pourcentage de familles pauvres de 21% à 64%.

Le Danube en otage

La Hongrie et la Slovaquie se disputent au sujet de deux barrages hérités de l'époque communiste. Depuis 10 ans, le conflit alimenté par des considérations de politique intérieure, n'en finit pas de rebondir.

GYÖRGY MOLDOVA

ÉCRIVAIN HONGROIS, AUTEUR NOTAMMENT DE LE DANUBE BRÛLE.

Remercions les fleuves, nous leur devons la vie. Ils nous donnent de l'eau pour boire, fertiliser nos champs, faire naviguer nos bateaux. Seul problème: ils sont pratiques pour servir de frontières. Ils devraient unir des peuples promis à un destin commun, mais non: ils voient des nations méfiantes, empoisonnées par des luttes politiques, se toiser d'une rive à l'autre comme des loups. Ce poison, je l'ai vu, charrié par le Danube, entre la Hongrie et la Slovaquie.

Ce fleuve a toujours été tumultueux, et cause de désastres divers. Soit il était trop abondant et forçait des villages entiers à se réfugier sur les hauteurs. Soit il était trop faible, laissait les champs desséchés et provoquait l'arrêt brutal de la navigation.

Les empereurs romains Tibère et Trajan furent les premiers à embaucher des ingénieurs pour se protéger des caprices du Danube. Mais il fallut attendre le **xx^e** siècle pour réunir l'énergie et les techniques nécessaires afin de dompter ses flots.

En 1951, on élaborait des plans pour construire une série de barrages en Hongrie et en Tchécoslovaquie. L'Union soviétique le souhaitait vivement: la faible profondeur du fleuve perturbait le transport de ses produits en Europe de l'Est. En ce temps-là, fort peu de gens se demandaient s'il était sage de corriger notre «Mère Nature». La science avait décrété qu'un fleuve de la taille du Danube avait besoin non pas d'un barrage, mais de plusieurs. Sinon, les sédiments s'accumuleraient, la navigation serait pertur-

bée, les berges se dégraderaient et les ponts s'effondreraient. Il fallut 20 ans pour mettre au point les accords techniques et financiers. Et en septembre 1977, la République de Hongrie et la République socialiste tchécoslovaque signèrent le traité, aujourd'hui honni, sur la construction des barrages de Gabčíkovo-Nagymaros.

Il était clair que la région souffrait. Les autorités avaient relevé plus de 100 jours de basses eaux par an, qui nuisaient à la flore et laissaient à sec des centaines de bateaux sur 250 km. Le but initial du projet était d'améliorer la navigation, mais les chocs pétroliers des années 1970 lui avaient donné une dimension supplémentaire: produire de l'hydroélectricité.

La cible rêvée

Un immense réservoir serait construit à Duna-kiliti, à cheval sur les deux pays. A partir de là, un canal de 17 km détournerait 90 à 95% des eaux du Danube vers un complexe hydroélectrique (barrage et centrale), à Gabčíkovo en Tchécoslovaquie. A une centaine de kilomètres en aval, en Hongrie, à Nagymaros, un autre barrage avec centrale régulerait le débit du fleuve.

Les travaux commencèrent en 1978, sur des plans conçus par des experts hongrois, slovaques et autrichiens. Rien à dire sur le plan technique; mais on avait oublié la politique.

A la fin des années 1980, les forces politiques qui attendaient de succéder au système socialiste en Europe de l'Est ne pouvaient pas réclamer le départ de l'armée soviétique, ni le multipartisme. Elles ont donc manifesté sur des thèmes liés à l'environnement. La construction des barrages de Gabčíkovo-Nagymaros était la cible rêvée. C'était comme une faille dans le mur du système.

Il y eut de grosses manifestations dans les rues de Budapest et dans les environs de Nagymaros. Tout individu impliqué dans le projet était taxé de stalinien; pire, de traître à la patrie. Comme la pression de l'opinion s'intensifiait, le gouvernement hongrois décida de suspendre les travaux, alors à mi-course. La crise culmina en 1990 quand la droite prit le pouvoir et dénonça le traité. Unilatéralement.

En amont, les Tchécoslovaques ne prêtèrent aucune attention aux Hongrois et poursuivirent les travaux. Leur gouvernement décida, unilatéralement

REPÈRES

LE DANUBE

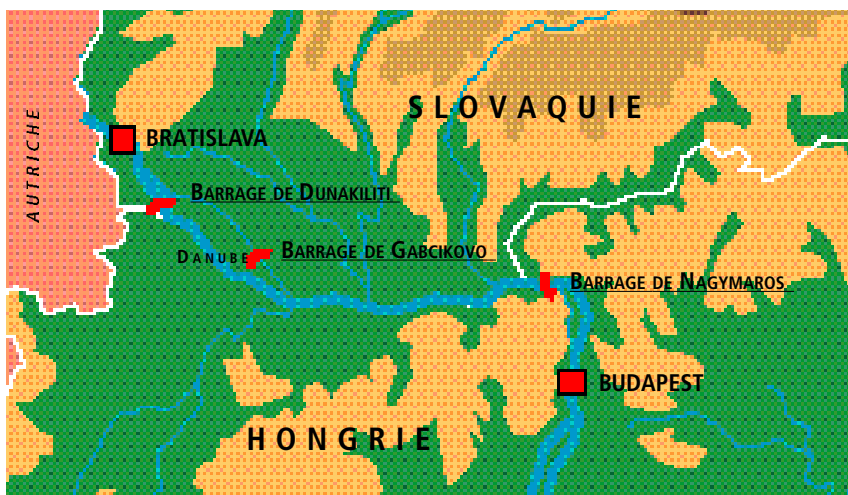
Longueur: 2 850 km.

Source: massif de la Forêt Noire.

Embouchure: mer Noire.

Pays riverains: Allemagne, Autriche, Hongrie, Slovaquie, Croatie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Ukraine.

Population riveraine: 85 millions.



lui aussi, de détourner sur son territoire 25 km du Danube – qui faisaient partie de la frontière entre les deux pays –, et de construire un autre barrage pour remplacer celui qui était prévu en Hongrie. Le complexe de Gabčíkovo ne serait pas aussi puissant que prévu, mais il fonctionnerait.

Il y eut des manifestations comme en Hongrie, mais en vain. Les protestataires n'avaient pas l'histoire de leur côté. La Tchécoslovaquie s'était scindée en deux, et Gabčíkovo faisait désormais figure de symbole dans la nouvelle Slovaquie indépendante, née en 1993.

Fin octobre 1992, le Danube fut détourné, et son lit principal en territoire hongrois perdit soudain 90 à 95% de ses eaux. Les poteaux qui indiquaient le niveau du fleuve se retrouvèrent à sec. Le niveau des nappes phréatiques tomba de deux à trois mètres en quelques jours. La chute du débit fut si brutale que les poissons moururent asphyxiés dans la boue.

Les Hongrois n'en croyaient pas leurs yeux. Des extrémistes parlèrent de faire sauter le barrage, ce qui aurait inévitablement entraîné la guerre. Heureusement, la menace céda vite la place aux négociations, grâce aux bons offices d'une Communauté européenne déjà terrorisée par le carnage dans les Balkans. Les deux parties entamèrent un dialogue. Mais le rapport de forces était nettement en faveur de la Slovaquie: puisqu'elle contrôlait l'essentiel du débit

du fleuve et de sa production d'énergie, elle ne se souciait guère des *desiderata* hongrois. En avril 1993, le différend fut porté devant la Cour internationale de justice de La Haye.

Un arrêt ambigu

En 1994, la gauche reprit le pouvoir en Hongrie. Mais ils pouvaient difficilement enrayer le processus, salué comme un grand événement: pour la première fois, la cour allait trancher un litige d'ordre environnemental. En fait, il s'agissait de politique, pas d'eau. Le tribunal rendit donc, en 1997, un arrêt ambigu que chacun pouvait interpréter à son avantage: le traité de 1977 restait en vigueur, mais les deux parties étaient en tort pour avoir agi unilatéralement: la Hongrie parce qu'elle l'avait dénoncé, la Slovaquie parce qu'elle avait continué les travaux. La cour les appelait à négocier de bonne foi. Même si elle n'avait aucun moyen de faire respecter son jugement, les négociations reprirent. Comme ils avaient le vif désir d'entrer dans l'Union européenne, les deux gouvernements voulaient montrer à leurs riches voisins occidentaux qu'ils étaient

capables de résoudre leurs différends de façon civilisée. Finalement, on allait mener le projet à son terme et résoudre les problèmes d'environnement les plus importants.

Mais, à nouveau, la politique s'en mêla. La droite hongroise, qui voulait sa revanche, s'allia aux Verts pour organiser des manifestations. Pour la deuxième fois, le gouvernement fut forcé de reculer. Le pouvoir



Manifestation contre le barrage de Gabčíkovo, en 1999, en Slovaquie.

socialiste était déjà à genoux. Il reçut l'ultime coup de grâce lors des élections législatives de 1998.

Dans leur programme, les éléments de droite qui dirigent le nouveau gouvernement avaient promis de guérir le Danube. Trois ans et demi plus tard, aucune mesure digne de ce nom n'a été prise. Mais la Hongrie a dépensé des millions de dollars pour détruire le barrage à demi construit. Et comme elle a dénoncé l'accord conclu, elle devra peut-être verser d'autres millions pour indemniser la Slovaquie. On parle de créer de nouveaux comités, ou de revenir devant la Cour internationale de justice, ce qui prouve que les deux pays ne sont toujours pas décidés à régler le problème une fois pour toutes. Ils devront bientôt annoncer clairement la couleur, en vue des législatives de 2002.

Promenez-vous aujourd'hui de chaque côté du Danube. Vous verrez que la région de Gabčíkovo en Slovaquie est en pleine prospérité, tandis qu'en Hongrie, la zone qui devait servir de retenue d'eau a été envahie par la végétation. Et le Danube dans tout ça? Le Danube n'apporte plus d'eau. Il charrie de la politique. De la basse politique. ■

Asie centrale: de l'eau dans le gaz

La géographie, l'héritage soviétique et la croissance démographique vont obliger les cinq pays d'Asie centrale à une coopération étroite, dans une région où l'eau reste une arme.

RENÉ CAGNAT

AUTEUR, NOTAMMENT, DE LE MILIEU DESEMPIRES (LAFFONT, PARIS, 1981), LA RUMEUR DESSTEPES (PAYOT, PARIS, 1999) ET DE L'ALBUM DE PHOTOS VISIONS D'UN FAMILIER DES STEPES (TRANSBORÉAL, PARIS - À PARAÎTRE EN OCTOBRE 2001).



La mer d'Aral disparaît, victime d'une gestion catastrophique de l'eau.

© Pieter Stendering/Still Pictures, Londres

s'écouler par le cours normal du fleuve pris par les glaces, elle fut détournée, comme l'est chaque hiver l'eau dite «des centrales», vers la dépression de l'Aï-darkoul.

Voilà 30 ans que ce phénomène se répète, un peu plus sérieux chaque année: l'utilisation intensive de l'hydroélectricité en hiver relâche une eau inexploitable en aval des centrales. Il se forme donc dans cette dépression, là où il n'y avait que du désert, un lac parfaitement inutile de 200 km de long sur 30 km de large, contenant 16 km³ d'une eau qui aurait dû rejoindre la mer d'Aral qui en manque tant¹.

On annonce que le «problème de l'eau est résolu»

Cette année, l'inondation «eau contre gaz» a été plus massive que jamais. Elle a duré 15 jours, suscitant seulement quelques plaintes de la part des Ouzbeks. Mais les Kirghizes ont alors précisé, paternels, qu'ils devaient relâcher de telles quantités d'eau qu'ils ne pourraient plus en garantir la fourniture à partir de l'été. La réponse de Tachkent (capitale de l'Ouzbékistan) n'a pas tardé: cinq jours après, les discussions commençaient. Et dix jours plus tard, j'avais du gaz dans ma cuisine!

Les commentaires journalistiques allèrent bon train. La tonalité générale était pessimiste. Et divine surprise! Le 12 juillet, on annonce que «le problème de l'eau est résolu». Les Vice-Premiers ministres du Kazakhstan, du Kirghizistan et d'Ouzbékistan signent un accord sur «l'emploi rationnel de l'eau et des ressources énergétiques». Même s'il apparaît que ce «schéma d'entente» est limité à un an et élaboré par des ministères purement techniques, il n'en prévoit pas moins, à un niveau multilatéral, des échanges qui, jusqu'ici, n'étaient conclus, année après année, que sur un plan bilatéral: en échange de l'électricité et de l'eau kirghizes, les Kazakhs donneront du charbon (400 000 tonnes) et les Ouzbeks du gaz (la quantité n'a pas été divulguée).

Mais le grand tournant ne devait intervenir que quelques jours plus tard. Publiée le 29 juillet à Bichkek, la loi sur l'«utilisation intergouvernementale des ressources aquifères, des barrages et des construc-

Lorsqu'en janvier 2001, à Bichkek (capitale du Kirghizistan), je me suis retrouvé sans gaz, comme tous les hivers, j'ai pesté contre les Ouzbeks coupables d'avoir fermé le robinet au plus mauvais moment: une fois de plus, j'allais geler des semaines durant. Mais j'ignorais que, cette année, les Kirghizes étaient prêts à riposter en utilisant contre leurs voisins «l'arme de l'eau», plus efficacement que jamais auparavant.

Qu'ont-ils fait? Ils se sont contentés d'ouvrir les vannes de leur barrage de Tohktogoul, qui donne de l'eau aux Ouzbeks comme aux Kazakhs par l'intermédiaire du fleuve Syr-Daria. Leur argument était qu'ils devaient alimenter en eau leurs centrales hydroélectriques pour qu'elles fournissent du courant à la place du gaz manquant. De fait, ils n'y allèrent pas de main morte: l'eau emporta des digues dans la plaine ouzbek – le Fergana – où on ne l'attendait pas, à la saison froide, en si grande quantité. Parvenue plus au nord, et ne pouvant plus

tions liées à l'économie des eaux» fait entrer toute la région dans une ère nouvelle. Elle s'inspire de la déclaration de Dublin, adoptée en 1992, qui stipule, entre autres, que «l'eau, utilisée à de multiples fins, a une valeur économique et devrait donc être reconnue comme bien économique». Si les Kirghizes ont un poids suffisant pour faire appliquer cette règle, leurs voisins devront payer non seulement l'eau fournie, qui devient ainsi une véritable marchandise, mais aussi l'entretien des ouvrages et la technologie de contrôle de l'hydrographie. Il en résultera, si les acteurs économiques réagissent logiquement, une «chasse aux gaspi» généralisée. Ce serait une véritable révolution qui mettrait fin aux travers hérités du système soviétique, qui imprègnent le comportement de l'homme de la rue.

L'absence de compteurs et la gratuité de l'eau d'arrosage aboutissent encore aujourd'hui, dans les villes comme dans les campagnes, à un gaspillage extraordinaire. L'abondance de l'eau, assurée par les énormes ouvrages soviétiques, et l'inertie généralisée ont littéralement tué un «art de l'irrigation», qui s'était forgé au cours des siècles. Quand l'eau est fournie, c'est en quantité énorme, au détriment même des plantes et des gens. Les sols desséchés deviennent des marécages. Les individus jusque-là assoiffés sont assaillis de moustiques. Aucune plainte, aucune critique...

Gengis Khan, Tamerlan et l'arme de l'eau

La même inertie mêlée d'irresponsabilité, ancrée depuis des décennies dans les mentalités, se traduit, tout au long de la chaîne hydrographique, par des ouvrages d'art d'une qualité déplorable. L'eau fuit des barrages comme des canalisations. Le grand canal turkmène si vanté – mais non bétonné – perd autant d'eau dans le désert du Karakoum qu'il en fournit à l'irrigation locale. Le drainage du surplus des eaux d'irrigation n'est jamais assuré. Résultat: les paysages d'Asie centrale se couvrent d'étendues d'eau usée, sinon de marais, tandis qu'en contrebas, la pauvre mer d'Aral n'en finit pas de mourir. Mais toute chose a un prix et, seule, cette loi d'airain pourra venir à bout de cette monstrueuse gabegie.

Les habitants de la région en prendront-ils conscience? Individuellement, oui; collectivement, peut-être. Mais il faudra bien que les gouvernants réagissent, tant la situation présente est lourde de dangers. En effet, si l'on n'y prend garde, l'eau pourrait devenir une arme de guerre redoutable dans cette Asie centrale où des villes furent noyées parce que l'ennemi – Gengis Khan – avait détourné vers elles le cours d'un fleuve, où des oasis furent asséchées parce que l'envahisseur – Tamerlan – avait brisé en amont les canalisations.

Après une guerre pluriséculaire entre l'émirat

ouzbek de Boukhara et celui de Kokand pour le contrôle du fleuve Zeravchan, les Russes eux-mêmes, en 1868, ne prirent Boukhara qu'après avoir coupé son approvisionnement en eau. Les Soviétiques envenimèrent la situation en créant des petits Etats montagneux gorgés d'eau (le Kirghizistan, le Tadjikistan), des pays plus puissants ou plus riches mais moins bien dotés sur ce plan (le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan) et en construisant des barrages à proximité de leurs frontières.

L'oasis de Boukhara menacée

En 1911, on comptait une quinzaine de millions d'habitants au Turkestan (région d'Asie centrale comprenant le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kirghizistan, la partie méridionale du Kazakhstan et le Xinjiang chinois). Ils sont aujourd'hui 73 millions et pourraient être 100 millions en 2025, avec des besoins en eau plus élevés. La mer d'Aral a déjà disparu de la région par suite d'une mauvaise gestion des ressources aquifères. Pourvu qu'il n'en aille pas de même, et pour les mêmes raisons, s'agissant de certaines oasis déjà menacées, comme celle de Boukhara!

La solution passe par une coopération étroite entre les cinq Etats de la région, qui, seule, permettra les sacrifices réciproques nécessités par le partage de l'eau. ■

1. *La mer d'Aral était alimentée par deux fleuves, le Syr-Daria et l'Amou-Daria, jusqu'à ce que de grands travaux soviétiques en détournent les cours, notamment pour la culture irriguée du coton. Aujourd'hui, sa superficie a été divisée par deux et son volume d'eau par trois.*

REPÈRES

LE SYR-DARIA

Longueur: 3 078 km.

Source: monts Tian shan (Kirghizistan).

Embouchure: mer d'Aral.

Pays riverains: Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Ouzbékistan.

Population riveraine: 13,4 millions.

L'AMOU-DARIA

Longueur: 2 620 km.

Source: nord de l'Hindu Kush (Afghanistan).

Embouchure: mer d'Aral.

Pays riverains: Afghanistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.

Population riveraine: 15,5 millions.



Le dialogue, un don du Nil

Le Nil Bleu prend sa source en Ethiopie et arrose le Soudan et l’Egypte. Longtemps cause de discordes, il devient l’objet d’un partenariat entre les Etats riverains.

KHALED DAWOUD

JOURNALISTE À AL-AHRAM, AU CAIRE.

Au temps des pharaons, dit la légende, les Egyptiens calmaient les dieux qui alimentaient la source du Nil, par des offrandes qui remontaient le fleuve en direction du royaume d’Ethiopie. Ces marques de gratitude avaient leur raison d’être: aujourd’hui encore, près de 86 % des eaux qui irriguent le sol aride de l’Egypte proviennent du Nil Bleu¹, né en Ethiopie.

Il va sans dire que cet échange à sens unique entre l’Egypte et l’Ethiopie – l’un manquant d’eau et l’autre la fournissant gratuitement – n’a pas toujours suscité des relations harmonieuses. En 1979, le Nil devint même un enjeu prioritaire de sécurité nationale. En réponse au projet éthiopien d’exploiter sa plus précieuse ressource naturelle, le président égyptien Anouar al-Sadate déclarait: «*Seule la question de l’eau pourrait conduire l’Egypte à entrer de nouveau en guerre*».

On ne peut pas ignorer le caractère explosif du problème. Près de 95 % de la population égyptienne s’entassent sur la bande fertile qui borde le Nil et son delta, seule ressource en eau du pays. Pauvre et sous-développée, l’Ethiopie subit, depuis les années 1970, des sécheresses régulières qui ont causé des millions de morts. Actuellement, le pays ne consomme que 2 % de ses ressources en eau. Le Nil Bleu, dont la source principale est le lac Tana, est considéré depuis longtemps comme une richesse exploitable pour l’irrigation, la production hydro-électrique et la croissance d’un pays dont la population a toutes les chances d’augmenter.

Entre les deux voisins, les tensions ont toujours existé sur la question de l’eau, mais à l’époque où Anouar al-Sadate tenait ces propos belliqueux, leurs relations étaient au plus mal. Après un flirt de dix ans avec les Etats-Unis, l’Ethiopie se retrouva, dans les années 1970, sous l’emprise du régime marxiste du lieutenant-colonel Mengistu Haïlé-Mariam. Des experts soviétiques furent invités à étudier la possibilité d’endiguer les affluents du Nil et d’en exploiter l’eau, conduisant l’Egypte à menacer de détruire tout barrage par la force militaire.

«*Ces menaces ont parfois conduit à penser que l’eau allait être, dans un avenir proche, la principale cause de conflits en Afrique. Mais ces conflits n’étaient, en vérité, qu’une conséquence de la guerre froide*», estime Rushdie Saeed, l’un des meilleurs experts égyptiens sur l’eau.

Depuis le début des années 1990, le Nil a cependant continué de susciter des querelles diplomatiques. Au début de la décennie, l’Egypte accusait le régime soudanais de chercher à déstabiliser le président Hosni Mubarak. Alors que les relations entre les deux pays étaient au plus bas, le Soudan et l’Ethiopie formaient l’Organisation de la vallée du Nil Bleu, pour étudier plusieurs projets d’infrastructures importants, sans concertation avec l’Egypte. Ce qui provoqua de la part de cette dernière de nouvelles menaces d’intervention militaire.

«Chaque pays peut prétendre à une part équitable»

Les relations entre Le Caire et Khartoum se sont améliorées depuis. Néanmoins, diplomates et experts sont convaincus qu’un accord de fond est nécessaire pour établir une paix durable autour des eaux du Nil. A ce jour, un seul traité engage l’Egypte: l’Accord sur les eaux du Nil, signé avec le Soudan en 1959, qui reprend les termes d’un pacte entre les anciennes puissances coloniales. Datant de 1929, il ne mentionne même pas l’Ethiopie.

Les arguments en faveur d’une répartition équi-

«L’eau coule toujours vers les zones de moindre résistance.»

Moses Isegawa, écrivain ougandais (1963-)



A proximité d’un point d’eau, des Ethiopiennes

table des eaux du fleuve gagnent du terrain. Outre les épisodes de sécheresse et la misère qui affectent l'Éthiopie, toutes les études envisagent une croissance spectaculaire de sa population, qui pourrait passer de 61,4 millions à 186 millions d'ici à 2050. Sachant que 1,7% seulement de ses terres arables sont irriguées (contre 100% en Égypte), on peut s'attendre à un accroissement exponentiel de ses besoins en eau.

En juillet dernier, au terme de cinq ans de négociations préliminaires, les dix États du bassin du Nil – parmi lesquels l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie – annonçaient qu'ils avaient obtenu le financement par la Banque mondiale d'une série d'études consacrées au partage équitable des eaux du fleuve. À l'issue de cette première phase, l'Initiative du bassin du Nil (IBN) compte obtenir des prêts d'un montant de trois milliards de dollars, au moins.

«Le Nil dispose d'un énorme potentiel encore inexploité. Sur tout son bassin, la population peut en espérer des avantages», déclarait récemment le ministre égyptien des Travaux publics, Mahmoud Abu Zied. Chaque pays peut prétendre à une part équitable du fleuve sans dommage pour les autres États.»

L'initiative s'inspire d'un précédent, celui des États riverains du Mékong, dans le Sud-Est asiatique. Depuis 1957, le Vietnam, le Laos, le Cambodge et la Thaïlande collaborent au sein de la commission chargée du développement économique du bassin du fleuve. Malgré les divergences politiques et l'absence de traité officiel, cet orga-

nisme a contribué à faire du Mékong un facteur d'intégration régionale: la centrale hydroélectrique Nam Ngum, depuis sa mise en service au Laos en 1971, a fourni le pays en électricité et couvert 80% des besoins de la Thaïlande, même durant les violents conflits qui suivirent son inauguration.

Une solution reste à trouver

Sur ce modèle, la Banque mondiale espère que les eaux du Nil susciteront aussi un esprit de coopération. Bien que des divergences subsistent. Elles concernent notamment les quotas. «Faut-il les calculer en fonction de la superficie du pays, de sa démographie, ou des autres ressources en eau disponibles?», s'interrogeait un responsable égyptien lors d'une récente réunion de l'IBN, à Genève. *Nous avons tous des approches et des réponses différentes. Une solution reste à trouver.*»

L'Éthiopie a déjà entrepris la construction d'une série de petits barrages pour exploiter les eaux du Nil Bleu. Selon les responsables du projet, ces barrages protégeront aussi le Soudan des inondations et réduiront l'accumulation de limon dont souffre le barrage du lac Nasser, en Égypte. Mais Rushdie Saeed n'est pas convaincu par ces arguments. Selon lui, il est plus dangereux de retenir le limon que de le laisser s'écouler avec l'eau, car le fleuve pourrait alors augmenter en puissance et endommager la zone septentrionale du Nil.

Il conteste aussi l'argument selon lequel les nouveaux barrages permettront de vendre de l'électricité aux pays voisins. «Aucun de ceux-ci n'étant industrialisé ou grand consommateur d'énergie, observe-t-il, on voit mal de quels voisins il s'agit.»

Toutes les parties admettent, cependant, qu'il vaut mieux mettre ses divergences sur la table que de les laisser en suspens. L'eau devait apporter la guerre à l'Afrique; elle pourrait bien devenir un remède aux tensions. ■

1. Le Nil Bleu prend naissance en Éthiopie, le Nil Blanc en Ouganda. Le confluent des deux fleuves est situé près de Khartoum, au Soudan. En Égypte, environ 86% des eaux du fleuve proviennent du Nil Bleu.



Les femmes font la queue pour remplir leurs jarres.

REPÈRES

LE NIL

Longueur: 6 693 km depuis sa source la plus éloignée, la rivière Luvironza, au Burundi. 5 588 km depuis sa source «officielle», le lac Victoria.

Embouchure: mer Méditerranée.

Pays riverains: Burundi, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, République démocratique du Congo, Rwanda, Soudan, Tanzanie, Ouganda.

Population riveraine: 89 millions.

Asie du Sud: la **coopération** ne **coule** pas de source

Le Gange, l'Indus et le Brahmapoutre: ces trois fleuves sacrés divisent le sous-continent. Si l'Inde accepte aujourd'hui de mieux les partager avec ses voisins, de nombreux foyers de tension demeurent.



Au Tibet, des paysans tentent de sauver leur récolte d'orge des inondations provoquées par le Tsang-po.

© Sanjoy Hazarika, New Delhi

SANJOY HAZARIKA

MAÎTRE-ASSISTANT AU CENTREFOR POLICY RESEARCH, INSTITUT INDÉPENDANT BASÉ À NEW DELHI.
ANCIEN REPORTER DU NEW YORK TIMES EN ASIE DU SUD, IL EST L'AUTEUR DE CINQ LIVRES, DONT LE DERNIER S'INTITULE
RITES OF PASSAGE (PENGUIN, 2000).

En Asie du Sud, la coopération régionale a du mal à décoller. Depuis 1947, quatre conflits ont opposé l'Inde et le Pakistan, des affrontements ont éclaté sur la frontière entre l'Inde et le Bangladesh et l'Inde est régulièrement accusée de mener une politique hégémonique.

Les années 1980 virent pourtant la création de la SAARC. Mais cette Association sud-asiatique pour la coopération régionale avait avant tout des fins commerciales et excluait les problèmes controversés comme le partage de l'eau. Malgré tout, au cours des dernières années, l'Asie du Sud a beaucoup progressé sur cette question. Ces progrès sont le résultat des pressions de la société civile, d'une forte volonté politique et d'une meilleure coopération technique.

Les pays de la région ne partaient pas de zéro. En 1960, l'Inde et le Pakistan avaient signé le Traité des eaux de l'Indus. Cet accord visait à régler le conflit fluvial né de la partition du sous-continent, en 1947. L'Indus prend sa source dans les chaînes himalayennes du Cachemire, côté indien, traverse le Pendjab, puis le Sind pakistanais, avant de se jeter dans la mer d'Arabie, au sud de Karachi. Comme l'Inde contrôle les sources du fleuve, le Pakistan s'est toujours inquiété pour ses terres irriguées. Au moment des indépendances, les deux jeunes Etats ne parvinrent pas à s'entendre sur le partage et la gestion des eaux de l'Indus.

Il fallut l'entremise de la Banque mondiale pour qu'un traité soit finalement conclu en 1960. Cet accord, qui concerne la zone irriguée la plus vaste du monde (plus de 50 millions d'hectares), a déjà

survécu à deux guerres Il constitue un mécanisme permanent de consultation et de conciliation, en prévoyant des contrôles, des visites de terrain et des échanges d'informations impliquant les deux parties. Ce traité prouve que l'Inde et le Pakistan peuvent s'entendre, même si presque tous les autres litiges opposant les deux pays démontrent le contraire.

L'Asie du Sud a enregistré une autre avancée en décembre 1996, quand les gouvernements nouvellement élus de l'Inde et du Bangladesh ont décidé de mettre un terme à des décennies de querelles au sujet du Gange, l'un des fleuves les plus importants du monde, tant sur le plan culturel qu'économique. Pendant des années, tandis que les gouvernants des deux pays échangeaient publiquement des messages d'hostilité, des dirigeants politiques, des experts et des universitaires travaillaient dans l'ombre à la résolution du litige. Ces tractations aboutirent en 1996 à un pacte sur le partage des eaux du fleuve, valable 30 ans.

Comme il occupe la partie inférieure du bassin du Gange, le Bangladesh ne peut contrôler ni la qualité, ni la quantité d'eau qui coule sur son territoire. Quand l'Inde a construit le barrage de Farakka, dans les années 1960, le Bangladesh – qui s'appelait le Pakistan oriental avant l'indépendance, en 1971 – en a subi les conséquences. Pendant la saison sèche, le cours naturel du fleuve se trouvait interrompu, provoquant de graves pénuries d'eau. A l'inverse, pendant la saison des pluies, l'eau était brusquement libérée, causant des inondations et des dégâts considérables, semant parfois la mort et la désolation sur son passage.

Un débit réglé au litre près

L'intérêt du traité de 1996 est qu'il détermine au litre près, et en fonction du débit du fleuve, quelle quantité d'eau doit s'écouler vers le Bangladesh, à travers le barrage de Farakka. Révisable tous les cinq ans, le texte vise un «usage optimal» des eaux, selon des principes d'«équité, d'honnêteté et de justice entre les parties».

En 1997, encouragée par ce succès, l'Inde a également résolu son conflit fluvial avec le Népal, en signant le Traité du Mahakali. Ce texte, qui marque une avancée par rapport à d'autres accords, conclus en 1992, reconnaît au Népal certains droits sur l'eau et l'électricité produites du côté indien. Il a cependant fait l'objet de contestations de la part de divers groupes népalais, qui le jugent injuste.

Malgré ces avancées, un nouveau conflit régional semble se profiler. Il concerne le Brahmapoutre, l'autre grand fleuve du sous-continent. Parcourant près de 3 000 kilomètres, il traverse le Tibet (Chine), l'Inde et le Bangladesh. Bien que le conflit soit resté larvé, la tension existe entre les trois États concernés, qui refusent d'échanger la moindre information sur le fleuve. Avec, parfois, des conséquences

tragiques: pendant l'été 2000, à la suite d'un glissement de terrain, un barrage naturel s'est effondré au Tibet. Une masse d'eau haute de 26 mètres s'est alors précipitée en aval, détruisant tous les ponts construits sur le Siang (nom donné au Brahmapoutre dans la province indienne de l'Arunachal Pradesh, frontalière avec la Chine). La catastrophe a fait peu de victimes mais des dégâts matériels considérables.

Un système d'alerte efficace

Quelques jours plus tard, les inondations se sont étendues à l'Assam (Inde) et ont dévasté plusieurs zones du Bangladesh en une semaine. Selon les autorités indiennes, les Chinois n'avaient communiqué aucune information sur la montée des eaux ni sur les fortes pluies survenues en amont du fleuve (appelé Tsang-po au Tibet). Après ce désastre, il est plus que jamais évident que les trois gouvernements doivent s'entendre pour mettre au point un système d'alerte efficace.

Un autre projet suscite des inquiétudes: la Chine a récemment laissé entendre qu'elle pourrait détourner les eaux du Tsang-po, afin de construire un barrage permettant d'exploiter l'énorme potentiel hydroélectrique du fleuve. Pour l'heure, Beijing s'est contenté d'observer les réactions internationales suscitées par son plan.

Si la coopération régionale sur la gestion des fleuves était renforcée, des millions de gens pourraient vivre mieux. Par exemple, les voies fluviales pourraient être exploitées pour expédier le fameux thé d'Assam au Bangladesh d'où il serait exporté vers l'étranger. De même, le pétrole de la raffinerie de Numaligarh (également en Assam) pourrait être acheminé sur des péniches vers le Bangladesh, et subvenir aux besoins énergétiques de ce pays. Ces mesures, simples mais efficaces, créeraient des emplois et relanceraient l'économie de communautés marginalisées. ■

REPÈRES

LE BRAHMAPOUTRE

Longueur: 2 900 km.

Source: nord de l'Himalaya.

Embouchure: golfe du Bengale (delta commun avec le Gange).

Pays riverains: Bangladesh, Chine, Inde.

Population riveraine: 300 millions (avec le Gange).

LE GANGE

Longueur: 2 510 km.

Source: Himalaya occidental.

Embouchure: golfe du Bengale (delta commun avec le Brahmapoutre).

Pays riverains: Bangladesh, Inde.

Population riveraine: 300 millions (avec le Brahmapoutre).

L'INDUS

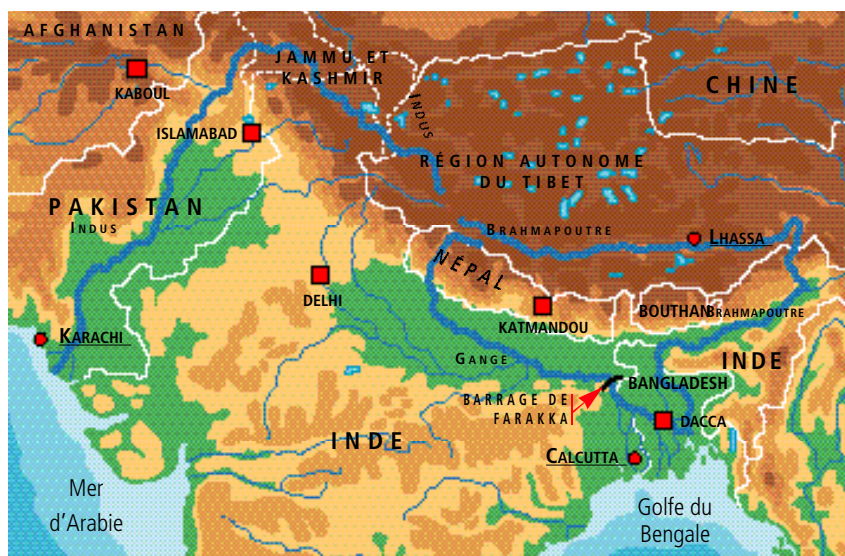
Longueur: 3 180 km.

Source: nord de l'Himalaya.

Embouchure: mer d'Arabie.

Pays riverains: Chine, Inde, Pakistan.

Population riveraine: 150 millions.



Au pays des fleuves éphémères

Il y a quelques années, la Namibie a frôlé l'affrontement armé avec le Botswana, parce qu'elle projetait de détourner le fleuve Okavango. Mais la solution pourrait bien couler dans le sous-sol. Reportage.

AMY OTCHET

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

Hochez la tête en souriant, et peut-être votre guide ne remarquera-t-il pas votre perplexité. Vous roulez vers le nord dans les vastes horizons namubiens, et vous ne voyez toujours pas ces fleuves qu'il vous montre du doigt. «Celui-ci, c'est l'Okahanja.» Nouveau hochement de tête mal assuré. «Et voici l'Omatoko. Là, on voit bien qu'il est petit, mais il peut être très gros.» On le voit, petit... Mais où? Patient, Greg Christelis, hydrogéologue en chef au Département des ressources en eau, a beau déverser un torrent d'histoires de crues éclairs, vous ne distinguez toujours rien dans la brousse, à part la piste sablonneuse et craquelée. Puis soudain, ça vous revient: vous l'aviez vaguement compris en consultant d'arides tableaux de chiffres sur l'extrême irrégularité des précipitations en Namibie: aucun fleuve stable ni permanent n'arrose ce vaste pays¹.

La Namibie est une contrée de fleuves éphémères, qui surgissent avec une extrême violence et disparaissent sans crier gare: après une bonne pluie bien drue, ils coulent quelques heures, quelques jours, au mieux quelques semaines, puis se perdent dans les sables rouges du désert ou dans l'herbe haute de la savane. Mais quand ils sont là, c'est un événement. Aujourd'hui, les gens échangent encore leurs impressions sur un fleuve qui a coulé pour la dernière fois il y a 30 ans.

Le peu qui tombe disparaît vite

En Namibie – le pays le plus aride d'Afrique subsaharienne –, le manque d'eau et son imprévisibilité sont une entrave permanente au développement. Niveau moyen de précipitations annuelles: 250 mm. Rien, comparé aux 1400 mm enregistrés en République démocratique du Congo. Ici, une région peut recevoir, en une seule saison, 500 mm d'eau (le double de la moyenne annuelle), puis plus rien pendant des années. Et le peu qui tombe disparaît vite: 83% de l'eau s'évapore, 14% est absorbée et relâchée par la végétation dans l'atmosphère, 2% seulement coule dans ces fleuves évanescents et 1% s'infiltré dans les roches du sous-sol.

Mais ce petit 1% va peut-être faire la différence. Les nappes phréatiques satisfont déjà environ 40% des besoins en eau du pays. Elles vont devenir de plus en plus précieuses avec la croissance démographique et les dures sécheresses liées au changement climatique. Ainsi, les eaux souterraines remontent lentement à la surface des priorités nationales et régionales. «Depuis dix ans, nous négocions des protocoles d'accord sur des fleuves internationaux comme le Zambèze, que se partagent huit Etats. Mais nous oublions les eaux souterraines, alors que les aquifères, eux aussi, franchissent les frontières», rappelle Serge Puyoo, un hydrogéologue français qui travaille pour la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Qu'est-ce qu'un aquifère? Une sorte de treillis rocheux dont les fissures, fentes et cavités sont pleines d'eau. Il peut s'agir d'eau de pluie récente qui, traversant les sols, s'est infiltrée dans la roche. Ou alors, d'eau fossile, venue d'ères géologiques révolues.

«L'étude, la surveillance et la cartographie de ces aquifères a été négligée partout», ajoute Serge Puyoo. Dans beaucoup de pays, les nappes phréatiques sont du ressort des services géologiques de l'Etat et des universités. Les politiques et les administrateurs des eaux ignorent tout de leur potentiel et de leurs limites. Jusqu'au jour où une crise éclate.»

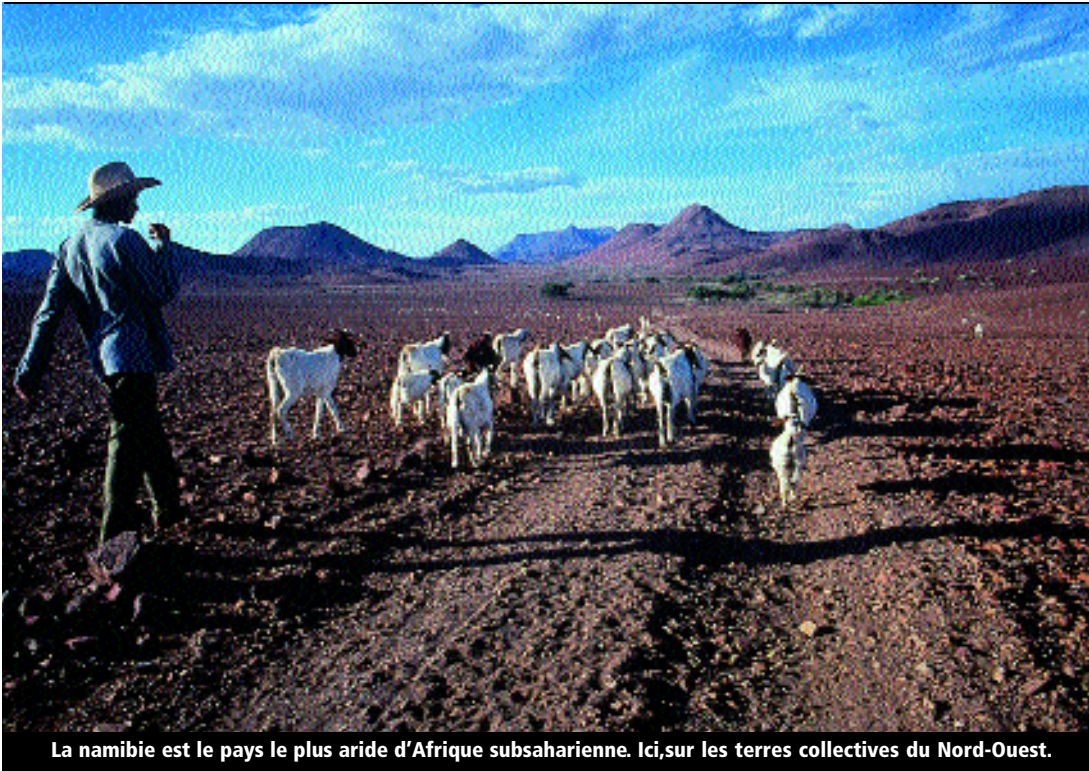
C'est exactement ce qui s'est

produit en 1996-1997 quand une sécheresse très dure a mis à sec Windhoek, la capitale de la Namibie.

Selon les médias, cet épisode a failli déclencher la guerre avec le Botswana voisin. La tension frontalière latente est montée d'un cran quand les Namubiens ont parlé de détourner une partie de l'Okavango. Ce fleuve, qui prend sa source en Angola, forme la frontière de la Namibie avec ce pays, puis poursuit sa course au Botswana, où il alimente une région surnommée le «Joyau du Kalahari». Cette zone humide abrite des communautés traditionnelles, qui évoluent dans un environnement très riche en biodiversité et en vie sauvage. Très touristique, elle rapporte 10% du PIB du Botswana.

Aux yeux des écologistes de ce pays, l'Okavango est sacré. Mais la Namibie voyait miroiter dans ses eaux son propre salut. Des ingénieurs des travaux publics comme Piet Heyns avaient ressuscité un vieux projet: prélever 1% du débit moyen du fleuve et le

**Les eaux
souterraines
remontent lentement
à la surface
des priorités nationales
et régionales**



La Namibie est le pays le plus aride d'Afrique subsaharienne. Ici, sur les terres collectives du Nord-Ouest.

canaliser jusqu'à Windhoek. A l'époque, la capitale vivait dans l'angoisse. En temps normal, elle pouvait compter sur trois barrages, qui représentaient l'équivalent de quelques années de consommation. Mais là, ils étaient presque à sec. Les hydrologues foraient désespérément de nouveaux puits pour trouver de l'eau. En vain. La municipalité affichait le compte à rebours des jours d'approvisionnement, sur un panneau lumineux, en plein centre-ville. Quand on en fut à 30, le gouvernement se prépara à détourner l'Okavango. Puis, subitement, il plut...

La plus grande «banque de l'eau»

Aujourd'hui, Piet Heyns garde toujours les plans de ce projet à portée de main. Depuis la crise, il est devenu directeur au Département des ressources en eau et représentant de la Namibie à la Commission permanente sur l'eau du bassin de l'Okavango, censée résoudre le conflit. Si Piet Heyns et son homologue au Botswana, Balisi Khupe, évoquent les merveilleux travaux communs menés pour réaliser des études de faisabilité du projet, certains experts proches de la commission la disent enlisée dans la bureaucratie. Ce qui n'est peut-être pas un mal, car la Namibie d'aujourd'hui semble avoir d'autres plans.

Au lieu de détourner des fleuves et d'y construire de coûteux barrages, l'Etat préfère maintenant économiser ses réserves souterraines, en créant la plus grande «banque de l'eau» du continent. L'objectif: «colmater les fuites» des trois barrages, en partie reliés par un canal à ciel ouvert qui parcourt plus de 250 km dans la savane. Quand l'eau arrive à Windhoek, elle s'est évaporée en quantité phénoménale. En 1997, les trois barrages ont livré 15,7 millions de mètres cubes d'eau à la capitale, mais 33,5 millions de mètres cubes avaient été perdus en route, par évaporation. Au lieu de laisser cette précieuse eau

fluviale et pluviale bouillir au soleil, les autorités projettent de l'injecter et de la stocker sous terre.

Onze ans après avoir obtenu son indépendance de l'Afrique du Sud, la Namibie balaie ainsi les vestiges de la politique de l'eau pratiquée par l'ancienne puissance coloniale. «Il arrivait tant d'argent d'Afrique du Sud que nous faisons de grands projets d'infrastructures sans étude convenable», confie Greg Christelis. L'argent ne coulait que vers la riche population blanche de Windhoek et vers les terres d'élevage qui entourent la capitale, où l'exploitation moyenne, engraisée à coups de subventions, couvre plus de 5 000 hectares.

La Namibie n'est pas le seul pays à tenter d'éliminer l'héritage hydrologique de l'apartheid. La nouvelle Afrique du Sud elle-même a promulgué une loi sur l'eau considérée comme la plus équitable du monde. Comme 80% de ses propres eaux fluviales (de surface) viennent du Lesotho, Pretoria a bien compris qu'il fallait que les pays de la région se lancent dans l'«hydro-diplomatie». Nous essayons d'encourager la Namibie et le Botswana à passer à «une approche plus positive», résume Christine Colvin de l'Association internationale des hydrogéologues, en Afrique du Sud. ►

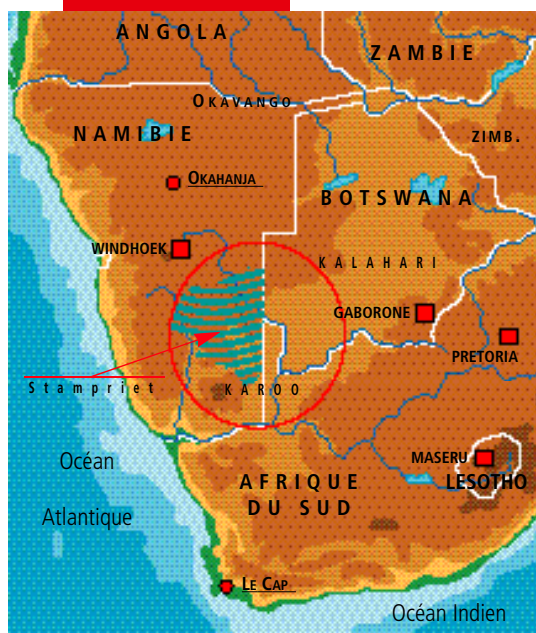
«L'eau, goutte à goutte, creuse le roc.»

Théocrite, poète grec (315-250 av. J.-C.)

DES TRÉSORS MÉCONNUS

Tous les pays du monde, sauf les îles, partagent probablement des aquifères avec leurs voisins. Mais ces gisements d'or bleu apparaissent rarement sur les cartes: on les connaît si mal! C'est pourquoi l'Unesco cherche à promouvoir les aspects scientifiques et juridiques de la gestion des aquifères. Dans les six prochaines années, un nouveau projet s'attachera à mettre en lumière des cas importants comme le Karoo, mais aussi à élaborer de nouvelles cartes et à créer une base de données sur les eaux souterraines transfrontalières. Ce projet sera réalisé en partenariat avec l'Association internationale des hydrogéologues, la FAO et la Commission des Nations unies pour l'Europe. ■

Au sein de la SADC, les représentants des trois pays (et d'autres) ont élaboré un cadre juridique sur la surveillance et la gestion communes des eaux souterraines, et notamment des nappes aquifères transfrontalières.



N'oublions pas que l'eau échappe pour le moment à toute réglementation internationale. Les Etats ont mis des décennies à s'entendre sur une convention des Nations unies sur les voies d'eau internationales, mais n'ont pratiquement jamais discuté des aquifères.

Au lieu de travailler à de nouveaux accords, les organisations internationales comme l'UNESCO s'efforcent de promouvoir des échanges d'informations et des mécanismes conjoints de surveillance.

Sous l'égide de la SADC, la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud cartographient une série d'aquifères, le Karoo, qui, dans les trois pays, court sous le Kalahari. On espérait ainsi découvrir en Namibie d'énormes réserves d'eau qui auraient permis d'oublier le projet si controversé de l'Okavango. Mais la composante namibienne du Karoo, le Stampriet (65 000 km²), paraît décliner, explique Jürgen Kirchner, qui participe à une étude sur la question. En fait, les deux fleuves éphémères qui, pensaient les experts, auraient pu alimenter l'aquifère, semblent s'enliser dans les sables. Aujourd'hui, seule la pluie recueillie dans les avens et les cuvettes parvient à s'infiltrer dans la nappe.

Un appel aux armes

Cette mauvaise nouvelle est très déstabilisante pour la Namibie mais moins pour ses voisins. En Afrique du Sud, l'aquifère se trouve sous un parc national qui nécessite peu d'eau. Au Botswana, la demande n'est pas non plus très forte puisque 7 000 personnes seulement vivent dans cette région du Kalahari.

En revanche, dans le Stampriet namibien, dit Kirchner, les gens vont devoir réduire de 30% leur consommation d'eau. Cet avertissement risque de faire des vagues dans cette région hérissée de crêtes de sable rouge et pourrait même retentir comme un appel aux armes. Le Stampriet n'est pas une zone d'élevage comme une autre mais un bastion de très riches fermiers blancs, sûrs de représenter l'épine dorsale d'une terre qu'ils aiment mais d'un pays qu'ils semblent craindre ou même haïr.

Nous sommes une «race de durs», lance Willie Prinsloo, foreur légendaire qui a cherché de l'eau et des minerais dans toute l'Afrique australe, avant de

se retirer dans sa ferme, Donnersberg («Montagne du tonnerre»). Aujourd'hui, ce borgne à la main de fer y élève du bétail et des animaux sauvages sur 7 500 hectares. Tous les jours, il inspecte chaque trou d'eau pour ses bêtes et les légumes de la parcelle qu'il partage avec ses quatre employés noirs – qui vivent dans trois petites maisons coquettes, construites derrière la sienne.

Ses «frères» blancs et lui épuiseront l'aquifère? Balivernes! Pour Prinsloo, le coupable, c'est le gouvernement, qui refuse de remplacer les vieux tuyaux métalliques tout rouillés qui remontent l'eau du Karoo. Or, pour atteindre cette nappe saine, il faut d'abord traverser un autre aquifère salé, dont l'eau entre dans les tuyaux percés et va polluer l'eau du Karoo.

L'Etat veut redistribuer les richesses

Mais depuis peu, le gouvernement facture aux usagers les nouveaux services et les infrastructures qu'ils utilisent. Dans le Nord, les communautés d'éleveurs nomades participent à l'installation de pompes neuves et devraient un jour payer l'eau. Pourquoi ne pas faire pareil dans le Stampriet?

Chez Prinsloo, la question déclenche une avalanche de propos racistes et nostalgiques du colonialisme. Sous la vieille haine, on sent poindre une peur nouvelle: l'Etat veut redistribuer les richesses en utilisant l'impôt foncier et le compteur d'eau. Dans le Kalahari, bien peu de gens osent associer les mots «terre» et «redistribution». Mais le processus est déjà en marche: l'Etat rachète peu à peu les fermes commerciales mises en vente (en général blanches), pour alléger la pression sur les terres collectives du Nord – qui forment comme un autre pays (noir), coupé des riches ranchs comme celui de Prinsloo par une barrière de trois mètres de haut.

Selon une récente étude, environ 5% des 1 500 fermes du Stampriet appartiennent déjà à l'Etat. Les «frères» blancs de Prinsloo auront bientôt de nouveaux voisins et devront donc réduire leur consommation d'eau. Aujourd'hui, le Stampriet est la seule région du pays où l'on utilise près de la moitié des eaux souterraines pour irriguer des cultures commerciales, comme la luzerne. Or le rendement de cette eau d'irrigation est très faible: 0,06 dollar américain par mètre cube. Espérons que les nouveaux arrivants dans la région ne suivront pas la logique «commerciale» de la «race de durs» de Prinsloo. ■

1. Quatre fleuves pérennes contribuent à délimiter ses frontières.



Pour plus d'informations: <http://unesco.org/water>

Quand les médiateurs se jettent à l'eau

De plus en plus, il faudra trouver des accords pour partager l'eau, ressource vitale entre toutes. Le vade-mecum du négociateur.

MICHÈLE FERENZ¹ ET LAWRENCE E. SUSSKIND²

ENSEMBLE, ILS PARTICIPENT À LA FORMATION D'ÉQUIPES BINATIONALES POUR LE SERVICE COMMUN
DE MÉDIATION ENVIRONNEMENTALE À JÉRUSALEM.

« **C**et accord paraissait totalement improbable, à la limite de l'impossible », déclarait en janvier dernier le ministre américain des Affaires intérieures et des Domaines, Bruce Babbitt, à propos d'un accord sur l'eau conclu entre sept Etats du sud-ouest des Etats-Unis, au terme de cinq années de dures négociations.

Dans le monde entier, les hauts fonctionnaires sont confrontés au même type de difficultés. Avec la raréfaction progressive de l'eau, les conflits nationaux et internationaux s'intensifient, et donc les négociations visant à les régler.

Dans un monde qui a soif, l'eau ne peut plus être simplement considérée comme un « atout stratégique », que l'on pourrait se procurer ou préserver grâce aux instruments de défense traditionnels ou en recourant à la force. Comme la pollution atmosphérique, qui conduit à une dimi-

nutrition de l'ozone et à des changements climatiques, ou l'épuisement des énergies renouvelables et des ressources halieutiques et forestières, les conflits sur l'eau mettent en jeu toutes sortes de considérations politiques, économiques, sociales et scientifiques.

Tout le problème consiste à trouver et à maintenir un équilibre entre les priorités politiques et techniques. C'est dans ce but que les Nations unies ont rédigé une convention cadre ratifiée par dix Etats – sur les 35 nécessaires à son entrée en vigueur. Mais les gouvernements se tournent de plus en plus vers un autre type de négociation, faisant intervenir des médiateurs neutres qui collaborent étroitement avec les organisations internationales, les banques de

développement et un large échantillon de groupes concernés par l'avenir des ressources en eau.

Dans son rapport annuel daté de 1999, la Banque asiatique de développement s'est proposée comme médiateur des débats régionaux sur l'eau, dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'accès à une eau saine en Asie. La Commission mondiale des

barrages est également citée en exemple : elle favorise l'élaboration d'un consensus entre des intérêts éminemment divergents sur une question de développement très controversée. A partir de ces expériences et d'autres négociations sur l'environnement, il est possible de dégager un certain nombre de principes clés et de « bonnes pratiques » s'appliquant aux négociations sur l'eau.

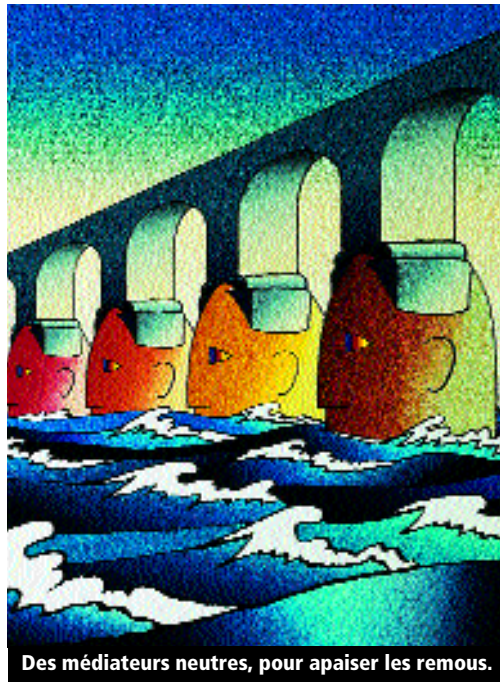
En premier lieu, il n'est pas toujours évident de décider qui doit y participer. Les gouvernements ont souvent tendance à traiter l'eau comme un problème de

politique étrangère et, de ce fait, à charger leurs diplomates de l'élaboration d'accords bi- ou multilatéraux. Or, exclusion de ces négociations toute une série d'acteurs non gouvernementaux (agriculteurs, industriels, écologistes, femmes, etc.), dont les activités influent directement sur l'état des bassins versants, et dont la survie dépend de cette ressource, est une erreur. Ces groupes, de même que les autorités locales ou les populations indigènes, peuvent apporter de précieux savoirs techniques et traditionnels.

Pour être efficaces, ces groupes ont intérêt à s'exprimer d'une seule voix. Ils doivent donc être organisés. Avant de s'engager dans le processus de négociations proprement dit, chacun d'entre eux doit ►

« Je peux parler de la trajectoire des corps célestes mais je ne peux rien dire du mouvement d'une petite goutte d'eau. »

Galilée, astronome italien (1564-1642)



Des médiateurs neutres, pour apaiser les remous.

© Andrew Gianella/ACS, Paris

1. Membre associé de l'Institut d'élaboration des consensus (organisme à but non lucratif), et du Programme sur la négociation à la faculté de Droit de Harvard.
2. Directeur du Programme de résolution des conflits sur les biens publics à la faculté de Droit de Harvard, et président de l'Institut d'élaboration des consensus.

cerner ses problèmes grâce à des consultations internes. Ces échanges en continu évitent aux négociateurs de s'enfermer dans une position sans savoir ce que d'autres ont à dire. Pour s'assurer que tous les protagonistes sont partie prenante du processus, il est bon qu'un médiateur neutre ait une série d'entretiens confidentiels avec les principales parties intéressées. Il peut alors clarifier les préoccupations des uns et des autres et éventuellement associer de nouveaux acteurs au processus.

Identifier les acteurs clés n'est qu'une première étape. Ensuite, il faut encourager les «expertises communes», c'est-à-dire trouver les experts susceptibles d'être acceptés par tous les intéressés et délimiter leur domaine d'étude.

Leurs travaux permettent souvent de réduire les incertitudes et les désaccords, d'établir des priorités (éventuellement différentes d'un pays à l'autre). Un ensemble de propositions peut alors être élaboré. Les experts peuvent aussi contribuer à fixer des «cotes d'alerte» ou des seuils de dégradation de la ressource, à partir desquels il faut prendre des mesures plus sévères.

Une fois rassemblés les acteurs et les données essentiels, les négociations proprement dites peuvent commencer. Avant d'en arriver aux réunions, un médiateur doit préparer une analyse écrite du conflit afin d'offrir une vue d'ensemble des intérêts et des priorités des parties, et d'identifier les zones d'accord et de désaccord potentielles. La première étape consiste généralement à établir un ordre du jour et à adopter des règles de procédure qui permettront des délibérations constructives.

Le déploiement de «casques verts» semble impossible

Dans une médiation bien conduite, aucune partie n'est jamais contrainte de s'engager ou d'accepter un compromis sous la pression. Parvenu à la troisième étape, il est temps de décider. La difficulté à ce stade est de préserver la bonne volonté entretenue jusque-là, même si les différentes parties défendent des positions opposées. Une fois parvenu à un accord informel sur le fond, le médiateur doit s'assurer qu'il soit communiqué de manière exacte aux décideurs officiels qui ont financé la concertation.

Il est souvent difficile de coucher l'accord sur le papier. De plus, sur la scène internationale, ce genre de texte est difficile, voire impossible à faire appliquer. Il n'existe pas de tribunal international de l'eau et ceux qui en réclament la création ont peu de chances d'être entendus à court terme. Quant au déploiement de «casques verts» – qui seraient une sorte de contrepartie écologique aux casques bleus

des Nations unies, chargés du maintien de la paix –, il semble carrément impossible.

La propension des Etats à respecter ou non les engagements qu'ils prennent en signant des traités est un éternel sujet de débats. Les adeptes de Machiavel soutiennent que les Etats s'affranchissent des normes internationales chaque fois qu'ils estiment avoir plus à y perdre qu'à y gagner. D'autres analystes rétorquent que *la plupart* des nations respectent *la plupart* de leurs engagements *la plupart* du temps, ne serait-ce que pour éviter de se faire montrer du doigt par les ONG. Mais même les plus optimistes reconnaissent que de multiples facteurs peuvent s'opposer à une parfaite observation des règles. La terminologie vague de nombreux

textes de loi peut poser problème. De plus, certains États n'ont tout simplement pas les moyens – techniques ou financiers – de tenir leurs engagements.

Il faut avoir toutes ces contraintes en tête lorsqu'on rédige un traité, et se donner les moyens d'ajuster l'accord au gré des changements de contexte et

de l'évolution des besoins. On peut, par exemple, définir un calendrier d'action avec obligation de résultats, de manière à ce qu'aucune partie ne puisse se défilier. Il est également possible de prévoir des pénalités en cas de non-respect des engagements pris ou des primes accordées au vu des résultats.

Enfin, pour qu'un accord soit suivi d'effet, il faut que les acteurs de terrain s'engagent. Les négociations sur l'eau ne peuvent plus être de la seule responsabilité des élus politiques. Le dialogue doit être élargi. Une plus grande transparence est aussi nécessaire au niveau de la prise de décision, et une plus grande rigueur au niveau des données scientifiques sous-tendant les accords conclus. ■

Il n'existe pas de tribunal international de l'eau et ceux qui en réclament la création ont peu de chances d'être entendus



Pour en savoir plus:

- Lawrence Susskind, Paul Levy et Jennifer Thomas-Larmer, *Negotiating Environmental Agreements*, Island Press, Washington DC, 1999.
- Lawrence Susskind, Sarah McKernan et Jennifer Thomas-Larmer, *The Consensus Building Handbook*, Sage Publishers, Thousand Oaks, Californie, 1999.
- Lawrence Susskind, William Moomaw et Kevin Gallagher, *Transboundary Environmental Negotiations: A New Approach to Global Cooperation*, à paraître, Jossey-Bass Publishers, San Francisco.

La corruption, plus qu'une affaire d'État

La lutte contre ce fléau devient une priorité des Nations unies. Si le mal est ancien, il atteint aujourd'hui, poussé par la dynamique de la mondialisation, une intensité inquiétante sur toute la planète.

MICHEL BESSIÈRES

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

La corruption publique est un crime aussi vieux que l'État. Au ^{ve} siècle avant J.-C., Platon s'en préoccupait dans les *Lois*; deux siècles plus tard, le réformateur politique indien Kautiliya¹ distinguait 40 tentations susceptibles de pervertir les fonctionnaires. Pourtant, par deux traits au moins, la situation actuelle est sans précédent: les affaires surgissent sous toutes les latitudes et la société civile s'en accommode de moins en

moins. En une année à peine, deux présidents en exercice – Joseph Estrada aux Philippines et Alberto Fujimori au Pérou – ont été contraints à la démission, alors qu'un ancien président – l'Argentin Carlos Menem – était mis en examen. Dans chacun de ces cas, les principaux chefs d'accusation de la justice et les premiers motifs d'indignation de l'opinion étaient liés à des présomptions de corruption.

En conséquence, le phénomène qui relevait jusqu'ici de la politique intérieure des États devient une priorité affirmée de toutes les institutions internationales, depuis le G8 jusqu'aux Nations unies, qui projettent d'élaborer une convention contre la corruption pour 2002.

Cette vague d'initiatives reflète des préoccupations diverses, mais nourries par une même dynamique: celle de la mondialisation des échanges. Le premier «mandat» reçu par les institutions internationales provient des États eux-mêmes. Après 20 ans d'accélération des transactions financières, sous l'effet des dérèglements et du développement



Manifestation dans le centre de Rio de Janeiro contre la corruption au sein du gouvernement.

©Vanderlei Almeida et STF/AFP, Paris



25 avril 2001: le président philippin Joseph Estrada est arrêté.

© AFP, Paris

des communications électroniques, les capitaux issus d'activités criminelles constituent une source d'instabilité politique et financière. Or, l'argent de la corruption et celui de la mafia vont de pair. «*Les deux formes de délinquance s'appuient l'une sur l'autre, dissimulent et recyclent de la même façon leurs profits*, explique Daniel Dommel, président pour la France de l'ONG Transparence-International. *De plus, pour maintenir leurs activités occultes, les mafias ont recours à la corruption et celle-ci affaiblit les défenses institutionnelles contre le crime organisé.*»

La généralisation du secret bancaire

Ces dernières années, plusieurs affaires ont permis de prendre la mesure de ces problèmes. Pendant l'été 1998, par exemple, pour enrayer la chute du rouble, le FMI prête huit milliards de dollars à la Russie. Interrogé en novembre par la BBC, Benyamin Sokolov, responsable des commissaires aux comptes russe, déclare: «*Nous avons enquêté sur certains des fonds prêtés par le FMI et je dois reconnaître que plusieurs milliards de dollars n'ont pas été affectés aux programmes prévus. Une partie de ces sommes a tout simplement été volée.*»

L'été suivant, éclate le scandale de la Bank of New York. Dans la plus grande affaire de blanchiment d'argent aux Etats-Unis, selon le FBI, la mafia russe a utilisé cette vénérable institution bancaire pour réinjecter dans l'économie officielle 10 milliards de dollars, qui avaient d'abord transité par Nauru, un atoll du Pacifique, connu pour ses banques peu regardantes sur les activités de ses clients.

«*Une seule place dans le monde – la Suisse – garantissait le secret bancaire il y a 40 ans. Aujourd'hui, il en existe plus de 50*», rappelle Yves Mény, directeur du centre Robert Schumann à l'Institut européen de Florence et auteur de *Démocratie et Corruption en Europe* (Editions La Découverte). Le contrôle de la circulation financière, *via*, en particulier, les paradis bancaires est aujourd'hui l'une des cibles principales de la lutte contre la corruption. Le GAFI (Groupe d'action financière internationale), une émanation du G7, abrité par l'OCDE, publie, depuis 2000, une liste noire annuelle des territoires les plus douteux, ce qui représente une véritable entorse aux usages feutrés de la finance internationale. «*Nous voulons inciter toutes les places bancaires, même le moins coopératives, à s'aligner sur des normes internationales*, explique

Patrick Moulette, secrétaire exécutif du GAFI. *Nous exerçons sur eux une pression incitative, qu'il s'agisse de paradis bancaires, comme les îles Marshall, la Dominique ou Nauru, ou de pays comme l'Egypte, Israël, le Liban ou la Russie. Notez d'ailleurs que la Russie va sortir de notre liste noire de 17 pays, après avoir adopté, pendant l'été 2001, une nouvelle loi, destinée à mieux contrôler son système bancaire.*»

Le cours du pot-de-vin augmente

Les milieux économiques pressent, eux aussi, les organisations internationales de juguler la corruption. Loin d'avoir été adopté une conduite morale, les entreprises présentes sur les marchés internationaux – des travaux publics à l'assainissement des eaux – déplorent la fièvre inflationniste qui touche les pots-de-vin.

«*La libéralisation des économies a multiplié les commissions. Le phénomène a été peu remarqué*, souligne Rob Jenkins, professeur de sciences politiques à l'Université de Londres. *Avec la privatisation du secteur public, les repreneurs potentiels se battent à qui mieux mieux pour graisser la patte des élus ou des fonctionnaires. De plus, à chaque nouvelle réforme, les entreprises qui veulent peser sur la définition des nouvelles règles ou simplement les connaître à l'avance sont amenées à payer, sans garantie de résultats. Je l'ai constaté partout où j'ai étudié les réformes économiques, en Inde, en Afrique du Sud ou en Ouganda. Par une ironie du sort, au début des années 1980, le FMI et la Banque mondiale promettaient que leurs programmes de libéralisation, en réduisant le pouvoir des bureaucraties, allaient supprimer les sources de corruption.*»

Pour juguler ce type de délit, l'OCDE élaborait, en 1997, une Convention internationale contre la corruption d'agents publics étrangers, signée aujourd'hui par 33 pays. «*Sa principale disposition est simple*, explique Daniel Dommel. *Elle interdit aux entreprises des pays signataires de verser des pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers. Or, il y a encore quelques années, dans de nombreux pays, le versement de commissions était toléré. En France, par exemple, ces dépenses pouvaient être déclarées à l'administration fiscale et déduites du bénéfice imposable. Cela s'appelait la pratique du confessionnal.*»

Pour ses nombreux critiques, cette convention marque une avancée, mais elle

reste insuffisante. «*Il paraît absurde qu'un pot de vin soit jugé répréhensible quand il est versé au représentant d'une compagnie aérienne publique et qu'il soit ignoré s'il s'agit d'une compagnie aérienne privée*», commente, par exemple, Stuart Eizenstat, ancien sous-secrétaire d'Etat de l'administration Clinton. Surtout dans une période où le *credo* économique enjoint de privatiser les services publics. Benoît Dejeunne, procureur du roi à Bruxelles et spécialiste des affaires de corruption, constate que la convention de l'OCDE s'inspire largement du *Foreign Corrupt Practices Act*, loi que le président Jimmy Carter avait imposé, en 1977, après que le scandale Lockheed eut ébranlé plusieurs gouvernements en Europe et au Japon. «*En plus de 20 ans, pas plus de quatre affaires de corruption ont abouti à des sanctions pénales. J'en conclus que cette loi n'est pas assez contraignante*».

Légèreté des sanctions

Un troisième «mandat» émane de la société civile, de plus en plus sensible aux relations troubles qu'entretiennent la politique et l'argent. «*Dans le processus de "quasi-démocratisation" mondial et d'accès planétaire à l'information, la première aspiration de l'opinion, c'est la transparence*», juge Rob Jenkins. Jusqu'à la fin de la guerre froide, les grands courants politiques s'accrochaient à la défense d'une idéologie; leurs malversations étaient tenues pour secondaires. Aujourd'hui, le débat politique institutionnel se réduit à des nuances sur l'application de programmes économiques largement convergents et qui exigent des sacrifices importants de la majorité de la population. Ce n'est donc pas un hasard si la visibilité des activistes anti-corruption a concordé avec les politiques d'austérité en Europe de l'Ouest, les crises financières en Asie du Sud-Est ou en Amérique latine et les programmes d'ajustement structurels dans de nombreux pays du Sud.

Mais la lenteur des procédures, les difficultés auxquelles se heurtent les enquêteurs pour remonter des filières internationales, la rareté et la légèreté des sanctions contribuent à nourrir le scepticisme. Le journaliste français Denis Robert a publié plusieurs livres d'enquêtes sur les affaires de corruption politique. Son dernier ouvrage, *Révélation* (Éditions des Arènes) écrit avec Ernest Baeckes, met en lumière le fonctionnement de Clearstream, une chambre de

compensation, installée au Luxembourg. Ces organismes indispensables aux échanges bancaires archivent toutes les transactions et en identifient les auteurs. Pourtant, ils favorisent l'anonymat et échappent à tout contrôle. «*Le terme même de corruption, s'il désigne un écart par rapport à des règles légitimes, me paraît maintenant inapproprié*, commente l'auteur. *C'est le système lui-même qui fonctionne de façon viciée. Et les institutions réagissent toujours avec un retard considérable. Comme le disait le juge Baltazar Garzon, la lutte contre la corruption, c'est la lutte du mammoth contre le léopard.*»

Et l'affrontement se déroule dans un brouillard inquiétant, s'il faut en croire les cinq magistrats européens, spécialistes de la lutte anti-corruption qui signaient une tribune libre dans le quotidien *Le Monde*, le 10 mai 2001, peu après la sortie de ce livre. «*Paradoxalement, écrivaient-ils, l'essentiel de l'impact de cette enquête tient dans le silence assourdissant des acteurs du système mis en cause*(...)

Cette stratégie de l'autruche a pu laisser croire que le livre n'avait été qu'un coup d'épée dans l'eau. Il nous apparaît au contraire que son histoire commence à peine(...) Sa publication doit permettre aux citoyens européens de comprendre le rôle des chambres de compensation et d'éclairer la mondialisation financière d'un jour nouveau.»

L'efficacité des armes pour combattre la corruption reste sujette à discussion. Mais au moins, tout le monde s'entend pour reconnaître le fléau. Même l'Australien James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale abordait, en 1996, ce sujet jusque-là tabou au sein de l'institution. Parlant d'un véritable «cancer», il dénonçait un «*affront fait aux plus pauvres, qui détourne l'argent vers les plus riches*».

1. Auteur de l'*Arthashastra*, célèbre traité de philosophie politique, et conseiller du roi Chandragupta entre 321 et 297 avant J.-C.

COMBIEN PÈSE LA CORRUPTION ?

Avant de mesurer la corruption, encore faut-il savoir de quoi on parle. Les Nations unies ont adopté la définition sobre de Transparency International: «*tout abus d'un pouvoir public à des fins privées*». Mais même ses auteurs reconnaissent les limites de cette caractérisation qui ne prend pas en compte la corruption du secteur privé. Pour comprendre le phénomène, mieux vaut passer par son mode opératoire: le pot-de-vin, selon un dictionnaire anglo-saxon, c'est «*une somme d'argent ou une autre faveur, offerte à une personne occupant une position de pouvoir, afin d'influencer ses vues ou sa conduite*».

Chiffrer la corruption constitue à la fois une gageure et une tentation irrésistible. Patrick Moulette, secrétaire général du GAFI (Groupe d'action financière internationale) affirme ainsi: «*Il n'y a aucune base financière pour mesurer l'ampleur de ce phénomène illégal. Tous les chiffres sont fantaisistes et ne reposent sur aucun critère scientifique*». Néanmoins, les documents du GAFI mentionnent l'estimation du FMI, soit un chiffre annuel de 80 milliards de dollars. Par comparaison, l'ensemble des capitaux de la criminalité atteindraient, selon les mêmes sources, 500 à 1 500 milliards de dollars, soit 2 à 5% du produit mondial brut.

Des études de cas donnent une idée assez précise du phénomène. L'une d'entre elle a été réalisée à Milan avant et après l'opération Mani Pulite (Mains propres). Sur l'ensemble des travaux budgétés par la ville, l'enquête des juges a abouti à une réduction de 30 à 40% des dépenses prévues. Le projet d'extension de l'aéroport est passé, par exemple, de 2610 milliards à 1990 milliards de lires.

Transparency International a introduit, ces dernières années, un indice de perception de la corruption, puis, plus récemment, un indice de la corruption des pays exportateurs. Tous les deux reposent sur une compilation de sondages rigoureux, auprès d'hommes d'affaires, d'analystes financiers, de journalistes et, parfois, du grand public. Ils ne sont pas exhaustifs (tous les pays ne sont pas représentés) et restent subjectifs (ils mesurent la perception de la corruption dans tel ou tel pays selon les sondés). Malgré ces deux handicaps, ils donnent une appréciation significative de la réalité et, à défaut d'autres outils, ces indicateurs se sont imposés auprès de l'opinion publique.

En 2001, selon cet indice, la Finlande, le Danemark et la Nouvelle-Zélande étaient perçus comme les moins corrompus; l'Indonésie, l'Ouganda, le Nigeria et le Bangladesh occupaient les derniers rangs.

Art contemporain: l'illusion d'universalité

Pour le sociologue français Alain Quémén*, il y a un gouffre entre l'universalité à laquelle prétend l'art contemporain et sa concentration entre les mains d'une poignée de pays.

PROPOS RECUEILLIS PAR RENÉ LEFORT

DIRECTEUR DU COURRIER DE L'UNESCO.

art contemporain¹ vit-il à l'heure de la mondialisation?

Les professionnels de l'art contemporain, et ses amateurs, croient qu'il vit une internationalisation de plus en plus poussée. N'importe quel directeur de galerie, critique d'art, conservateur de musée ou commissaire d'exposition affirme peu ou prou: «*Il serait absurde de tenir compte de la nationalité d'un artiste ou de son pays d'origine. La seule chose qui compte, c'est qu'il soit bon ou pas*». Autrement dit, la notoriété et la valeur marchande d'un artiste seraient totalement indépendantes de sa nationalité. A preuve, souligne-t-on dans ce milieu, la dispersion sur toute la planète des expositions et des biennales² (il s'en organise jusqu'à La Havane, Taipei, ou Dakar), ou la montée des artistes asiatiques après la vague venue d'Europe de l'Est au début des années 1990. En matière d'art contemporain, la mondialisation et son corollaire dans le domaine artistique, le métissage et le relativisme culturels, sont donc considérés comme acquis.

Mais cette image, ce discours, collent-ils à la réalité?

Pour répondre à cette question, j'ai construit ou confronté plusieurs indicateurs: les classements «réputationnels» établis par les experts (ceux qui font la «notoriété», la «consécration» d'un artiste), la composition des grandes collections privées et publiques, les achats des grands musées,

la participation aux principales foires et biennales, les échanges sur le marché international, etc. Or, si ces indicateurs donnent des classements parfois différents, ils sont parfaitement convergents: ils révèlent une très forte hiérarchie géographique (voir encadré ci-joint). En tête, viennent les Etats-Unis, que l'on considère la notoriété des artistes ou l'importance du marché. Quelques pays d'Europe occidentale constituent un deuxième pôle, qui peut faire jeu égal, voire dépasser les Etats-Unis, notamment pour les foires et les biennales. Mais la hiérarchie y est très marquée: l'Allemagne précède largement le Royaume-Uni, la France, l'Italie et la Suisse. Au-delà, la

position des autres pays, y compris de pays développés comme l'Espagne, les pays nordiques, le Japon ou la Corée du Sud, est insignifiante. Elle est enfin pratiquement nulle pour le tiers-monde. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, force est donc de constater un fossé entre un «centre», réduit à une poignée de pays, qui plus est très hiérarchisés entre eux, et une immense «périphérie».

Pourtant, des artistes originaires de cette périphérie accèdent à une notoriété certaine et leurs œuvres à des valeurs marchandes élevées...

Certes, mais dans des proportions très faibles. Ensuite, pour combien de temps? Aujourd'hui, les artistes d'Europe de l'Est, très à la mode au début des années 1990, ont pratiquement tous été jetés aux oubliettes par le monde de l'art occidental. Et rien ne prouve que les artistes asiatiques ou africains actuellement très en vogue ne se révéleront pas, à leur tour, des «artistes Kleenex». Enfin, quel itinéraire doivent-ils suivre? La règle ne souffre pratiquement aucune exception: ils doivent être exposés dans un des pays du centre, voire venir y résider, pour espérer intégrer durablement le *main stream* de l'art contemporain (voir encadré ci-joint).

Mais cette inégalité n'a-t-elle pas toujours existé? Sans remonter bien loin, la France n'a-t-elle pas occupé cette position «monopolistique» de la fin du XIX^e siècle au milieu du siècle suivant?

Oui, mais la grande différence est que cette position dominante était alors parfaitement reconnue, et pleinement acceptée au nom du rôle majeur que la France avait joué dans l'histoire de l'art. Aujourd'hui, au contraire, les milieux de l'art contemporain ne peuvent pas reconnaître la suprématie américaine en ce domaine puisqu'ils ne la «voient» pas. De plus, dans les secteurs artistiques où cette suprématie est reconnue, elle est stigmatisée parce que les Etats-Unis sont considérés comme de nouveaux venus sur la scène de l'art.

QUELQUES INDICATEURS

► La revue allemande *Capital* publie chaque année un classement mondial des artistes vivants, le *Kunst Compass*. Très influent dans le monde entier, il est censé refléter leur valeur esthétique, à partir de jugements émis par des «experts» et des accrochages dans les grands musées et expositions.

En 2000, le palmarès des 100 «meilleurs» artistes contemporains distinguait 33 Américains, 28 Allemands, 8 Britanniques, 5 Français, 4 Italiens, 3 Suisses. Sur les 16 autres nationalités citées, cinq seulement appartiennent au tiers-monde (Afrique du Sud, Cuba, Iran, Mexique, Thaïlande).

► Le 16 novembre 2000, Christie's organisait à New York l'une de ses deux grandes ventes annuelles d'art contemporain. La répartition des 48 artistes dont les œuvres étaient mises aux enchères, selon leur nationalité ou leur lieu de résidence, était la suivante: Etats-Unis, 26; Royaume-Uni, 6; Allemagne, 5; Italie, 4; Suisse, 3; Japon, 2; France, 1; Afrique du Sud, 1.

► Même manifestation chez Sotheby's, à New York, le 17 novembre 2000. Sur les 63 œuvres dispersées, 50 étaient dues à des artistes américains ou vivant aux Etats-Unis, une seule à un artiste originaire des pays en développement et y résidant toujours (Mexique). ■

* Chercheur et enseignant à l'Université de Marne-la-Vallée (France), il vient de publier à la demande du ministère français des Affaires étrangères une étude intitulée: *Le rôle des pays prescripteurs sur le marché et dans le monde de l'art contemporain*.

Alors pourquoi cette contradiction entre image et réalité?

Je répondrai par une autre question: pourquoi le milieu de l'art contemporain échapperait-il au discours dominant de la mondialisation, selon lequel tout un chacun, où qu'il soit, a sa chance pour peu qu'il ait du talent? Et pourquoi échapperait-il plus précisément à deux mouvements contradictoires qui traversent toute la mondialisation: d'une part, la recherche inlassable de l'innovation, qui va jusqu'à intégrer parfois des artistes de la périphérie et, d'autre part, la minimisation des risques, notamment financiers, qui conduit à valoriser en priorité des artistes venant des foyers de création les mieux établis, donc les plus faciles à imposer?

Mais, pour se faire l'avocat du diable, ne peut-on avancer l'hypothèse qu'il n'y aurait tout simplement pas de «bons» artistes contemporains là où ils ne peuvent pas, de toute façon, être bien exposés et bien vendus?

Aujourd'hui, les moyens dont disposent les artistes de la périphérie se multiplient, avec par exemple des écoles des Beaux-Arts plus ouvertes sur le monde. Pourtant, ils ne percent pas au niveau international. Est-ce parce qu'ils seraient «naturellement» moins bons? Je prendrai une métaphore sportive. Pendant des décennies, on a cru qu'un coureur ne s'imposerait dans le demi-fond qu'à la condition de venir des pays nordiques. Puis ce fut le tour des pays de l'Est. Maintenant, ce sont surtout les athlètes d'Afrique du Nord et de l'Est qui triomphent. A chaque époque, on perçoit le succès des uns et des autres comme étant «naturel». A tout le moins, la concentration géographique de l'art contemporain pèse sur la reconnaissance du potentiel artistique qui existe évidemment ailleurs qu'aux Etats-Unis et dans quelques pays d'Europe. ■

1. Les spécialistes ne sont pas toujours d'accord entre eux, mais on peut admettre que l'art contemporain est une forme de création innovante, apparue après 1960. Ses principales expressions sont la peinture, la sculpture, la photographie, la vidéo, les «montages» et les «installations».
2. Les foires sont des manifestations marchandes pour lesquelles les organisateurs sélectionnent des galeries. La plus notable



© Régine Cuzin/ADAGP, Paris

Pendant plus de 20 ans, le Béninois Georges Adeagbo, âgé de 59 ans, crée sans le savoir ce qu'on appelle ailleurs des installations. Un beau jour d'avril 1993, Jean-Michel Rousset, envoyé d'un grand collectionneur, sillonne Cotonou à la recherche d'artistes nouveaux, entre par le plus grand hasard dans la maison de Georges Adeagbo et découvre son travail (photo ci-dessus). Quelques mois plus tard, l'artiste béninois est exposé pour la première fois, en France. Le PS1, à New York, considéré comme le temple mondial de l'art contemporain, l'a exposé au début de cette année.

est celle de Bâle en Suisse. Les biennales sont au contraire des manifestations artistiques non commerciales (des expositions) qui présentent des œuvres sélectionnées par

des commissaires. Elles se tiennent en général tous les deux ans. Les plus reconnues sont celles de Venise en Italie et de Kassel en Allemagne.

Texte, son, vidéo: vive le «tout-en-un»!

Depuis que l'étoile d'Internet a pâli, on ne parle plus que de «convergence numérique»: l'accès banalisé au texte, au son, à l'image via un seul appareil, téléphone, téléviseur ou autre. Serons-nous capables d'en tirer profit?

JOHN VINCE

PROFESSEUR SPÉCIALISTE DES MÉDIAS NUMÉRIQUES À L'UNIVERSITÉ DE BOURNEMOUTH (ROYAUME-UNI).

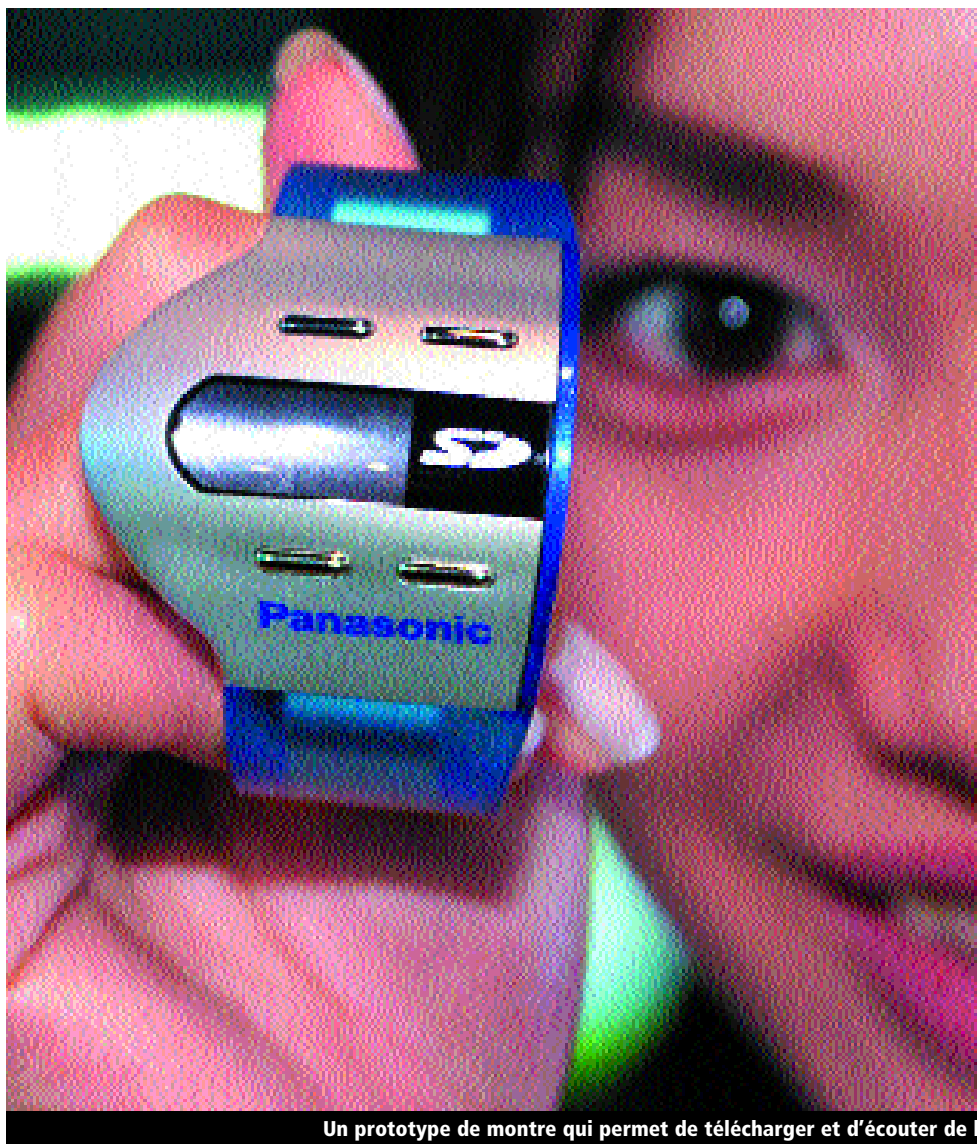
C'est extraordinaire ce qui se passe depuis 40 ans. L'ordinateur, une machine lente et coûteuse que l'on actionnait à l'aide de cartes perforées, est devenu un puissant appareil bon marché, de la taille d'un attaché-case. En même temps, un vaste réseau mondial a surgi, qui entremêle lignes téléphoniques, fibres optiques, câbles sous-marins, relais hertziens, chaînes de télévision et communications par satellite.

Au carrefour de ces deux évolutions, à la rencontre des technologies de l'information et de la communication, il y a Internet. Mais pour beaucoup, dans le monde des médias, cette invention ne fait qu'annoncer un bouleversement bien plus considérable: l'ère de la convergence numérique, qui va révolutionner notre manière de communiquer, de nous détendre et de travailler.

Dans un récent article, le *Scientific American* définit ce phénomène comme «la concentration des communications audio, vidéo et texte sur une seule source, recevable sur un seul appareil grâce à une seule connexion». Le numérique a déjà permis d'intégrer des médias qui circulaient via des canaux différents: on peut maintenant envoyer des courriers électroniques avec son téléviseur ou du texte sur un portable; on peut transmettre des vidéos en temps réel par canal radio, regarder la télévision ou écouter la radio sur son PC.

Les bienfaits du code binaire

La convergence numérique permettra l'accès à l'information en temps réel n'importe où dans le monde et autorisera la communication partout et avec tous, par texte, image, son et vidéo. Le «technologiquement possible» semble sans limites. «Quand nous accéderons vraiment "n'importe où, n'importe quand" au réseaux numériques à large bande, nous serons plus libres et plus heureux», proclame Gerald Levin, PDG d'AOL-Time Warner. Mais, ce



Un prototype de montre qui permet de télécharger et d'écouter de

monde nouveau, la technologie ne peut pas le créer à elle toute seule: si les consommateurs et les entreprises n'encouragent pas la convergence, il y a de fortes chances qu'elle finisse, comme d'autres «grandes idées», par tomber aux oubliettes. Il y a dix ans, par exemple, on ne jurait que par la réa-

lité virtuelle. On prévoyait qu'un jour, des écrans autour de la tête, nous entrerais en interaction avec toutes sortes d'environnements virtuels. A l'époque, on réfléchissait aux bouleversements que cette technologie allait produire dans l'industrie et la société. Nous avions tout faux.

Aujourd'hui, c'est *via* un ordinateur personnel que l'on se branche à Internet. Mais le nombre de personnes équipées d'un PC est relativement faible dans le monde, et ceux qui en ont un s'en plaignent: leurs ordinateurs «plantent», se bloquent à tout moment; bref, on voit bien qu'ils n'ont pas été conçus pour Internet. Simplement, ils occupaient le terrain à l'époque où le réseau s'est développé.

En promettant de fusionner des médias aussi divers que la télévision, le téléphone,



la musique, via Internet.

les jeux vidéos, le transfert de sons et de données, la convergence numérique devrait surpasser les «autoroutes de l'information», tant vantées hier. Du coup, elle pose de nouvelles questions: de quels services a-t-on besoin? Quel est le récepteur idéal? La communication sera-t-elle pleinement

interactive? Peut-on si facilement combiner l'ancien avec le nouveau?

A la base de toute application numérique, il y a un code binaire: les inventeurs des premiers ordinateurs ont découvert que seul un tel code pouvait leur permettre de produire des résultats cohérents. Le code binaire permet d'attribuer aux chiffres, aux lettres et aux caractères des structures numériques uniques que l'on peut stocker sur bande magnétique, CD, DVD et fichier d'ordinateur. Ces codes sont directement transmissibles par câbles de cuivre, fibres optiques ou ondes radio. Une fois numérisés, le texte, le son, l'image et la vidéo peuvent être traités par une technologie commune avec une extrême précision.

Pourtant, mettre au point une technologie unique est loin d'être évident. Il existe actuellement trois grandes normes de télédiffusion incompatibles entre elles. Et ce n'est rien comparé aux multiples technologies impliquées dans le fonctionnement d'Internet, chacune dotée d'une largeur de bande différente et d'un support physique allant des fils de cuivre aux ondes, aux fibres optiques, etc. La conception d'appareils et de réseaux de communication standardisés à l'échelle de la planète semble donc poser des problèmes insurmontables.

L'institution chargée de définir des normes mondiales de codage de l'information audiovisuelle s'appelle l'Organisation internationale de normalisation (ISO). L'un de ses groupes d'experts, le Motion Picture Experts Group, a déjà franchi plusieurs étapes importantes en établissant des normes de décompression et de diffusion. Son MPEG-4 (en phase de finalisation) donnera les moyens de stocker, de transmettre et de manipuler sur un mode interactif des données vidéo –soit l'essentiel de ce que la convergence numérique promet d'apporter.

Toutefois, quand des normes mondiales seront définies, un autre obstacle nous attendra. Internet souffre de temps de réponse longs et irréguliers parce que c'est une technologie de type *pull*: les utilisateurs vont chercher («tirent») l'information. En revanche, dans les technologies de type *push*, comme la télévision ou la radio, l'information est «poussée» vers le public, qui reste passif. Si nos futurs médias reposent sur un mariage entre la télévision (*push*) et

Internet (*pull*), on voit mal comment cela pourra fonctionner. Actuellement, la technologie des réseaux ne permet pas de créer une télévision de type *pull*, à la demande. Et si l'on continuait à raisonner selon la logique du *push*, on ne ferait que reproduire ce qui existe déjà: la télévision et la radio de papa, pas plus interactives qu'au paravant.

La fusion d'Internet et de la télévision pose encore une autre question: quels services offrir? «*La télévision est faite pour débrancher les cerveaux. L'ordinateur, pour les brancher*», résume Steve Jobs, le PDG d'Apple. L'information, le divertissement et la détente répondent *a priori* à des besoins différents. Le téléspectateur lambda verra-t-il un intérêt quelconque à s'imposer le genre d'effort que demande le maniement de l'informatique pour regarder un sitcom? On peut en douter. «*Un grand nombre de gens ne s'intéresse pas du tout aux nouveaux médias et, contre toute attente, cet effectif de réfractaires fond plus lentement que les icebergs de l'Antarctique*», constatait récemment Horst Stipp, directeur de la recherche à la chaîne de télévision américaine NBC.

D'autre part, le coût des infrastructures sera forcément colossal, et il faudra bien que les Etats ou le secteur privé les assument avant de se rembourser sur les usagers. En revanche, les appareils de réception ne seront pas forcément coûteux. Le téléphone

portable montre bien qu'un appareil high-tech peut être offert à l'utilisateur gratuitement ou presque, si l'industrie récupère son coût en faisant payer les services.

La création de contenus protégés par le *copyright* est un autre point clé. La télévision par satellite, on l'a vu, offre une telle gamme de chaînes qu'il faut, pour les remplir, repasser indéfiniment les mêmes programmes. Sur ce plan, le tout-numérique pourrait apporter un plus, en facilitant la production d'émissions de synthèse, avec décors et acteurs virtuels. Une évolution qui semble déjà amorcée.

Quoi qu'il advienne, il est clair que la technologie, qui n'a jamais été aussi sophistiquée, sera de plus en plus présente dans notre quotidien. Mais le passé nous enseigne que les innovations au mode d'emploi trop compliqué ne vont pas loin. La convergence numérique n'échappera pas à la règle. ■

**«La télévision
est faite
pour débrancher
les cerveaux.
L'ordinateur,
pour les brancher»**

VIVE LE «TOUT-EN-UN»!

La convergence des cartels

Avec le numérique, les canaux et les contenus médiatiques vont se multiplier. Mais les géants de la communication vont continuer à se renforcer, estime le spécialiste américain Robert McChesney*. Au risque d'appauvrir le débat public.



Noce des géants AOL et Time Warner, en janvier 2001.

PROPOS RECUEILLIS PAR
IVAN BRISCOE

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

La convergence numérique est-elle, selon vous, une simple mutation technologique ou produit-elle des effets plus profonds dans les médias?

Il y a convergence du fait de la technologie, c'est indéniable. Bientôt, tous les médias seront passés au numérique. Mais la concentration de la propriété est encore plus frappante et elle, sur bien des plans, n'a pas attendu la convergence technologique. Jusqu'ici, ce sont les effets de cette évolution-là que le public a sans doute le plus ressentis. Ces transferts de propriété vont peser

lourd dans la configuration du monde numérique de demain.

Comment ces changements s'opèrent-ils au juste?

Il y a essentiellement intégration verticale, ou, plus largement, formation de conglomérats. Dans les années 1950, aux Etats-Unis par exemple – et dans la plupart des pays à économie de marché –, des secteurs comme la musique ou le cinéma étaient dominés par trois ou quatre firmes différentes. Que s'est-il passé aux Etats-Unis et dans le monde depuis 50 ans? Les plus grosses de ces entreprises sont devenues des géants: le plus grand studio de cinéma possède aussi une chaîne de télévision ou un label de disques, des stations de radio, des revues, des réseaux câblés et par satellite, des vidéoclubs¹. Ces groupes au pouvoir phénoménal sont devenus les acteurs dominants du monde des médias. Et ce, avant même que l'on parle de convergence numérique, qui n'est, en quelque sorte, que la cerise sur le gâteau.

Mais le passage au numérique ne va-t-il pas permettre au public d'élargir son choix et à de nouvelles entreprises d'entrer dans la danse médiatique?

C'est le grand paradoxe de l'essor d'Internet et des modes de communication numériques en général. Comme le prix à payer pour entrer sur le marché des médias s'en trouve largement diminué, voire supprimé, on a d'abord pensé que les grands groupes allaient s'écrouler sous la poussée d'une multitude de nouveaux acteurs. Le problème, c'est que cette thèse s'appuie uniquement sur des arguments technologiques. Or, et Wall Street l'a bien compris, les nouvelles technologies sont impuissantes à faire émerger de jeunes entreprises sur un marché totalement dominé par les barons de la communication. Tout simplement parce que les investissements en matière de recherche et de promotion profitent avant tout aux

produits capables de renforcer leur mainmise.

Quelles sont les conséquences de cette concentration pour le grand public?

Il devient de plus en plus difficile d'échapper à l'«hypercommercialisme». Comme ils sont en situation de quasi-monopole, les grands groupes tirent systématiquement profit de tous les services qu'ils proposent. Aux Etats-Unis, une station de radio privée diffuse en moyenne 18 à 20 minutes de publicité par heure. Si ça ne vous plaît pas, c'est pareil, puisqu'elles le font toutes. L'autre revers de la médaille, c'est le déclin des émissions et des contenus de «service public».

Le journalisme d'investigation, les enquêtes sur les problèmes sociaux graves, n'entrent pas dans la logique économique des grands groupes: ils coûtent très cher et rapportent peu. De plus, ces géants de la communication comptent parmi les poids lourds de l'économie. Ce sont des acteurs majeurs de la société, qui défendent leurs intérêts en faisant l'actualité.

Que faire?

Il faudrait repenser la notion de propriété dans les médias. Mais ce type de débat public et politique est la dernière chose au monde que les géants de la communication veulent encourager, aux Etats-Unis du moins.

Or, tant qu'on se contentera de discuter du problème dans des salles de réunion enfumées ou en tête-à-tête avec des hommes politiques, rien ne changera. ■

* Professeur de communication à l'Université d'Illinois.

1. Les sept poids lourds de l'industrie mondiale des médias sont Disney, AOL-Time Warner, Sony, News Corporation, Viacom, Vivendi et Bertelsmann.

Sotigui Kouyaté

Le sage de la scène

Il a choisi l'exil et le théâtre. Mais pas n'importe lequel. Un théâtre d'avant-garde, d'ouverture à l'autre, de métissages. Un théâtre qui permet à ce griot malien, acteur fétiche de Peter Brook, de rester fidèle à lui-même. Et à l'Afrique.



Sotigui Kouyaté, le premier Prospero noir dans *La Tempête* de Shakespeare.

© Marc Enguehard, Paris

Vous affirmez souvent, «je suis griot avant tout». Comment cette identité profonde influence-t-elle votre démarche théâtrale?

Je trouve mon énergie dans les rencontres. Dans la partie de l'Afrique à laquelle j'appartiens – je suis guinéen d'origine, malien de naissance et burkinabé d'adoption –, les rencontres ont leur importance, car l'étranger est celui qui nous apporte ce que nous ignorons.

Je ne suis passé par aucune école de théâtre, si ce n'est la grande école de la rue, «de la vie». Quand j'étais jeune, un ami homme de théâtre, Boubacar Dicko, m'a invité à plusieurs reprises à jouer pour lui. Mais je pensais à tout, sauf à cela... A l'époque, je jouais dans l'équipe nationale de football du Burkina Faso!

Vous aviez une image négative de l'art dramatique?

Quand j'étais petit, les représentations de *koteba*, une vieille tradition africaine qui signifie «grand escargot», me plaisaient beaucoup. Elles se passaient dans le quartier, en trois cercles: le premier était formé par les enfants, le deuxième par les femmes et le troisième par les hommes. Mais à l'époque coloniale, le *koteba* avait progressivement disparu et une autre forme de théâtre, à la manière occidentale, avait pris le dessus. Les Français avaient institué des compétitions théâtrales entre les territoires de l'Afrique occidentale – qui a ensuite donné naissance à huit pays. Cette démarche coloniale avait, consciemment ou non, un double objectif. D'abord, nous inculquer



la culture occidentale. A l'école, on ne pouvait pas parler notre langue sans se voir infliger un «symbole»: on nous mettait autour du cou un morceau de bois ou de tôle sur lequel on dessinait une tête d'âne et on nous privait de déjeuner. La meilleure façon de tuer un arbre, c'est de le couper de ses racines. Ce théâtre à l'occidental a aussi contribué à détourner les intellectuels africains d'un engagement en faveur de l'indépendance.

Comment s'est fait le déclic?

J'aime beaucoup la danse, et j'ai finalement accepté, en 1966, de jouer dans une pièce historique montée par cet ami, Boubacar Dicko, où figurait une danse guerrière. Il m'a aussi proposé de jouer le rôle d'un conseiller du roi. La pièce a été primée et a tourné dans la région. Par la force des choses, je me suis senti lié à ce spectacle, puis à un autre, tiré d'une pièce écrite par mon oncle. Petit à petit, j'y ai pris goût. Mais tout ne me plaisait pas, par exemple les stages dirigés par des formateurs français. On nous disait, sans explication, de marcher sur scène; cela me paraissait trop artificiel. On nous demandait d'imaginer un bateau, de le visualiser sur le mur, mais je ne voyais rien... Je suis parti, mais j'y avais vraiment pris goût. J'ai créé ma propre compagnie de théâtre en 1966, avec 25 personnes. La radio burkinabé m'a proposé un espace pour travailler, nous faisons surtout de l'improvisation. Le matin, je partais au bureau, au ministère du Travail et de la Fonction publique, à cinq heures, j'allais au foot, puis c'était les répétitions de théâtre. En même temps, j'ai écrit ma première pièce, *La Complainte du caïman*. Elle parle de la sensibilité, ce don grâce auquel les Burkinabés arrivent à «caresser» les crocodiles, qui sont des animaux sacrés.

Cette sensibilité, est-ce la quête première de l'acteur?

Je travaille beaucoup dans mes stages sur l'ouverture, la communication, la sensibilité. Dans tous les discours, on parle

«Le plus ignorant est celui qui n'a jamais

de communication, d'échange. Mais il s'agit d'intérêts économiques, jamais d'intérêts humains. La communication n'est pas possible sans écoute, et il n'y a pas d'écoute, même entre des gens d'un même pays. Chacun est replié sur soi. L'exclusion ne fait que gagner du terrain. Les gens risquent leur vie pour fuir leur pays. Et les puissances ferment les yeux sur tout cela.

Parvenir à un autre mode de communication, qui serait l'aboutissement d'une recherche entre comédiens de différentes cultures, est au cœur de la démarche de Peter Brook, que vous avez rejoint en 1983 pour tenter l'aventure du MAHABHARATA, la grande épopée indienne.

Quand je suis arrivé au théâtre des Bouffes du Nord à Paris, je n'avais pas l'intention de rester en France. Je m'étais mis en disponibilité de mon ministère pour un an. Le malheur – ou le bonheur – pour moi, avec le *Mahabharata*, ça a été son succès. J'ai demandé une prolongation au ministère, qui m'a accordé une deuxième et dernière année de congé sans solde. Mais à expiration, la tournée n'était pas finie. Or, je n'avais pas de doublure dans la pièce – qui durait neuf heures. Conformément à la culture que l'on m'a transmise, je ne pouvais pas interrompre un travail que j'avais entrepris. Je ne pouvais pas les abandonner. Au Burkina Faso,



© Ramon Serefer/Fiqueland, Paris

L'Antigone de Kouyaté, montée avec

j'avais 29 ans de service dans la fonction publique; il me manquait une année pour bénéficier de mes droits à la retraite. Je les ai perdus. Quatre mois plus tard, le *Mahabharata* a cessé de tourner et je n'avais plus de travail au pays. Je ne me voyais pas rentrer les mains vides dans ma famille, dont je suis le pilier, le premier fils. C'est trop difficile à supporter. Ici en France, j'avais la possibilité de me battre, de travailler, de chercher, à travers

MAÎTRE DE LA PAROLE

Lorsqu'elle préparait le casting pour monter le *Mahabharata*, l'assistante de Peter Brook courait les auditions à la recherche d'un acteur capable d'incarner l'un des rôles principaux, celui du sage Bhishma. «J'ai vu un plan qu'elle avait choisi d'un arbre et d'un homme aussi grand et élancé que cet arbre, avec une présence et une qualité extraordinaires: Sotigui», rappelait Brook dans un récent documentaire sur l'acteur. Né en 1936 à Bamako, la capitale du Mali, Kouyaté appartient à une illustre famille de griots – ces maîtres de la parole qui sont à la fois, historiens, généalogistes, maîtres de cérémonie, conseillers, médiateurs, chanteurs et musiciens. Il a transmis ses talents de compositeur, de danseur, d'acteur et de père à ses propres enfants et à une multitude «d'enfants spirituels», dispersés à travers le monde, dont il est le guide. Incarnant tous ses rôles avec dignité, il a tourné dans une soixantaine de films, et récemment dans *Little Senegal*, de Rachid Bouchareb. Kouyaté, qui travaille sous la direction de Peter Brook depuis de longues années, continuera l'an prochain, en jouant notamment dans *L'Homme qui*, basé sur l'œuvre d'Oliver Sacks. *L'Homme qui* prenait sa femme pour un chapeau, et *Le Costume* adapté de l'auteur sud-africain Can Themba. ■



«J'ai créé le Mandeka Théâtre pour empêcher les jeunes de fuir le Mali»

d'ailleurs nourri par ces croisements, ces rencontres. Vous avez notamment monté *Antigone* avec des acteurs maliens.

C'est dans les différences que l'on trouve les voies de la complémentarité. A la demande du musée Jean Moulin à Paris, j'ai créé un spectacle en 1999 pour le centenaire de la naissance du résistant français. J'ai fait une adaptation de son journal *Le Premier combat*, que j'ai fusionné avec un roman camerounais de Ferdinand Oyono *Le Vieux Nègre et la Médaille*. Cela a choqué certains compagnons de lutte de Jean Moulin, mais la directrice du musée, une historienne, a fermement défendu le projet.

Depuis plusieurs mois, je travaille sur *Œdipe*, la suite logique d'*Antigone*. Je me suis basé sur différentes versions de l'histoire d'*Œdipe*, de Sophocle à Jean Anouilh, en passant par une série noire. J'ai lu les interprétations des psychanalystes, de Freud à Tobie Nathan, qui ont mis l'inceste au centre de leur pensée. Pour moi, *Œdipe*, c'est le problème de l'être humain face à lui-même. Je ne cherche pas à donner de réponse; j'ouvre une réflexion, une prise de conscience,

sur la bataille qui se noue autour du destin de chacun, sur la nécessité de ne pas se laisser aller au fatalisme. *Œdipe* est-il coupable d'avoir assassiné son père? Il avait d'abord été accepté comme un héros, le sauveur d'un pays qui souffrait. Ensuite, il a été rejeté par ses propres fils et lapidé devant le mur de Thèbes par ce même peuple qu'il avait sauvé. C'est un homme en fuite, habité par la souffrance, par une obsession. S'il avait accepté sa faiblesse humaine, il ne se serait pas crevé les yeux. Je termine mon *Œdipe* par une réflexion sur ce qui me semble le plus grave, c'est-à-dire le refus de pardonner. Le chœur appelle les dieux à exalter le héros après ses vaines épreuves.

C'est un appel à la raison...

Le pardon ne guérit pas tout mais peut améliorer certaines choses. Existe-t-il une faute assez grave pour ne jamais mériter le pardon? Le mal est-il mal à cent pour cent, ou ne peut-on pas y trouver une petite fissure qui puisse le rapprocher du bien?

Vous êtes porteur de profondes valeurs africaines, à l'image de votre rôle dans le film de Rachid Bouchareb *LITTLE SENEGAL* (2000), mais celles-ci ne sont-elles pas menacées?

J'ai cette peur continue, mais je tente de me battre avec la parole et la culture.

Par exemple, à Bobo Dioulasso, la deuxième ville du Burkina Faso, j'ai ouvert un centre culturel, il y a quelques années avec mes enfants. J'ai fait cela dans la cour de mon père, un espace très vaste. C'est aujourd'hui un lieu de formation en musique, percussions, peinture, un lieu d'échange où nous accueillons des peintres étrangers dans le cadre de stages. Nous voulons également en faire un centre de formation en informatique. Par ailleurs, nous voudrions créer une université des traditions africaines, pour mettre au point un système de conservation de ces traditions et approfondir la connaissance de notre culture.

Vous avez également créé au Mali le Mandeka Théâtre, une structure de promotion et de création littéraire et artistique.

Nous avons créé le Mandeka en 1997, à l'époque où la France, tous les jours, «reconduisait à la frontière» des Maliens et des Sénégalais par charters entiers. Au même moment, à Bamako, des comédiens continuaient à me demander comment faire pour aller en France, comme s'ils ne voyaient pas la réalité, l'exclusion des immigrés. Lorsque je leur déconseillais de partir, ils me fixaient comme pour me dire, «regarde-toi, tu n'es pas mal, toi là-bas, et tes fils non plus». Le plus simple finale-

LISTE DES AGENTS DE VENTE

Adressez-vous à l'agent de vente de votre choix, qui vous communiquera le montant de l'abonnement en monnaie locale.

AFRIQUE DU SUD: International Subscription Services, PO Box 41095, Craighall 2024. Fax: 880 6248.
Mast Publications, PO Box 901, Parklands 2121. Fax: 886 4512.
ALLEMAGNE: German Commission for Unesco, Colmanstr. 15, D-53115 Bonn. Fax: 63 69 12.
 Uno Verlag, Dag Hammarskjöld Haus, Poppelsdorfer Allee 55, D-53115 Bonn. Fax: 21 74 92.
ARGENTINE: Edilyr Srl, Librería Correo de la Unesco, Tucumán 1685, 1050 Buenos Aires. Fax: 371-8194
AUSTRALIE: Hunter Publications, 58A Gipps Street, Collingwood VIC 3066. Fax 419 7154.
 ISA Australia, PO Box 709, Toowong QLD 4066. Fax: 371 5566.
 United Nations Assoc. of Australia/Victorian Div., 179 St George's Road, N. Fitzroy VIC 3068. Fax: 481 7693.
 Gordon & Gotch Australia Pty. Ltd., Private Bag 290, Burwood VIC 3125. Fax: 03 9888 8561
AUTRICHE: Gerold & Co, Import & Export, Zeitschriften/Periodicals, Graben 31, A-1011 Vienne. Fax: 512 47 31 29.
BELGIQUE: Partner Press, 11 rue Charles Parenté, B-1070 Bruxelles.
 Fax: (32 2) 556 41 46/Tel.: (32 2) 556 41 40/partner.press@ampnet.be
BRESIL: Fundação Getulio Vargas, Editora Divisão de Vendas, Caixa Postal 62.591, 22257-970 Rio de Janeiro RJ. Fax: 551-0948.
CANADA: Renouf Publishing Company Ltd., 5369 ch. Canotek Road, Unit 1, Ottawa, Ont K1J 9J5. Fax: (1-613) 745 7660.
 Faxon Canada, PO Box 2382, London, Ont. N6A 5A7. Fax: (1-519) 472 1072.
CHILE: Universitaria Textillibro Ltda., Casilla Postal 10220, Santiago. Fax: 681 9091.
CHINE: China National Publications, Import & Export Corp., PO Box 88, 16 Gongti East Rd, Beijing 100020. Fax: 010-65063101.
COREE: Korean National Commission for Unesco, CPO Box 64, Séoul 100-600. Fax: 568 7454.
DANEMARK: Munksgaard, Norre Sogade 35, PO Box 2148, DK-1016 Copenhagen K. Fax: 12 93 87.
ESPAGNE: Mundi Prensa Libros SA, Castelló 37, 28001 Madrid. Fax: 91575 39 98.

Librería Al Andalús, Roldana 3 y 4, 410091 Séville. Fax: 95422 53 38.
 UNESCO Etxea, Avenida Urquijo 60, Ppal.Dcha., 48011 Bilbao.
 Fax: 427 51 59/69
ÉTATS-UNIS: Bernan-Associates, 4611-F Assembly Drive, Lanham MD 20706-4391. Fax: 459 0056.
FINLANDE: Stockmann/Akateeminen Kirjakauppa, PO Box 23, SF-00371 Helsinki. Fax: +358 9 121 4450.
 Suomalainen Kirjakauppa Oy, PO Box 2, SF-01641 Vantaa. Fax: 852 7990.
GRÈCE: Librairie Kauffmann SA, Mauvrokordatou 9, GR-106 78 Athènes. Fax: 38 33 967.
GUATEMALA: Comisión Guatemalteca de Cooperación con la Unesco, 3A Avenida 10 29, Zona 1, Apartado Postal 2630, Ciudad de Guatemala.
HONG KONG: Hong Kong Government Information Services Dept., 1 Battery Path Central, Hong Kong.
HONGRIE: Librotrade K F T, Periodical Import/K, POB 126, H-1656 Budapest. Fax: 256-87-27.
INDE: Unesco Office, 8 Poorvi Marg, Vasant Vihar, New Delhi 110057
ISRAËL: Literary Transactions Inc., C/O Steimatsky Ltd., PO Box 1444, Bnei Brak 51114. Fax: 52 81 187.
ITALIE: Licosa/Libreria Comm. Sansoni SPA, Via Duca di Calabria 1/1, I-50125 Florence. Fax: 64 12 57.
JAPON: Eastern Book Service Inc., Periodicals Account, 3 13 Hongo 3 Chome, Bunkyo Ku, Tokyo 113. Fax: 818 0864.
LUXEMBOURG: Messageries Paul Kraus, BP 2022, L-1020 Luxembourg. Fax: 99 88 84 44.
MALTE: Sapientzas & Sons Ltd., PO Box 36, 26 Republic Street, La Valette CMR 01. Fax: 24 61 82.
MAROC: Unesco, B.P. 1777 RP, Rabat. Fax: 212-767 03 75, Tél.: 212-767 03 74/72.
NORVEGE: Editions Le Printemps Ltée., 4 Route du Club, Vacoas. Fax: 686 7302
MEXIQUE: Librería El Correo de la Unesco SA, Col Roma, Guanajuato 72, Deleg Cuauhtémoc, 06700 Mexico DF. Fax: 264 09 19.
NORVEGE: Swets Norge AS, Øststensjøveien 18-0606 Oslo, PO Box 6512, Etterstad. Fax: 47 22 97 45 45.

NOUVELLE ZÉLANDE: GP Legislation Services, PO Box 12418, Thorndon, Wellington. Fax: 496 56 98.
PAYS-BAS: Swets & Zeitinger BV, PO Box 830, 2160 SZ Lisse. Fax: 2524 15888.
 Tijdschriftcentrale Wijk B V, Int. Subs. Service, W Grachtstraat 1C, 6221 CT Maastricht. Fax: 32 50 103.
PORTUGAL: Livraria Portugal (Dias & Andrade Lda), Rua do Carmo 70 74, 1200 Lisbonne. Fax: 34 70 264.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE: Artia, Ve Smeckach 30, 111 27 Prague 1.
ROYAUME-UNI: The Stationery Office Publications Ctre., 51 Nine Elms Lane, Londres SW8 5DR. Fax: 873 84 63.
RUSSIE: Mezhdunarodnaja Kniga, Ul Dimitrova 39, Moscou 113095.
SRI LANKA: Lake House Bookshop, 100 Chittampalam, Gardiner Mawatha, Colombo 2. Fax: 44 78 48.
SUÈDE: Wennergren Williams AB, PO Box 1305, S-171 25 Solna. Fax: 27 00 71.
SUISSE: Dynapresse Marketing SA, (ex-Naville SA), 38 av Vibert, CH-1227 Carouge. Fax: 308 08 59.
 Edigroup SA, Case Postale 393, CH-1225 Chêne-Bourg. Fax: (022) 348 44 82.
 Europa Verlag, Ramistrasse 5, CH-8024 Zürich. Fax: 251 60 81
 Van Diermen Editions Techniques-ADECO, Chemin du Luciez, CH-1807 Blonay. fax: 943 36 05.
THAÏLANDE: Suksapan Panit, Mansion 9, Rajadamern Avenue, Bangkok 2. Fax: 28 11 639.
TUNISIE: Commission Nationale Tunisienne auprès de l'Unesco, 22,rue de l'Angleterre, 1000RP Tunis. Fax: 33 10 14.
URUGUAY: Ediciones Trecho SA, Cuento Periódicos, Maldonado 1090, Montevideo. Fax: 90 59 83.
VENEZUELA: Distriplumes, Apartado 49232, Colinas Bello Monte, 1042 A Caracas. Fax: (58 2) 9798360
 Unesco/CRESALC, Edif. Asovincar, Av Los Chorro, Cruce C/C Acueducto, Altos de Sebucan, Caracas. Fax: (58 2) 2860326.

ment, c'était de dire que je ne pouvais aider personne à venir en France. En revanche, j'étais prêt à faire mon possible pour eux, en les faisant travailler ou en leur trouvant des stages, des formations. C'est dans cet esprit que j'ai créé le Mandeka, pour empêcher les jeunes de fuir, pour qu'ils gagnent en crédibilité grâce à leur travail et puissent montrer à l'extérieur ce dont on est capable. *Antigone* a été joué par les comédiens du Mandeka en France. Les Bouffes du Nord acceptent de produire *Œdipe*, avec des comédiens maliens du Mandeka et des Français.

Le théâtre et le cinéma africains font tout de même pâle figure sur la scène mondiale,

théâtre, c'est pire. Il n'y a rien du tout. Les compagnies qu'on voit à l'étranger, en Europe, n'ont pu compter que sur elles-mêmes. On ne peut même pas dire qu'on était plus riches avant que maintenant. Lorsque j'ai créé mes propres ballets en 1971, au Burkina Faso, je n'ai reçu aucune aide. Je me suis endetté pour acheter des instruments, des costumes. A plusieurs reprises, l'Etat me les a confisqués pour représenter le pays dans des festivals ou pour la venue du président Pompidou – sans jamais rien nous donner en échange. **Vous sentez-vous porteur d'un message de l'Afrique?**

Soyons modeste, l'Afrique est vaste, et



Un griot traditionnel, en Guinée.

contrairement à la musique.

Il n'y a pas de politique culturelle africaine. Si notre cinéma souffre de quelque chose, c'est d'un manque de moyens de production et de distribution. Il y a quelques années, les films qui bénéficiaient de l'avance sur recette accordée par la France étaient bien plus nombreux, parce que les thèmes souvent de nature ethnographique, intéressaient les bailleurs de fonds. A partir du moment où les cinéastes africains sont passés à autre chose, quand ils ont cessé le folklore, ils ont bénéficié de moins en moins d'aides. Quant aux acteurs... Pendant longtemps, quand vous lisiez le budget d'un film africain, vous y trouviez toutes les rubriques sauf celle des acteurs!

Au Burkina et au Mali, la Direction du cinéma fait ce qu'elle peut, mais ça ne va pas plus loin que de prêter des véhicules et des caméras. En ce qui concerne le

ce serait une grande prétention que de vouloir parler en son nom. Je me bats avec la parole car je suis griot. On nous appelle, à tort ou à raison, les maîtres de la parole. Nous avons le devoir d'inviter l'Occident à moins méconnaître l'Afrique. Il y a même des Africains qui ne connaissent pas vraiment leur terre. Or, oublier sa culture, c'est s'oublier soi-même. On dit: «*le jour où tu ne sais plus où tu vas, souviens-toi d'où tu viens*». Notre force est dans notre culture. Toute ma démarche, en tant que griot, est nourrie par cet enracinement et cette ouverture. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CYNTHIA GUTTMAN

JOURNALISTE AU COURRIER DE L'UNESCO.

Mensuel publié en 28 langues et en braille par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
31, rue François Bonvin, 75732 PARIS Cedex 15, France
Téléphone: 01.45.68.57.45/01.45.68.57.47
Courrier électronique: courrier.unesco@unesco.org
Internet: http://www.unesco.org/courier

Directeur: René Lefort
Rédacteur en chef: James Burnet
Anglais: Cynthia Guttman
Espagnol: Louise Corradini
Français: Sophie Boukhari
Secrétariat de direction/éditions en braille:
Annie Brachet (01.45.68.47.15)

Rédaction

Michel Bessières
Ivan Briscoe
Philippe Demenet
Lucia Iglesias Kuntz
Asbel López
Amy Otchet
Shiraz Sidhva

Traduction

Miguel Labarca

Unité artistique/fabrication: Gérard Prosper

Photographe: Annick Couffé

Illustration: Ariane Bailey (01.45.68.46.90)

Documentation: José Banaag (01.45.68.46.85)

Relations Editions hors Siège et presse:

Solange Belin (01.45.68.46.87)

Comité éditorial

René Lefort (animateur), Jérôme Bindé, Milagros del Corral,
Alcino Da Costa, Babacar Fall, Sue Williams

Editions hors siège

Allemand: Urs Aregger (Berne)
Arabe: Fawzi Abdel Zaher (Le Caire)
Italien: Giovanni Puglisi, Gianluca Formichi (Florence)
Hindi: Pushplata Taneja (Delhi)
Tamoul: M. Mohammed Mustapha (Madras)
Persan: Jalil Shahi (Téhéran)
Portugais: Alzir a Alves de Abreu (Rio de Janeiro)
Oourdou: Mirza Muhammad Mushir (Islamabad)
Catalan: Jordi Folch (Barcelone)
Malais: Sidin Ahmad Ishak (Kuala Lumpur)
Kiswahili: Leonard J. Shuma (Dar es-Salaam)
Slovène: Aleksandra Kornhauser (Ljubljana)
Chinois: Feng Mingxia (Beijing)
Bulgare: Luba Randjeva (Sofia)
Grec: Nicolas Papageorgiou (Athènes)
Cinghalais: Lal Perera (Colombo)
Basque: Juxto Egaña (Donostia)
Thaï: Suchitra Chitranukroh (Bangkok)
Vietnamien: Ho Tien Nghi (Hanoi)
Bengali: Kafil uddin Ahmad (Dhaka)
Ukrainien: Volodymyr Vasiliuk (Kiev)
Galicien: Xavier Senín Fernández (Saint-Jacques-de-Compostelle)
Serbe: Boris Iljenko (Belgrade)
Sarde: Diego Corraire (Nuoro)
Russe: Valeri Kharkin (Moscou)

Diffusion et promotion

Téléphone: 01.45.68.57.45

Abonnements et renseignements:

Michel Ravassard (01.45.68.45.91)
Relations agents et prestataires:
Mohamed Salah El Din (01.45.68.49.19)
Gestion des stocks et expéditions:
Pham Van Dung (01.45.68.45.94)

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention «Reproduits du Courrier de l'UNESCO», en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande.

Les manuscrits non sollicités par la rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international.

IMPRIMÉ EN FRANCE (Printed in France)
DÉPOT LÉGAL: C1 - OCTOBRE 2001
COMMISSION PARITAIRE N° 71842 -
Diffusé par les N.M.P.P.

The UNESCO Courier (USPS 016686) is published monthly in Paris by UNESCO. Printed in France. Periodicals postage paid at Champlain NY and additional mailing offices. Photocomposition et photogravure: Le Courrier de l'UNESCO. Impression: Maulde & Renou



Violation universelle des droits de l'Homme.

Ça vous concerne

Tous les jours, dans tous les pays, les droits à la vie et la liberté sont bafoués. Les droits au travail, à l'éducation ou à la santé sont également menacés par les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Rejoignez la FIDH. Nous nous battons pour faire appliquer la Déclaration universelle des droits de l'Homme. De tous les droits.

TÉL. 01 43 55 25 18
www.fidh.org
CCP Paris 7676Z

fidh

Fédération Internationale
des Ligues des Droits de l'Homme

Illustration: Sébastien Dorniel
Agence Verte

Dans le prochain numéro:

le Courrier
UNESCO

Toutes les voix d'un seul monde

Dossier:

- Quand les entreprises décident des programmes de recherche...
- Russie: les historiens se heurtent à l'amnésie de la société
- Les universités, baromètres de la liberté d'expression: les points chauds de la planète
- La conquête des libertés académiques, une bataille pour l'Afrique
- La nouvelle déontologie des grands journaux médicaux

Le dossier du numéro
de novembre 2001:

**Recherche:
une liberté
bien
tempérée**

- L'extension de la propriété intellectuelle entrave-t-elle la recherche?

Et dans les rubriques:

- La boxe thaïe, une passion
- La protection des zones côtières, dix ans après Rio
- Histoire: quand les livres de classe racontent des histoires
- Droits économiques: le grand retour
- Un Coran, quatre grandes écoles islamiques
- Et une interview de Boris Cyrulnik: l'Homme, cet animal bizarre...

Vous pouvez consulter l'intégralité du COURRIER DE L' UNESCO sur Internet à l'adresse suivante:

@ www.unesco.org/courier

Publié en 28 langues